

DDE de l'Indre & DIREN Centre

Atlas des paysages de l'Indre



*Étude réalisée par l'Atelier Régional de Paysage et d'Architecture de l'Environnement
Alain Boëmare-géographe & Claude Chazelle-architecte-paysagiste*

Etude réalisée par

l'Atelier Régional de Paysage et d'Architecture de l'Environnement

Claude Chazelle , Paysagiste DPLG - Paysagiste Conseil de l'Etat.

et

Alain Boëmare, géographe

7 av. Marx Dormoy, 63000 Clermont Ferrand
Tel : 04-73-35-55-85 Fax: 04-73-93-61-18
Email: chazelle.paysage@wanadoo.fr

3 rue de l'Escalier de la Croix, 31370 Poucharramet
Tel : 05-34-47-01-64 Fax : 05-34-47-01-65
Email: a-boemare@diaLoleane.com

Ont collaboré à cette étude :
Fabienne Bénard, Paysagiste DPLG
François Drouvin, Paysagiste DPLG

Reproduction des photos et dessins interdites sans autorisation des auteurs, sauf pour DIREN et DDE 36
(hors reproduction du présent document)

Orientations pour un Atlas des Paysages

AVANT PROPOS

Atlas : l'enjeu du Paysage.

Quelque chose de plus que le Pays ou l'Environnement :

Il semble bien qu'aucun paysage ne soit possible sans d'abord une Nature valorisée (reconnue et comprise), et sans ensuite une Culture valorisée (un pays reconnu et compris). Néanmoins, pour qu'il y ait enfin Paysage, il faut quelque chose de plus que le Pays ou l'Environnement : **il faut la reconnaissance, par le regard public, d'une dimension extraordinaire ou symbolique du territoire.**

Ainsi, tout projet pour le Paysage, doit-il capter (captiver) ce regard public sur le mode sensible. Il est, en premier lieu, et par "nature", le projet d'une mise en scène du territoire et de ses "motifs". Les aménagements tant techniques qu'esthétiques n'auront de sens que s'ils s'inscrivent dans (ou en relation avec) le sens du territoire lui-même en relation avec celui de la géographie (relief, histoire etc...).

Nous ne considérons le paysage ni au seul sens de la géographie (les éléments matériels qui composent le paysage), ni au sens de la décoration (espaces verts), mais bien comme la résultante de **regards** (collectifs ou non), sensibles et esthétiques portés sur un "pays", un territoire ou un «milieu».

Dans notre culture, le concept de Paysage semble bien naître de la fusion entre la notion de **Pays** et la notion d'**Extraordinaire**. Dès lors la question du paysage se pose en termes de "support" (la géographie, l'histoire) et d'apports, sans cesse renouvelés (les regards).

La notion d'**Atlas** prend tout son sens, et se comprend aisément à travers la notion de support. La notion d'Atlas des paysages demeure plus délicate si l'on considère le paysage comme une création du regard, par le fait, impossible à cartographier.

Néanmoins, il faut bien reconnaître qu'il en est de la géographie comme de tout autre "support" aux projections humaines : elle finit, inévitablement par absorber et se nourrir des "apports" de tous les regards culturels successifs. **C'est sur cette frange qu'un Atlas des Paysages est possible.**

La confusion entre Géographie et Paysage est à l'origine d'erreurs graves en termes de "projets respectueux du paysage" sur le territoire. C'est pourquoi, l'étude, bien entendu, basée sur une analyse géographique et historique du territoire (géographie physique et humaine), fait l'objet, en parallèle, d'une analyse plus spécifiquement paysagère, conduite sur les images que le territoire fait naître dans le regard sensible (et / ou à fait naître dans la littérature, la poésie, l'iconographie, la photographie etc...)

La confrontation de ces "images" et des entités géographiques qui en sont inévitablement «teintées» permettra de déterminer les "unités géographiques" dotées de **potentialités** paysagères "sensibles".



Les motifs d'intérêt du paysage :

Le mot est emprunté au vocabulaire des peintres, notamment Impressionnistes, qui allaient peindre " sur le motif ".

Les motifs d'intérêt paysager sont très nombreux, ils vont des plus modestes choses de la nature aux plus monumentales constructions humaines ou inversement des plus monumentaux édifices de la nature aux plus modestes constructions humaines.

Néanmoins, ce ne sont pas leur taille, ni leur identité ou leur beauté propre qui font les paysages, mais l'assemblage de leur présence donnant sens à un ensemble ; en d'autres termes : la mise en scène des logiques de leur identité.

Quelques modestes motifs comme un pont, une rivière, une prairie, quelques arbres fruitiers, ne constituent pas un véritable paysage pris séparément.

Par contre, réunis, en un certain sens assemblé, pour peu que la lumière les révèle sous leur plus belle apparence, ils peuvent devenir paysages.



Les bases d'une stratégie paysagère :

Dans un premier temps, le but principal est de découvrir et expliciter, pour les entités géographiques ou les unités de paysages, les principaux "motifs" autour desquels se cristallisent (ou peuvent se cristalliser) les paysages de ces territoires.

Cette démarche aboutit tout d'abord à l'identification des valeurs paysagères (passées, présentes et futures), et de leurs principaux éléments ou « motifs ». En parallèle, sont déterminés, les clefs de lecture paysagère, les principaux éléments de charpente (structures naturelles ou culturelles), ainsi que les principaux modes d'enchaînements des éléments qui se composent en paysages. Le paysage est analysé comme le lieu d'interrelations, de jeux de forces, de mouvements : le paysage est analysé en termes de mise en scène quasi théâtrale.

Néanmoins, dans un projet d'Atlas des Paysages, les enjeux véritables pour le Paysage ne portent pas sur la délimitation des entités géographiques ou la définition des unités de paysages. Certes, ces approches permettent de cadrer et de contextualiser les identités territoriales et contribuent à mieux appréhender, les fondements des Sites et des Lieux. Mais ces définitions et délimitations peuvent se révéler dangereuses pour le paysage si elles sont interprétées de manière « nombriliste » et « protectionniste » plutôt que de manière ouverte et accueillante.

Les enjeux véritables pour le paysage, au niveau d'un Atlas des Paysages, portent sur la recherche et de la mise en « perspectives » des Sens, au propre comme au figuré : sens des Territoires, sens des Sites ou des Lieux qui accueillent les projets afin qu'ils transmettent à leur environnement une dimension esthétique, et donnent à voir du "Paysage", là où, d'aucun n'y verraient que du "pays".

Paysage : les conditions générales.

Le Paysage est Culturel «tout naturellement».

Le Paysage n'est pas la Nature, mais la Nature peut être Paysage...

Le Paysage est un concept d'esthétique :

Il me semble bon de rappeler ici, que le Paysage ne se réduit pas à «une étendue de pays qui présente une vue d'ensemble» selon la définition du Larousse (avec tout le respect que nous lui devons).

Le Paysage, est, dès son origine (au XV^{ème} siècle dans la Culture Occidentale), un concept d'esthétique. Il est possible de dire, en d'autres termes, que le Paysage est le fruit d'un regard qui sublime ou transcende le «pays». Alain Roger, professeur d'esthétique à l'Université de Clermont-Ferrand écrit : « Le pays, c'est, en quelque sorte le degré zéro du paysage (.../...). Mais les paysages nous sont devenus si familiers, si «naturels» que nous avons accoutumé de croire que leur beauté allait de soi ; et c'est aux artistes qu'il appartient de nous rappeler cette vérité première : qu'un pays n'est pas, d'emblée, un paysage, et qu'il y a, de l'un à l'autre, toute l'élaboration, toute la médiation de l'art.» (1)

• (1) : In «Cinq propositions pour une théorie du Paysage» P. 116 Champ Vallon Editeur 1994

Le paysage ne se commande pas :

Cette réflexion préalable sur la notion de Paysage est prétexte à cadrer le champ d'investigations qui est pris en compte dans notre démarche pour l'Atlas des paysages de l'Indre. Ce cadrage aura pour conséquences, d'une part un meilleur ancrage de la problématique paysagère dans la continuité naturelle et culturelle des lieux et d'autre part, l'ouverture de la problématique de l'Atlas sur un «projet» de Paysage pour les territoires, pertinent face aux regards et usages contemporains et apte à recevoir les regards et usages de demain.

En effet, un paysage ne se commande pas : il ne s'aménage pas, il se ménage. Il est avant tout le fruit d'une attitude envers le territoire, et, en cela, il est le reflet du mode de pensée et d'action d'une société ou d'une communauté. Il est le support de l'image de marque d'un «pays».

Créer aujourd'hui les conditions du paysage de demain.

Le paysage de demain ne sera pas celui d'aujourd'hui, mais celui-ci sera la condition de celui-là.

Pour Créer aujourd'hui les conditions du paysage de demain, deux axes majeurs sont à suivre. D'une part, respecter l'identité profonde des territoires (de leurs sites et de leurs lieux). D'autre part favoriser l'émergence de nouvelles «forces» d'usages et gérer leurs formes sans solution de continuité avec les formes (d'usages, de sites et de lieux) qui authentifient les territoires.

Le Droit des Sols ne prenait que très rarement en compte la notion de Lieux. La nouvelle loi qui a transformé le Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme semble confondre les dangers de la «Colonisation» des Lieux avec les dérives de l'Urbanisme. Il est certain que les questions de l'habitat ont un poids considérable sur le paysage, mais elles ne sont pas les seules. L'identité (l'esprit) des Lieux, qui est à la base de la dimension paysagère, peut être gravement atteinte par bien d'autres causes. Quelles que soient les causes, le principal danger est l'absence de réflexion ayant pour dénominateur commun la notion de Lieux et d'Esprit des lieux. La prise en compte de la notion de Lieux s'oppose de fait à la banalisation : à travers le Lieu, l'espace n'est plus une «Zone», ni un blanc vide de sens, mais un substrat vivant, tributaire de son passé et garant de son futur.

La notion de lieu peut se décliner en une multitude d'échelles. En termes de paysage, la notion de lieu commence avec la notion de «domaine» (auquel le lieu appartient) et induit un référent fondateur, soit naturel, soit culturel : par exemple le domaine de la rivière, le domaine de la forêt, le domaine du village, le domaine de la route etc...

La définition des domaines d'appartenance et par conséquent la lisibilité, géographique à minima, des lieux est un enjeu majeur dans toute problématique paysagère. Les lieux ne s'occupent pas impunément, mais se traitent avec obligeance.

Respecter l'identité profonde des territoires :

Autour de la notion de continuité.

Il est important de comprendre que la notion de paysage, pour être «durable», doit impérativement être attachée à la notion de continuité. Les formes auxquelles nous reconnaissons aujourd'hui le titre de Paysage dans le département de l'Indre se révèlent en couches de parfaites continuités. L'identité des territoires et l'esprit des lieux sont forgés de ces continuités.

Respecter l'identité profonde des territoires, c'est en quelque sorte respecter l'esprit des lieux. C'est, en d'autres termes, respecter les forces qui ont généré les formes apparentes qui font les paysages reconnus d'aujourd'hui.

Il ne s'agit pas de défendre des «enveloppes» creuses, mais de comprendre le territoire et son histoire «de l'intérieur» afin de mieux choisir, gérer et conduire les évolutions et positiver le développement.

Favoriser l'émergence de nouvelles «forces» d'usages

Autour de la notion de forces et non pas de formes.

Il est important de comprendre que la notion de paysage, pour être «durable», doit aussi impérativement être attachée à la notion de forces et non pas de formes. Les formes que nous contemplons aujourd'hui dans l'Indre, sont, pour les plus récentes, nées de forces d'usage qui datent du XVIII^{ème} ou du XIX^{ème} siècle. Les usages qui les ont forgés sont, pour la plupart, encore actifs aujourd'hui.

Des usages nouveaux se font jour et il est indispensable d'accompagner la naissance de leurs formes. Cela, pour deux raisons : la première afin de veiller à la compatibilité des nouveaux « jeux » de forces nouvelles avec les formes anciennes. La deuxième, afin de veiller à ce que les formes nouvelles ne s'habillent pas de formes invraisemblables (dissimulation sous des formes anciennes sans aucune vraisemblance au regard des forces fondatrices ; faux-semblants de modernité ; formes modernes sans fondement au regard de l'esprit des lieux, etc...).

INTRODUCTION

PREAMBULE



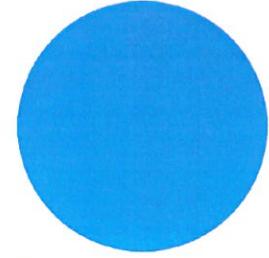
Dans l'Indre : Pas de Paysage !

Des paysages «autistiques» :

Au départ de l'étude, «pas de paysage dans l'Indre», on n'y croit pas, on ne veut pas y croire. Pourtant les premières impressions de terrain sont celles d'une attente permanente, jamais satisfaite ou presque (sauf en Brenne). De ces premières journées de terrain, il reste en mémoire des bribes de «paysage» accrochées çà et là, comme ces «bourres» de laine de mouton qui restent accrochées aux fils de clôtures barbelées... Ici un château, un clocher, ici encore un grand chêne, là un morceau de rivière ou de ruisseau, là encore un étang.

C'est une impression de paysage «autistique» qui frappe en premier lieu. Un univers spatial semblable au «vide» sidéral, ponctué d'éléments dissociés et «desattendus», comme en suspension, auxquels on s'attache de loin en loin, sans autre motivation que de rompre la montée d'une angoisse : dans l'Indre, pas de Paysage ?

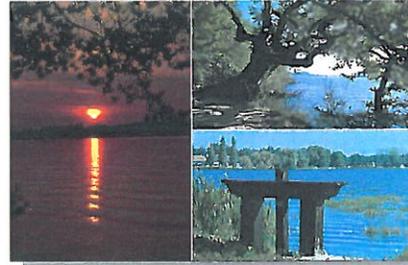




Les cartes postales et le paysage :

Les paysages proposés par les cartes postales ne font que confirmer cette apesanteur des motifs d'intérêt paysagers. C'est à croire que dans l'Indre, il n'y aurait pas de géographie montrable, pas de territoire présentable. Il n'y aurait que quelques églises, quelques châteaux, le portait de George Sand, des moutons, quelques vaches, beaucoup de chèvres, des bergères à coiffes blanches, beaucoup de canards sauvages, des hérons et des cerfs...

La Brenne et ses étangs semblent, dans un premier temps, échapper à cette malédiction digne des plus grands «j'teux de sort». Mais l'immensité, la répétition, et la dissimulation des étangs replongent le visiteur dans une apesanteur paysagère...



EN BRENNE



© M.G. Editions, Sandillon 45, photos de M. Gauthier

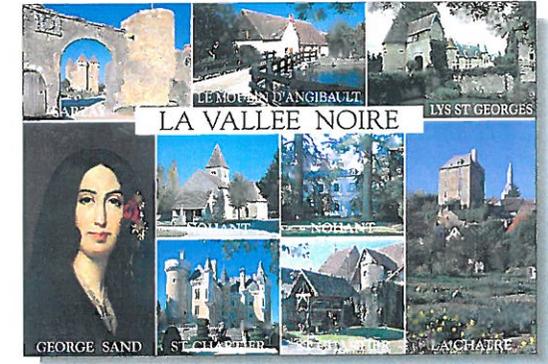


Illustration : © M.G. Editions, Sandillon 45, photos de M. Gauthier



Traditions du Berry

Illustration : © Editions Nivernaises, Cosne cours sur Loire-58



Illustration : © «Tépec» Editions, Limoges

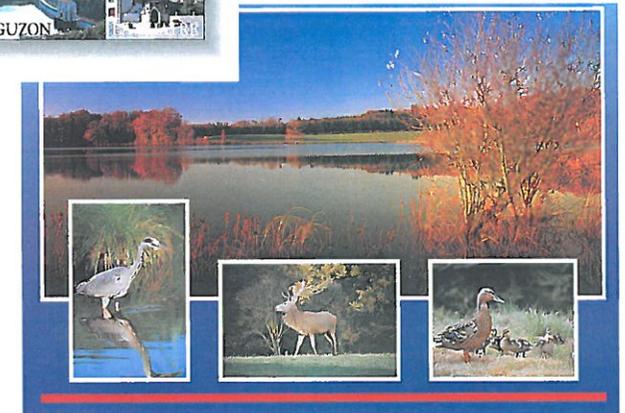
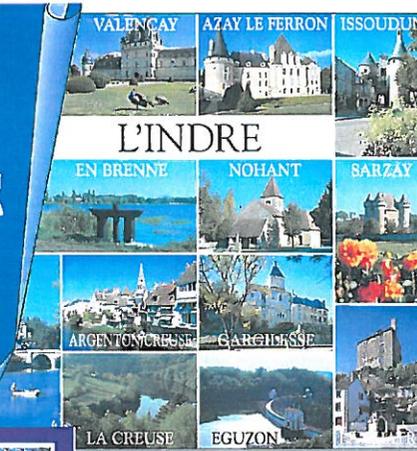


Illustration : © «Tépec» Editions, Limoges, photos J. Forestier

ARGENTON — Vue sur la Rive gauche de la Creuse et l'Eglise Saint-Benoist



ARGENTON SUR CREUSE



ARGENTON — Vue sur la Rive gauche de la Creuse et l'Eglise Saint-Benoist



ARGENTON SUR CREUSE

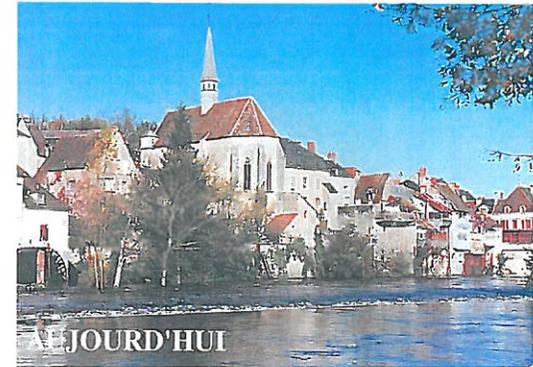


Illustration : © Création Car Show, 91630

Une série de cartes postales rencontrée à Argenton-sur-Creuse, intitulées «hier» et «Aujourd'hui» sont parfaitement révélatrices d'un phénomène de réduction de regard, véritable crime contre le paysage. Hier, les cartes postales étaient cadrées de telle manière que l'espace géographique était mis en scène avec tous ses attributs vivants, la terre, l'eau, l'architecture, et les habitants. Aujourd'hui, les mêmes vues sont proposées, fortement réduites, cadrées au plus serré des seuls «monuments historiques». Si l'image traduit l'esprit du regard : quelle terrifiante étroitesse contemporaine !

Si l'on considère par ailleurs, que les images de paysage précédent, à leur tour, la création des paysages, on comprend mieux la première impression de désert paysager qui accompagne le visiteur à travers une grande partie du département. Le département, faisant l'objet de projections réduites et réductrices «in visu», ne peut pas faire l'objet de projections «in situ» pertinentes et le voyageur qui ne «sait» pas, ne «voit» pas.

Dans l'Indre : Pas de Paysage ?

Les paysages de l'Indre et leurs représentations :

Pour le grand public, les paysages de l'Indre sont les paysages de George Sand et plus particulièrement celui de la « Vallée Noire »

Le paysage de la Vallée Noire est un paysage plus virtuel que réel. Il serait vain, et même terriblement réducteur de chercher à le « réaliser » directement sur le terrain. La vallée noire, in situ, et sans le filtre Sandien, n'est qu'un simple support, une sorte de « proto-paysage ». Elle ne peut être Paysage qu'avec l'apport de tout regard « artialisant », qu'il soit poétique, littéraire, (celui de George Sand entre autres), musical, pictural ou cinématographique...

L'imagination poétique de George Sand n'a pas eu don de transformer les sites les plus ordinaires et les plus vulgaires : elle a simplement eu don de transformer son propre regard. Elle voyait l'extraordinaire, elle voyait du « Paysage » là où les regards ordinaires et vulgaires ne voyaient que du « Pays ».

Pour les peintres, les paysages de l'Indre sont ceux... de la Creuse ! Après les représentations d'inspiration XIX^{ème}, nostalgiques des paysages de paysans, qui doivent beaucoup à Jean-François Millet, il semblerait n'y avoir de « picturable » que les bords de la Creuse.

Les quelques gravures et tableaux qui représentent des paysages du département renvoient plus ou moins directement à la littérature de George Sand. Les motifs des paysages sandiens persistent, même à travers les styles les plus « fauves ». Raoul Adam et Fernand Maillaud enrichissent les motifs sandiens de couleurs quasi méridionales. Les terres de labours, ainsi que les haies de têtards, irisés par le gel et le soleil d'Arnaud Guillaumin confirment ces mêmes motifs tout en les poussant vers l'abstraction.

D'autres tableaux d'Arnaud Guillaumin, mais aussi de Marcel Coucy suivent les traces de Claude Monet que Francis Picabia conduisit jusqu'aux portes de l'abstraction.

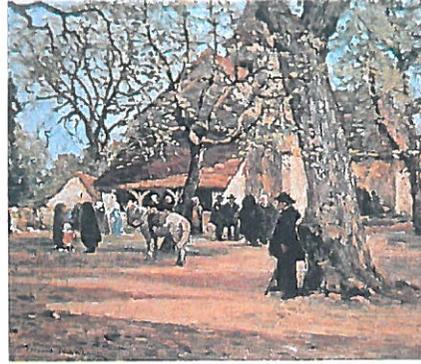


Illustration : © Peinture de F. Maillaud -
«La place de Nohant»



Illustration : © Gravure de Grandoire -
Paysage de la Creuse Gargillesse



Illustration : © Peinture de R. Adam
-«En gardant le troupeau au Sud de la Creuse»



Illustration : © Gravure de M. Sand intitulé «
La maison de Mme Sand

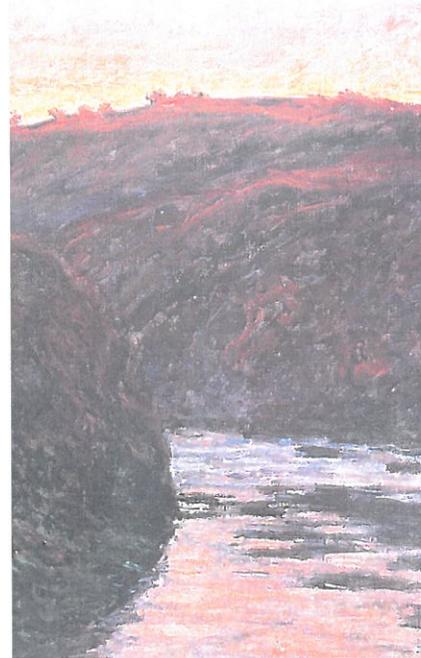


Illustration : © Peinture de M. Monet -
La vallée de la Creuse



Illustration : © Peinture de Guillaumin,
« Paysage creusois ».



Illustration : © Peinture de M. Coucy - «Bords de la Creuse»



Illustration : © Peinture de M. Monet - «La vallée de la Creuse»

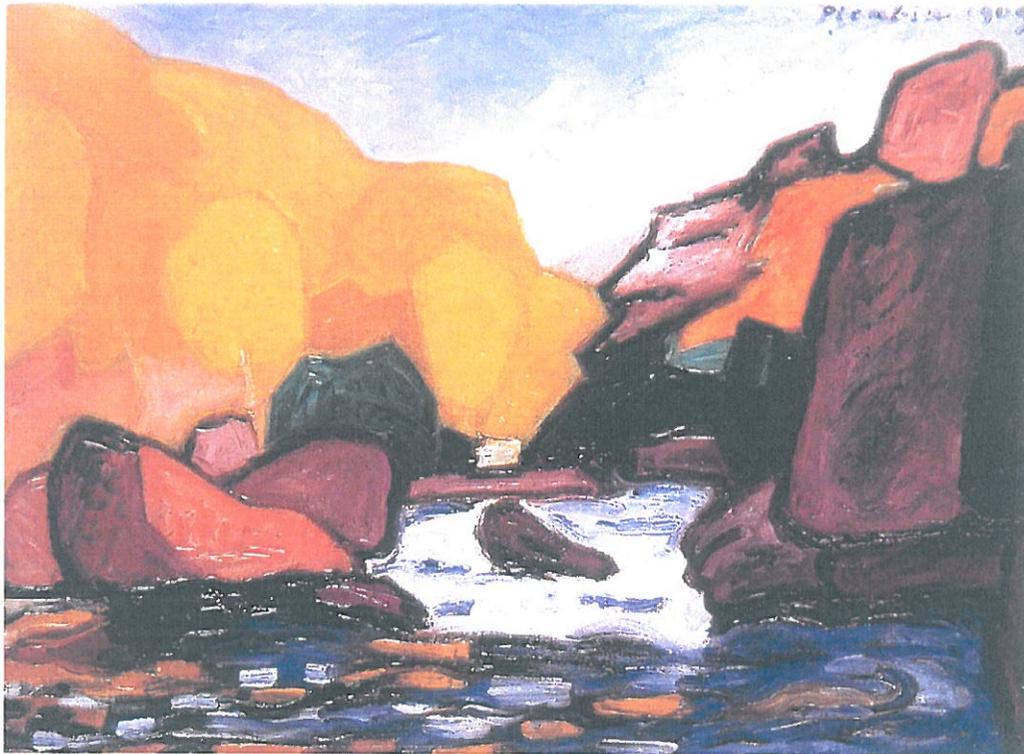


Illustration : © Peinture de F. Picabia - «La Sédellé»

Le Pittoresque contemporain et les paysages de l'Indre :

Après l'impressionnisme, avec l'avènement de l'abstraction, la peinture a renoué avec son espace propre (c'est-à-dire les deux dimensions). La troisième dimension, la profondeur, était remise «à sa place», virtuelle, au même titre que les résonances poétiques ou les correspondances musicales. Le paysage perdait ainsi un média important, permettant au public, par projection formelle (mimésis), le passage de la dimension visuelle-virtuelle à la reconnaissance «in situ». Dès lors, le pittoresque en paysage se trouvait en rupture totale avec les formes reconnues de la tradition du paysage que la médiatisation «cartepostalesque» ne fait que reprendre sur un fond de pittoresque du XIX^{ème} siècle, lui-même issu du pittoresque d'Europe du Nord du XVII^{ème} siècle.

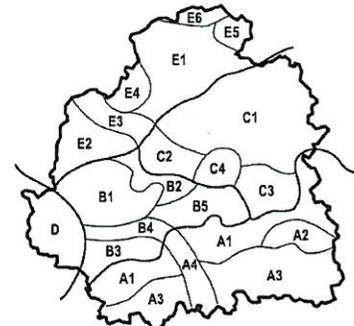
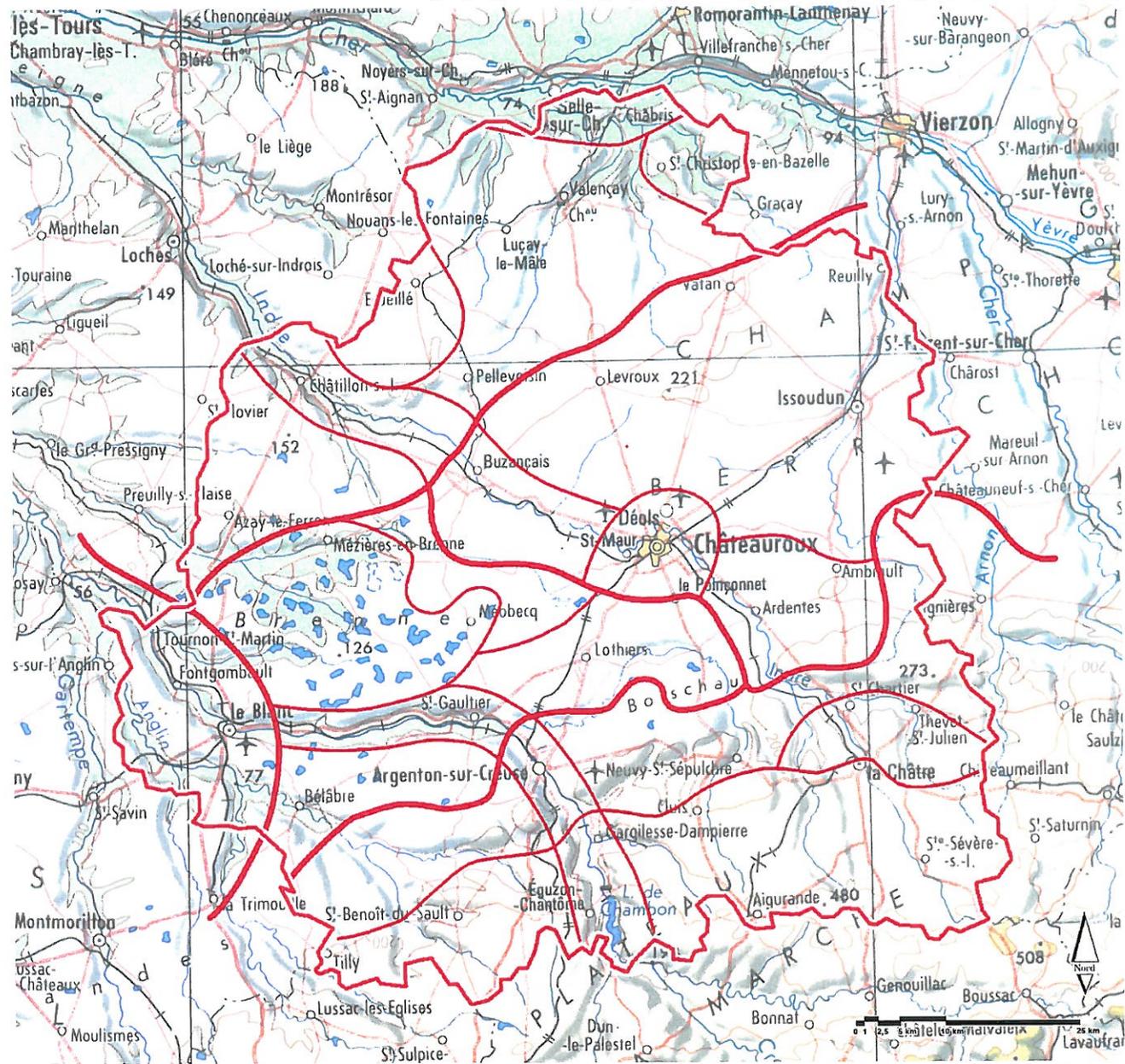
Le pittoresque du XIX^{ème} siècle a sans doute signé momentanément la mort des paysages de l'Indre. La géographie de ce département ne se prêtait sans doute pas assez aux effusions des peintres. Le manque de «prises» pittoresques, la persistance d'un regard stéréotypé sur le paysage, le non-renouvellement du regard culturel, ainsi que les négligences contemporaines envers l'environnement ont achevé le travail de sape sur les paysages du département.

Cependant, le pittoresque du XX^{ème}, même s'il est encore peu suivi, va sans doute contribuer à révéler l'extraordinaire de la géographie et des territoires ordinaires de l'Indre.



Illustration : © Peinture de A. Guillaumin - «Le Puy Barriou»

ATLAS DES PAYSAGES DE L'INDRE LES GRANDES ENTITES GEOGRAPHIQUES SUR FOND DE CARTE IGN



- A- BOISCHAUT MERIDIONAL**
- A1- Pays des armes
- A2- Plaine de Vie
- A3- Pays des châtigniers
- A4- Vallée de la Creuse

- B- BRENNÉ**
- B1- Brenne des étangs
- B2- Brenne des bois
- B3- Plaine Brenne
- B4- Vallée de la Creuse
- B5- Queue de Brenne

- C- CHAMPAGNE BERRICHONNE**
- C1- Champagne, plaine d'Issoudun
- C2- Champagne, vallée de l'Indre
- C3- Champagne, plaine d'Ardenes
- C4- Châteauroux

- D- PAYS BLANCOIS**

- E- GATINES DE L'INDRE**
- E1- Gatine de Valencay
- E2- Gatine d'Azay-le-Ferron
- E3- Vallée de l'Indre
- E4- Plaine d'Escuillé
- E5- Pays de Bazelle
- E6- Vallée du Cher

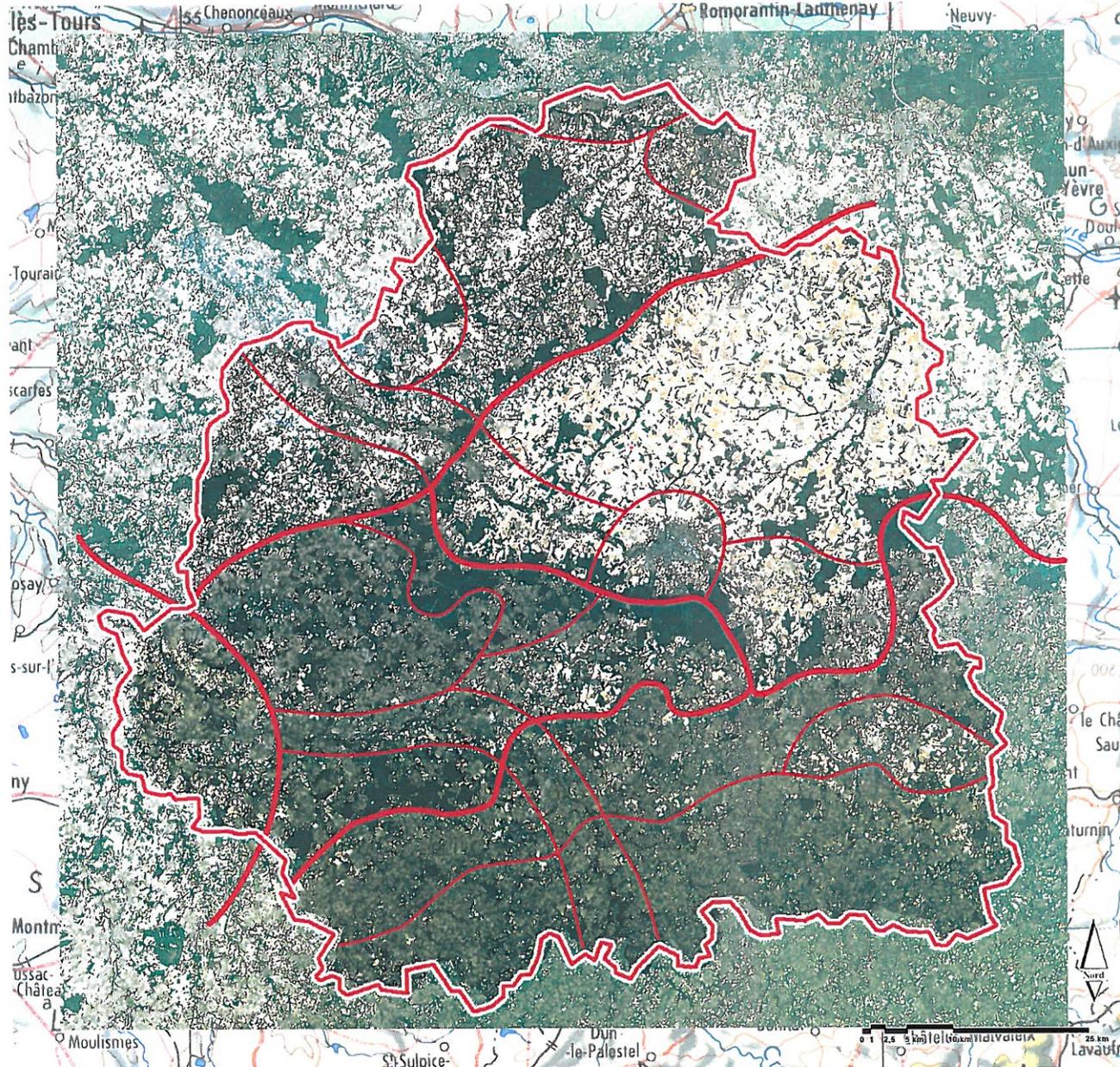
Support de carte : photo aérienne IGN (réf : 1994FD15-19/300 n°472)

ATELIER REGIONAL DE PAYSAGE ET D'ARCHITECTURE DE L'ENVIRONNEMENT - SEPT. 2001 -

Les grandes entités géographiques

Le Boischaut méridional
La Brenne
La Champagne berrichonne
Le Blancois
Les Gâtines de l'Indre

ATLAS DES PAYSAGES DE L'INDRE LES GRANDES ENTITES GEOGRAPHIQUES SUR PHOTO SATELLITE



A-BOISCHAUMT MERIDIONAL

- A1- Pays des urnes
- A2- Plaine de Verc
- A3- Pays des écrivains
- A4- Vallée de la Creuse

B- BRENNE

- B1- Brenne des étangs
- B2- Brenne des bois
- B3- Petite Brenne
- B4- Vallée de la Creuse
- B5- Queue de Brenne

C- CHAMPAGNE BERRICHONNE

- C1- Champagne, plaine d'assolins
- C2- Champagne, vallées de l'Indre
- C3- Champagne, plaine d'Ardenes
- C4- Châteauneux

D- PAYS BLANCS

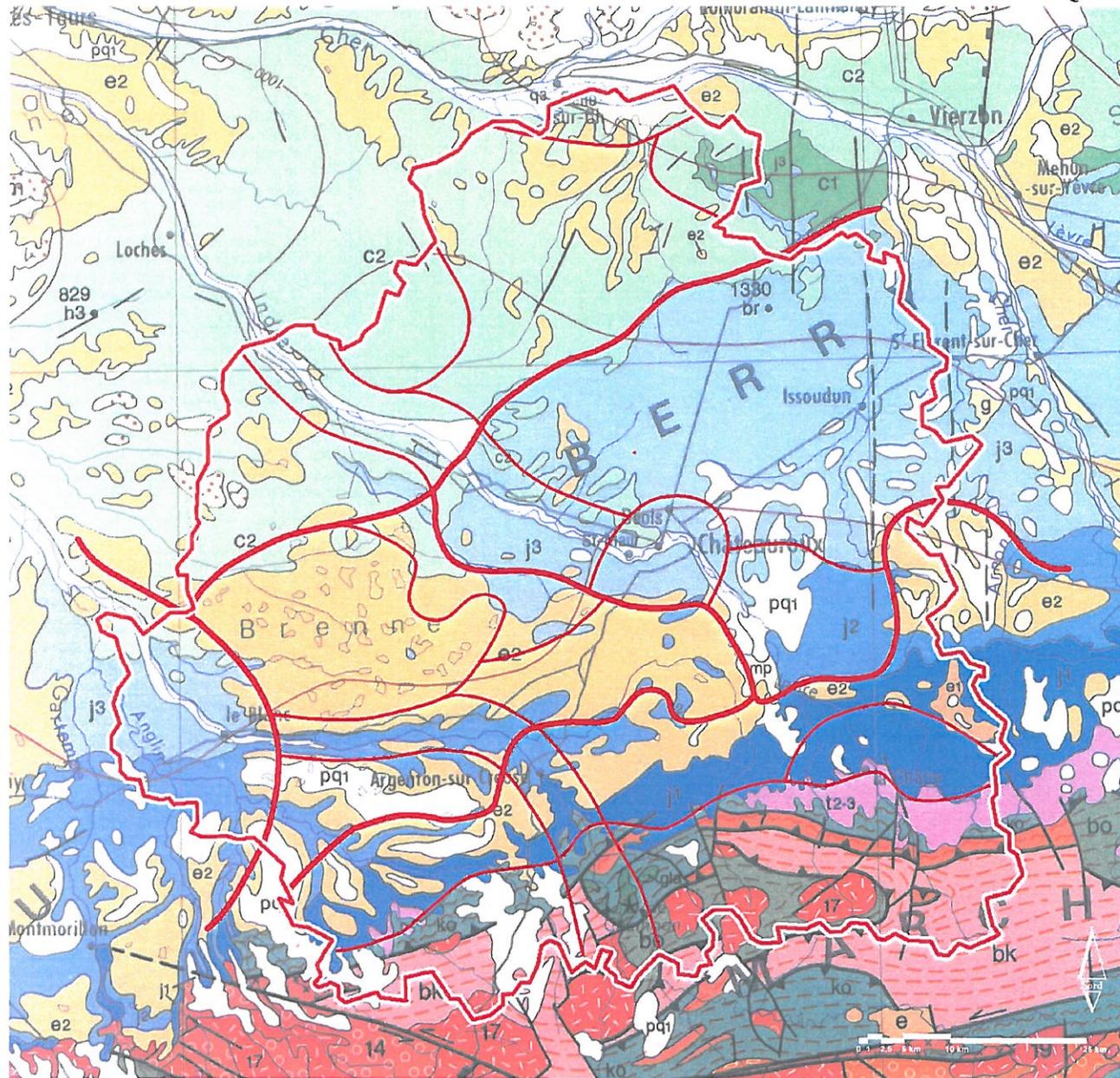
E- GÂTINES DE L'INDRE

- E1- Gâtine de Valençay
- E2- Gâtine d'Azay-le-Ferron
- E3- Vallée de l'Indre
- E4- Plaine d'Ecueillé
- E5- Pays de Brette
- E6- Vallée du Cher

Support de carte : Fond M'SAT

ATELIER REGIONAL DE PAYSAGE ET D'ARCHITECTURE DE L'ENVIRONNEMENT - SEPT. 2001 -

ATLAS DES PAYSAGES DE L'INDRE
 LES GRANDES ENTITES GEOGRAPHIQUES
 SUR FOND DE CARTE GEOLOGIQUE



- A - BOISCHAUT MERIDIONAL**
 A1- Pays des armes
 A2- Plaine de V.
 A3- Pays des châteaux
 A4- Vallée de la Creuse
- B - BRENNÉ**
 B1- Brenne des étangs
 B2- Brenne des bois
 B3- Petite Brenne
 B4- Vallée de la Creuse
 B5- Quercy de Brenne
- C - CHAMPAGNE BERRICHONNE**
 C1- Champagne, plaine d'Issoudun
 C2- Champagne, vallée de l'Indre
 C3- Champagne, plaine d'Ardenes
 C4- Châteauneux
- D - PAYS BLANCOIS**
- E - GATINES DE L'INDRE**
 E1- Gatine de Valençay
 E2- Gatine d'Azay-le-Ferron
 E3- Vallée de l'Indre
 E4- Plaine d'Azay-le-Ferron
 E5- Pays de Bazelle
 E6- Vallée du Cher

- Plio-pléistocène**
Argiles, sables
- Eocène**
Sable, grès, argiles
- Crétacé**
Calcaires, marnes, grès et sables
- Jurassique**
Calcaires et marnes
- Trias**
Grès, marnes et argiles sableuses
- Primaire et antécambrien**
Roches cristallines et cristallophylliennes

Support de carte : Fond BRGM, Carte Géologique de la France au 1/1 000 000ème

ATELIER REGIONAL DE PAYSAGE ET D'ARCHITECTURE DE L'ENVIRONNEMENT - SEPT. 2001 -

INTRODUCTION

Le voyageur le plus distrait qui parcourt le département de L'Indre identifie rapidement trois types de paysages :

- les paysages de grandes cultures,
- les paysages de bocage,
- les paysages d'étangs

Mais à l'intérieur de chacun de ces grands types la répétition des mêmes éléments, les variations sur le même thème font rapidement naître une impression de monotonie, d'uniformité.

Les nuances géographiques sont cependant bien réelles et des siècles d'occupation humaine, soucieuse d'exploiter au mieux de ses intérêts ces petits pays, ces terroirs-patrimoines, ont contribué à en révéler les nuances, les particularités, la richesse.

Les progrès techniques, depuis la Révolution industrielle et particulièrement durant les dernières décennies, ont changé le rapport au terrain : il est plus facile de passer outre ses caractéristiques mais les outils pour le comprendre et les moyens disponibles pour construire, aménager, cultiver en bon gestionnaire sont également plus puissants.

Si cette problématique s'accroît au rythme du progrès technique elle n'est cependant pas nouvelle, P. Vidal de la Blache écrivait en 1903 dans la conclusion de son Tableau géographique de la France :

“Des révolutions économiques comme celles qui se déroulent de nos jours impriment une agitation extraordinaire à l'âme humaine; elles mettent en mouvement une foule de désirs, d'ambitions nouvelles; elles inspirent aux uns des regrets à d'autres des chimères. Mais ce trouble ne doit pas nous dérober le fond des choses. Lorsqu'un coup de vent a violemment agité la surface d'un eau très claire, tout vacille et se mêle; mais, au bout d'un moment, l'image du fond se dessine de nouveau. L'étude attentive de ce qui est fixe et permanent dans les conditions géographiques de la France doit être ou devenir plus que jamais notre guide.”

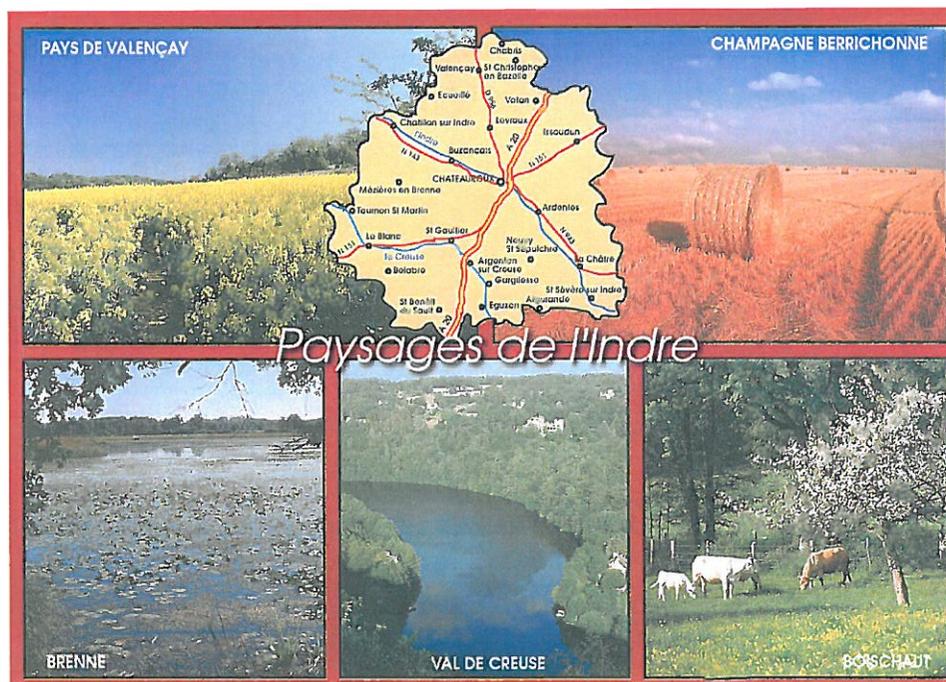


Illustration : © Editions Nivernaises, Cosnes cours sur Loire-58

Dans le contexte actuel, pour qu'évolution ne soit pas synonyme de négation des paysages il est fondamental :

- 1- de comprendre la structure du support géographique, de la rendre lisible
- 2- de "voir" la composition des paysages actuels et de ne pas en brouiller la lecture.

Le premier point relève de l'approche géographique qui analysera les relations entre les trois ensembles suivants :

- géologie, relief, et hydrographie
- physionomie de la végétation et utilisation agricole du sol
- distribution spatiale du bâti et des réseaux

Le second point relève de l'approche paysagère qui analysera dans quelle mesure un support géographique est aussi un paysage. Sur quels motifs d'intérêt et quelles sont les conditions de sa reconnaissance repose ce statut ?

Histoire géologique

SECONDAIRE

Sur le socle primaire pénéplané la sédimentation marine dépose les sables et grès du Trias et les marnes du Lias (Boischaux méridional). Ces couches sont surmontées par les calcaires jurassiques (Champagne Berrichonne) qui eux-mêmes disparaissent sous les craies plus ou moins sableuses du Crétacé (Gâtines de l'Indre)

TERTIAIRE

Les terrains du secondaires ont été recouverts au tertiaire «localement et épisodiquement» de sédiments continentaux tertiaires.

Première phase (Éocène ou Oligocène inférieur)

Des dépressions se forment ou s'approfondissent, elles sont rapidement comblées par des matériaux venus du Massif Central ou par leurs propres sédiments lacustres.

Seconde phase (Oligocène supérieur)

La tectonique est plus active, les reliefs sont aplatis et ensevelis sous de vastes nappes d'épandage

Troisième phase (Néogène)

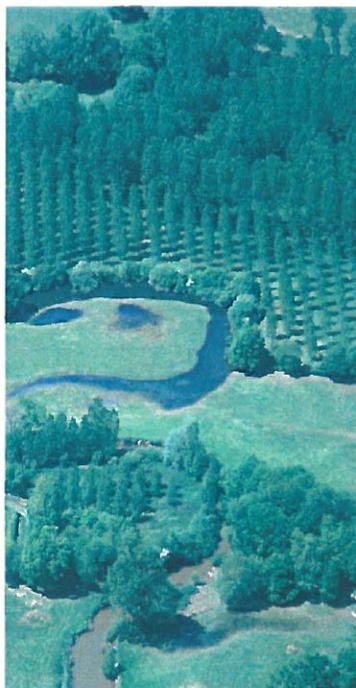
La tectonique est plus forte, les régions aujourd'hui les plus hautes se soulèvent, la subsidence (enfouissement du bassin sédimentaire) s'accroît à l'ouest, réorientant dans cette direction le réseau hydrographique auparavant méridien.

La Loire abandonne le bassin de la Seine et rejoint l'aire de confluence tourangelles du Cher et de l'Indre.

Ce nouveau réseau hydrographique est la base d'une nouvelle grande phase d'érosion.

Au nord de l'Indre la tendre craie cénomanienne est profondément entaillée par les affluents du Cher.

Cette dissection se poursuit au quaternaire périglaciaire auquel revient l'essentiel du creusement de la vallée de la Creuse.



Le département

L'Indre appartient à la partie méridionale du Bassin Parisien, soulevée sur les marges du Massif Central. Aux calcaires jurassiques de la Champagne Berrichonne succèdent les craies tourangelles du Crétacé. Les sables et argiles tertiaires masquent irrégulièrement ce substrat.

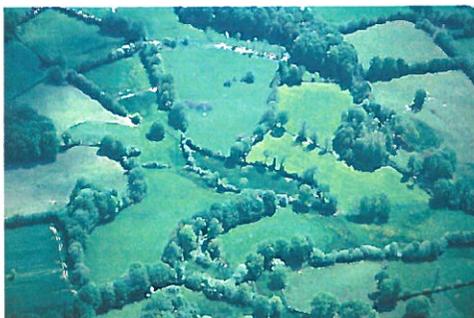
Cette géologie reste discrète dans le paysage, le relief, « n'est que contours indécis, horizons bas et mous »; mais par son influence sur la végétation et l'occupation agricole du sol elle détermine cinq vastes entités géographiques qui s'individualisent nettement et dont l'homogénéité naît de la juxtaposition répétée d'un nombre limité de motifs.

La Champagne Berrichonne, vaste plateau calcaire voué à la grande culture, est séparé par une ceinture de massifs boisés des pays de bocage : le *Boischaux nord*, que nous proposons de nommer *Gâtines de l'Indre*, aux affinités tourangelles et le *Boischaux sud*, que nous appellerons *Boischaux méridional*, appuyé sur les derniers contreforts du Massif Central. En *Brenne*, où les sables et argiles tertiaires se sont accumulés en nappes épaisses, s'étendent "brandes", bois, et étangs. Au sud-ouest le *Pays Blancs*, plateau calcaire traversé par l'Anglin et la Creuse, annonce le Seuil du Poitou.

Les rivières, entamant à peine la surface de la Champagne ou profondément encaissées dans les marges du Massif Central, rompent la monotonie des vallonnements répétitifs. Le voyageur cherche à suivre ces fils d'Ariane d'un pays sans repères. Mais l'opération est difficile car, à l'exception notable de la Creuse, les vallées ne sont pas des axes de circulation privilégiés : les contraintes topographiques sont faibles et les voies relient villes, villages ou fermes isolées par le plus court chemin : en ligne droite en Champagne mais respectant la maille tortueuse des bouchures dans les Boischaux. L'habitat dispersé étant la règle le réseau viaire couvre ainsi l'ensemble du département d'une trame dense et régulière, seulement plus lâche en Champagne.

Si les principales villes se sont développées, comme il est habituel, sur les bords des rivières, cette relation tend à diminuer avec la taille des agglomérations et aucune logique d'implantation du bâti par rapport au cours d'eau ne s'impose clairement lorsqu'on descend au niveau du hameau ou de la ferme isolée.

LE BOISCHAUT MÉRIDIONAL



Un bocage dense de prairie...



La ressource principale est l'élevage mais les meilleures terres sont emblavées sur de grandes parcelles.

Géologie, relief,
hydrographie

Globalement l'altitude du Boischaud augmente lorsqu'on descend vers le sud mais c'est la cuesta jurassique (soulèvement des calcaires de la Champagne Berrichonne) qui marque sa limite nord, dessinant ainsi une dépression (liasique) au pied des marges métamorphiques du Massif Central. L'Indre et la Creuse en franchissant cette cuesta en ont dégagé les formes (côtes de Corlay et de Menoux), ailleurs elle est beaucoup plus discrète et discontinue.

Ces caractéristiques géographiques conduisent à distinguer :

- au sud : le pays des châtaigniers, sur roches métamorphiques, entaillé par des rivières coulant au fond de gorges, couvert d'un bocage dense de prairies.
- au nord : le pays des ormes, sur des formations sédimentaires ou détritiques, vallonné et s'ouvrant aux grandes parcelles labourées..

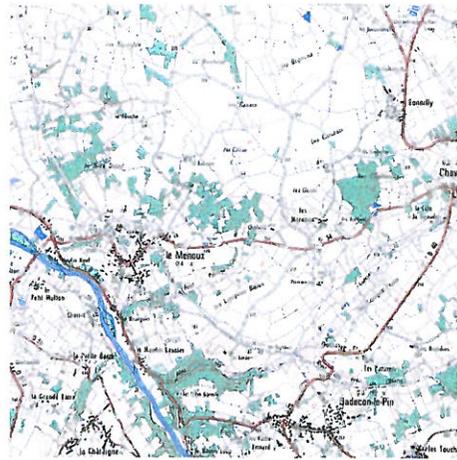
(les noms, pays des châtaigniers et pays des ormes, sont jolis mais ce n'est pas une caractéristique flagrante sur le terrain).

Au nord, et plus encore au sud, le réseau hydrographique est dense. Les ripisylves, faute d'entretien, deviennent envahissantes.

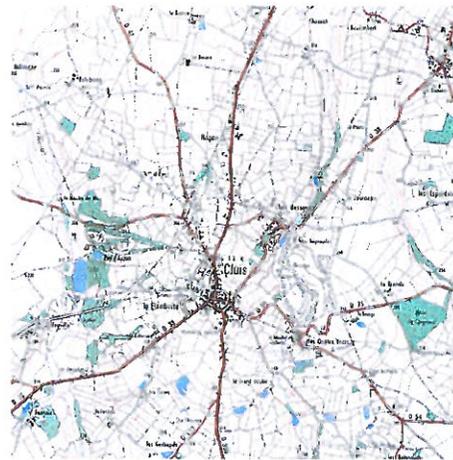
La Cuesta à Corlay



en Pays des châtaigniers...



La Cuesta à Menoux



en Pays des ormes...



Physionomie de la végétation, occupation agricole du sol

À u Moyen Âge les petites propriétés paysannes côtoient les grands domaines et jusqu'à la Révolution l'élevage du mouton est dominant à côté de la culture de céréales. "Le bocage est alors plus simple qu'actuellement, cantonné aux fonds de vallons où il enclot les prairies, à la protection de certaines parcelles particulièrement productives, et à l'accompagnement des principaux cheminements. A cette époque, sont déjà présentes les haies longues et sinueuses composées de grands arbres qui marquent aujourd'hui nos paysages" (Contrat Vert Paysager du Pays de la Châtre-en-Berry, IEA, 1999). Après la Révolution la vente des biens nationaux, la croissance démographique et les partages lors des successions induisent division parcellaire et densification du bocage.

Aujourd'hui la ressource principale est l'élevage de jeunes charolais pour la viande mais les meilleures terres (bande du Lias) sont emblavées sur de grandes parcelles. Globalement l'évolution de l'agriculture induit l'abandon des "bouchures" que les agriculteurs n'ont plus le temps d'entretenir.

(Opération pilote d'entretien du bocage (sans épaveuse) : Association pour l'Aménagement des communes de Gargilles-Dampierre, Orsennes et Saint-Plantaire.)

Distribution spatiale du bâti et des voies

Le Boischaud est un pays de bocage à l'habitat dispersé, les nombreux hameaux, écarts et fermes isolées sont desservis par un réseau très dense de routes et chemins. Les villages, rarement implantés en fond de vallée, ont le plus souvent une position dominante.

Les voies restent à l'écart des rivières qui sont difficilement accessibles et peu perceptibles.

LA BRENNE

L'ensemble des étangs forme un réseau complexe...



La majorité des étangs sont artificiels...

Géologie, relief, hydrographie

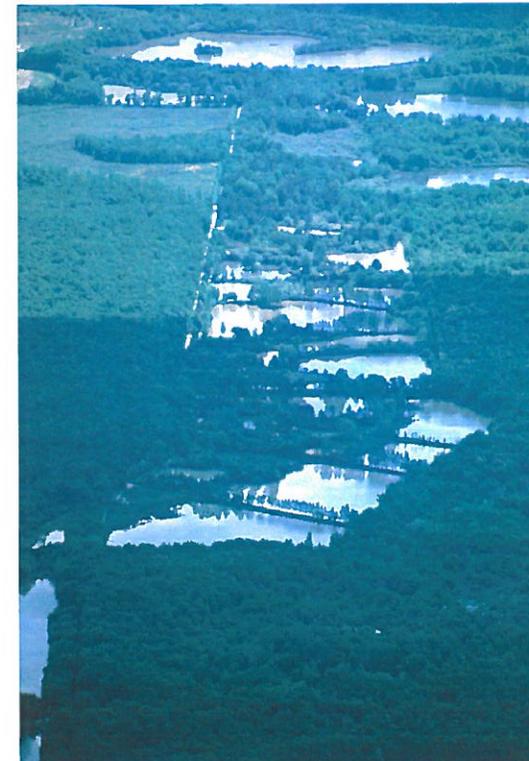
La Brenne est une vaste surface d'épandage fluvio-lacustre de sables, d'argiles et d'arènes descendus du Massif Central au Tertiaire et accumulés dans une cuvette tectonique.

De cette nappe de matériaux détritiques émergent des monticules de 15 à 20 m de hauteur appelés "buttons" (secteur du Bouchet). Ceux-ci résultent de l'induration de la surface du sol sous climat chaud avec alternance de saisons humides et de saisons sèches, puis du travail de l'érosion qui a dégagé l'essentiel des matériaux, ne conservant que ces minuscules buttes-témoins.

Les très nombreux étangs sont tous artificiels et seule une petite minorité d'entre eux est alimentée par des cours d'eau, les autres, situés dans des dépressions naturelles, recueillent les eaux des sources qui s'y écoulent et les eaux de ruissellement.

L'ensemble des étangs forme un réseau complexe, chacun d'eux appartient à une chaîne et communique avec un autre en aval.

Les premières créations d'étangs sont dues aux moines de St-Cyran, Méobecq et Fontgombault et datent du XII^e siècle.

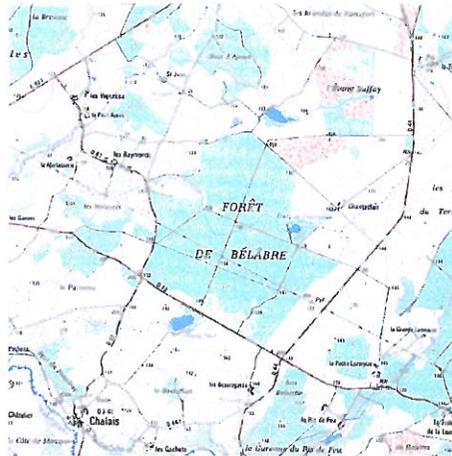


Le bâti forme un semis régulier et lâche...

en Brenne des Etangs.



en petite Brenne.

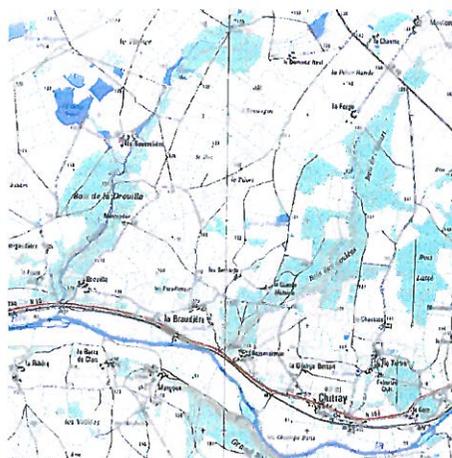


Physionomie de la végétation, occupation agricole du sol

La Brenne se présente comme une mosaïque d'étangs, de bois, de prairies et de brandes dont la composition varie : bocage dense au centre du PNR, bois dominants de la Petite Brenne (exemple de la forêt de Bélâtre), cultures de la "queue de Brenne"... (exemple de Velles) Le paysage traditionnel, façonné par l'homme, reposait sur la pisciculture extensive et l'élevage bovin (agropastoralisme). Aujourd'hui on assiste à une multiplication des étangs de pisciculture intensive ou de loisirs et à l'extension des chasses. Cette dernière spéculation, plus rentable, supprime l'économie agricole : les friches se multiplient et les bâtiments sont abandonnés.



en queue de Brenne.



en vallée de la Creuse.



Distribution spatiale du bâti

Au cœur de la Brenne le bâti, fermes isolées ou petits hameaux, forme un semis régulier et lâche, la trame des routes carrossables, distendue, est complétée par de nombreux chemins desservant bois, étangs et bâtiments.

Ce schéma est bouleversé en "queue de Brenne", pays de cultures soumis à l'influence de Châteauroux et traversé par l'axe Paris-Toulouse : là se développe la construction de maisons neuves et de lotissement.

La vallée de la Creuse présente également un schéma différent avec un habitat organisé autour de la rivière, axe de communication. (exemple de la Brandière.)



Une mosaïque d'étangs, de bois, de prairies et de brandes



LA CHAMPAGNE BERRICHONNE

Géologie, relief, hydrographie

La Champagne forme un vaste plateau aux ondulations tendues, son altitude reste voisine de 160 m avec un maximum en son centre, près de Brion, à 221 m (pour la partie située dans l'Indre).

L'Indre et ses affluents, la Trégonce et la Ringoire, drainent le sud de la Champagne, le bassin versant de la Théols le nord et l'ouest.

Les rivières secondaires sont peu encaissées mais leurs fonds de vallée humides et sinueux apportaient une diversité végétale et architecturale précieuse sur ce plateau uniforme. Elles ont hélas souffert de curages sévères, de la construction de nombreux barrages et des plantations de peupliers.



Les fonds de vallée...apportent une diversité...

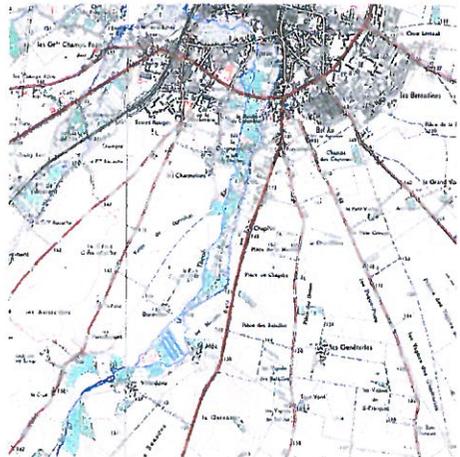
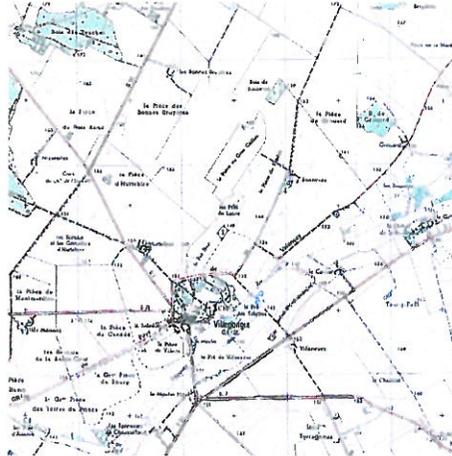
Un vaste plateau aux ondulations tendues



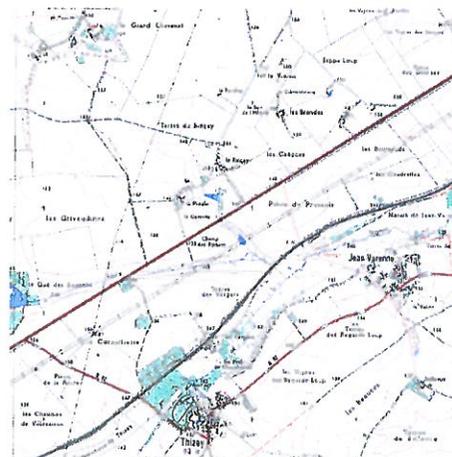
en vallée de l'Indre...



en val de Trégonce...



en val de la Téois...



sur le Cour de la Vignole...

Les marais

Source : "Des paysages de Champagne Berrichonne", SIDACB, 1994.

"Ils ont eu dans le passé une importance considérable pour l'élevage en offrant les zones de pâturage les plus riches au sein du plateau calcaire sec de Champagne. Gay relate qu'à la fin du XVIII^e siècle les paysans s'opposaient aux programmes d'assèchement des marais landes et des landes humides. Lors de l'inventaire forestier de 1888 il est fait état en Champagne berrichonne de plus de 800 ha de landes tourbeuses ou marécageuses à sphaignes, joncs, roseaux ou carex."

La Champagne Berrichonne ne compte plus aujourd'hui que trois marais (attention Source 1994) :

- **Le marais de Jean Varenne**, sur le cours de la Vignole, qui a fait l'objet d'un arrêté de biotope en 1983 mais qui, faute d'entretien se comble progressivement.
- **Le marais de la Gravole** (sur la Théols) et **le marais des Loges** (commune de La Champenoise) à faciès de tourbières alcalines sont en voie de disparition par comblement naturel, extension de la maïsiculture et des potagers.

Physionomie de la végétation, occupation agricole du sol

Les boisements

Les bosquets sont nombreux mais la Champagne Berrichonne compte aussi quelques bois d'importance comme le bois du Roi à Bordes (NW d'Issoudun, 450 ha, ZNIEFF), les grands massifs sont répartis sur ses marges.

Parmi les autres milieux qui méritent attention bien que très ponctuels on notera :
 Les mardelles : petites dépressions argileuses d'origine karstique souvent boisées.
 Les pelouses calcaires caractérisées par la présence d'espèces thermophiles et xérophiles méditerranéennes.

Distribution spatiale du bâti et des voies

Le réseau viaire de Champagne est beaucoup plus aéré et géométrique que celui des entités voisines. On remarque en particulier la structure rayonnante des voies, principales et secondaires, autour d'Issoudun.
 Les bourgs plus modestes répondent au même schéma de développement en étoile, beaucoup sont installés en rebord de vallée.

Le bâti, en dehors des bourgs, se réduit à un semis régulier mais très espacé de petits hameaux ou de fermes isolées. Ces habitations sont très souvent imbriquées dans un bosquet.

(la RD 918 de Diou à Sainte-Lizaigne a servi de support pour une opération pilote de plantations du Conseil Général).

LE PAYS BLANCOIS

Géologie, relief, hydrographie

Le pays blancois est un plateau calcaire (jurassique) sec soumis à une importante érosion karstique, il prend localement l'apparence d'un causse à gèneries.

La Creuse et l'Anglin ont profondément entaillé ce plateau, leur cours sinueux dégageant quelques hautes et belles falaises.

NB : Du point de vue de la géographie physique le Blancois a de fortes affinités poitevines.

Physionomie de la végétation, occupation agricole du sol

Les rendements agricoles du pays blancois sont parmi les meilleurs du département, voué à la céréaliculture il a largement été remembré.

Cependant il conserve une bonne proportion de bois et bosquets, dont la densité croît près des rivières (Anglin, Creuse et Suin) et un réseau de haies à grandes mailles. L'ensemble est ponctué de nombreux arbres isolés.

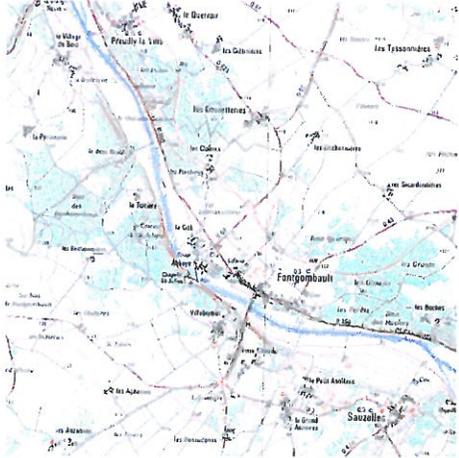
Distribution spatiale du bâti et des voies

Bourgs, villages, hameaux, fermes isolées sont harmonieusement répartis et desservis par un réseau dense de voies.

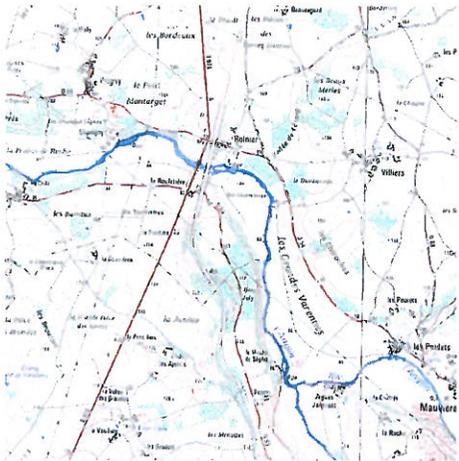
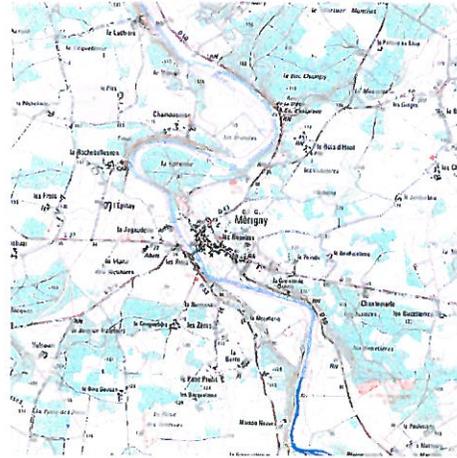
Le rôle fédérateur des vallées de la Creuse et de l'Anglin se lit clairement, là se regroupent les bourgs et les voies principales.



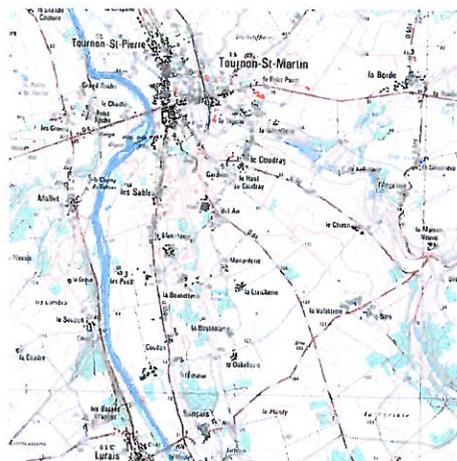
en val de Creuse...



en val d'Anglin...



en val d'Anglin...



en vallée de la Creuse...



LES GÂTINES DE L'INDRE

Géologie, relief, hydrographie

Les Gâtines de l'Indre correspond à un vaste plateau crétacé, aux roches tendres, mal protégé par sa couverture d'argile à silex et de tuffeau. Les affluents du Cher et l'Indre y ont creusé d'amples vallées donnant, localement, aux Gâtines de l'Indre un relief vigoureux. Ailleurs les ondulations sont modestes et la cuesta qui marque la limite d'avec la champagne est bien discrète.

Physionomie de la végétation, occupation agricole du sol

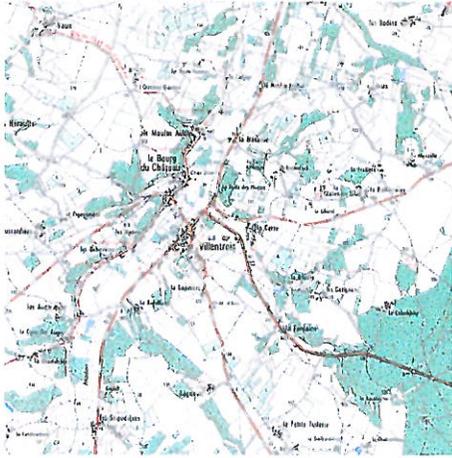
Sur le plateau dominant les "gâtines" (terres pauvres sur sols siliceux et minces) que les anciens défrichements n'ont rendus que plus humides et plus acides. Les forêts y couvrent encore de grandes surfaces, notamment le long de la cuesta, mais l'extension des labours, s'inspirant du modèle champenois, est notable, particulièrement sur le plateau d'Écueillé. Les vallées offrent des paysages très différents où prairies humides, bocage et ripisylves structurent un paysage bien "cadre" par les versants.

Les forêts y couvrent encore de grandes surfaces...

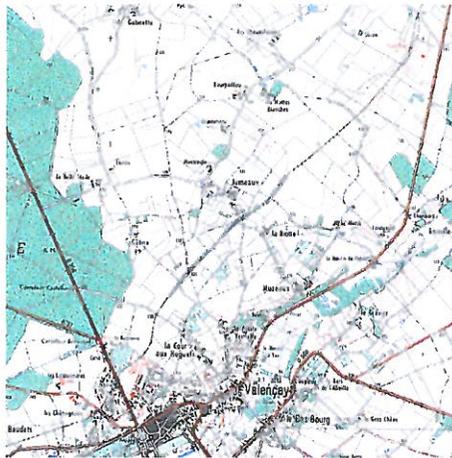


Sur le plateau dominant les «gâtines»...terres pâuvres, humides et acides...

en val du Modon...



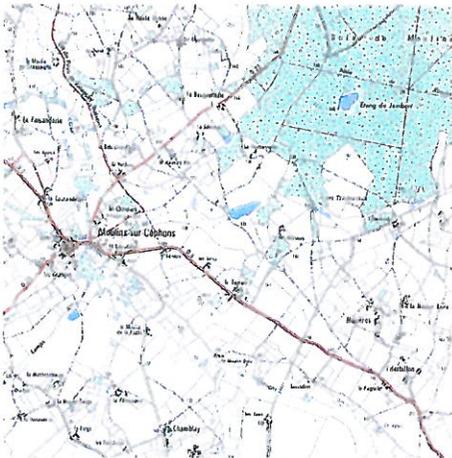
en val de Nahon...



Distribution spatiale du bâti

La répartition de l'habitat est régulière sur l'ensemble du Gâtines de l'Indre, ainsi que la représentation des différentes catégories : villes, petits bourgs, villages, hameaux et fermes isolées.

Dans le détail la distribution montre une gradation de la densité de bâti qui reflète assez fidèlement le milieu physique : des villes de vallées aux fermes isolées de plateau on trouve tous les intermédiaires et toutes les nuances.



en limite de Champagne...



sur le plateau d'Ecueillé...



Une répartition de l'habitat est régulière et «hiérarchisée...»

Les grandes unités paysagères

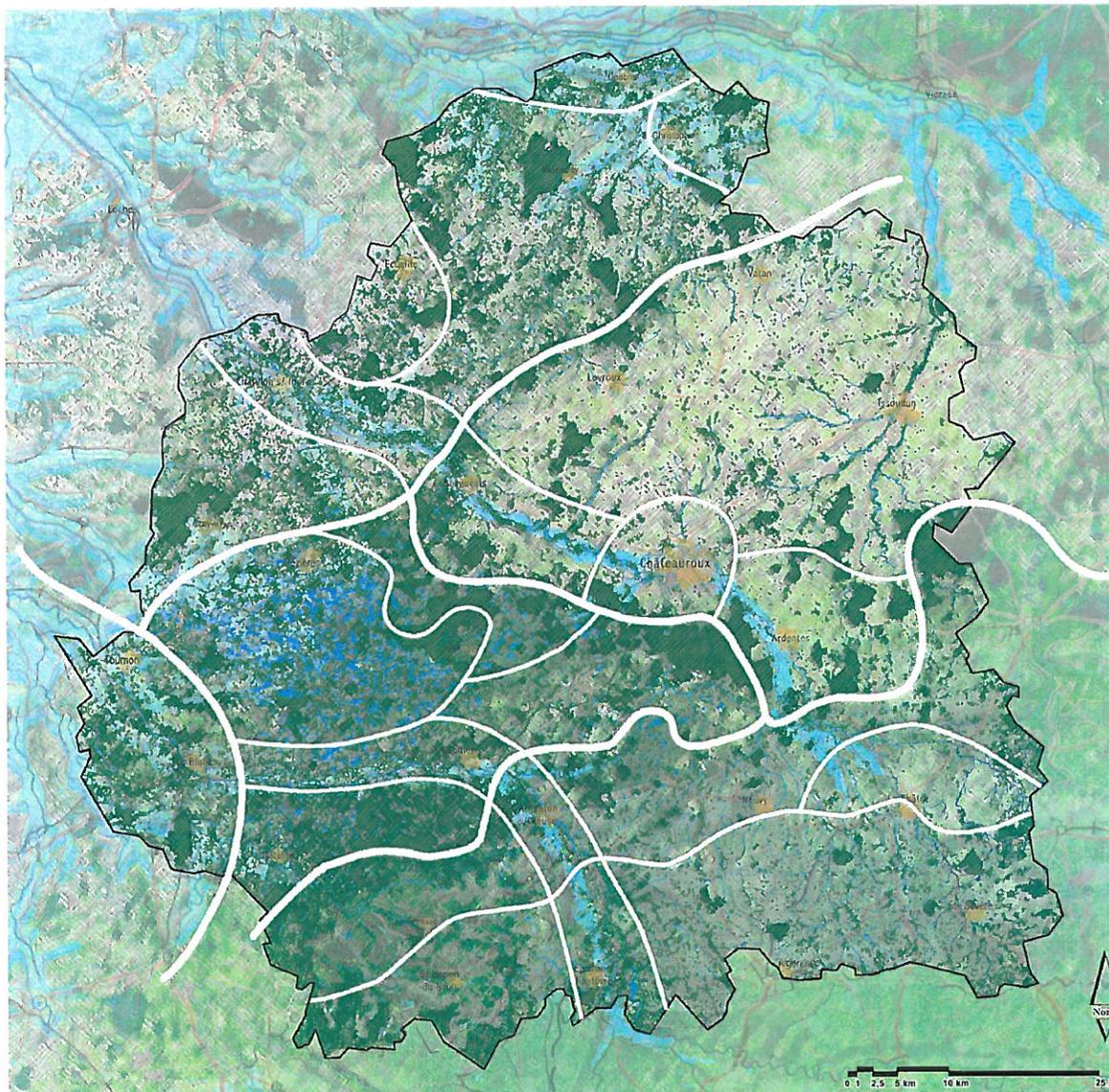
Aux Grandes Entités Géographiques du département de l'Indre correspondent de Grandes Unités de Paysages. Les principaux types de paysages identifiés dans un premier temps, - grandes cultures, bocages, étangs -, se nuancent dans un second temps, au contact des caractères géographiques naturels et culturels, propres aux différents territoires. Avec la notion traditionnelle de «Pays» des sous-unités se dégagent, mais beaucoup plus liées à la notion d'identité de territoire qu'à la notion proprement dite de «paysage».

Replacés dans le cours de l'histoire des paysages du territoire national et dans le contexte culturel contemporain, les paysages de l'Indre sont encore à «inventer» et à révéler. Les paysages de l'Indre sont en devenir, et, pour l'heure, les caractères fondamentaux sur lesquels reposent les unités paysagères du département ne sont véritablement pertinents qu'au sein des grandes Entités Géographiques.

L'unité de paysages n'est pas fondée sur la «mélodie», ni sur l'apparence : elle est fondée sur le sens et sa charpente, sur le tempo, et sur le rythme. La géographie (physique, mais aussi humaine), est la charpente de base des paysages et de leurs sens. C'est pourquoi les pages qui suivent étudient les caractères d'identification, les dynamiques d'évolution, les potentialités paysagères et les enjeux à l'échelle des Grandes Entités Géographiques.

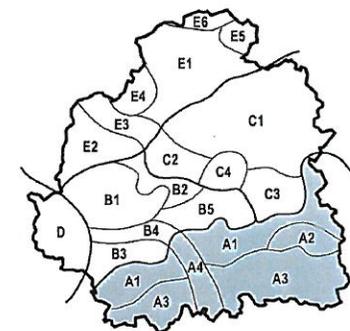
Le Boischaut méridional
La Brenne
La Champagne berrichonne
Le Blancois
Les Gâtines de l'Indre

ATLAS DES PAYSAGES DE L'INDRE LES GRANDES UNITÉS PAYSAGERES



Support de carte : photo satellite M/Sat

ATELIER REGIONAL DE PAYSAGE ET D'ARCHITECTURE DE L'ENVIRONNEMENT - SEPT. 2001 -



A- BOISCHAUT MERIDIONAL

- A1- Pays des ormes
- A2- Plaine de Vic
- A3- Pays des châtaigniers
- A4- Vallée de la Creuse

B- BRENNE

- B1- Brenne des étangs
- B2- Brenne des bois
- B3- Petite Brenne
- B4- Vallée de la Creuse
- B5- Queue de Brenne

C- CHAMPAGNE BERRICHONNE

- C1- Champagne, plaine d'Issoudun
- C2- Champagne, vallée de l'Indre
- C3- Champagne, plaine d'Ardentes
- C4- Châteauroux

D- PAYS BLANCOIS

E- GATINES DE L'INDRE

- E1- Gatine de Valençay
- E2- Gatine d'Azy-le-Ferron
- E3- Vallée de l'Indre
- E4- Plaine d'Écouillé
- E5- Pays de Bouzelle
- E6- Vallée du Cher

Le Boischaut Méridional



Sainte Sévère dans son écrin.

Si la ligne d'horizon reste tendue malgré un léger frémissement du relief... Si la terre touche directement le ciel, avec pour seul trait d'union, un arbre, un bosquet, un château d'eau ou bien encore le cerne d'une unique ligne de haie... alors vous n'êtes pas encore dans le Boischaud Méridional.

En revanche, si le relief se divise et se courbe mollement, si les lisières forestières ou les haies se pressent doucement et ne laissent que peu d'ouverture vers les lointains... alors, probablement êtes-vous dans le Boischaud Méridional...

Les caractères d'identification

Une basse continue pour unique mélodie ?

Le Boischaud Méridional c'est une basse continue de terres de labour, d'herbages et de bois. C'est la note sourde et néanmoins distincte de plusieurs «bourdons» qui jouent sur un tempo commun et déjà donnent du rythme au pays. Sur cette basse, de prime abord monotone, le Boischaud Méridional, joue une multitude de mélodies ténues, discrètes, dont seules quelques bribes parviennent au voyageur attentif.

Le Boischaud Méridional c'est une multitude d'horizons proches qui s'accordent, se croisent et se décalent sans jamais se heurter, comme les vagues d'une mer houleuse. Les plans sont nets et pourtant se fondent en douceur les uns aux autres. Ici, le plan d'un bois révèle la courbe d'une prairie et dissimule la silhouette d'un hameau perché sur la crête d'une colline. Plus loin, un léger coteau met en relief les structures tendues de haies bocagères ou les courbes d'une route. Là-bas, les toits d'un groupe de fermes, la texture d'un labour, ou le vert soutenu d'une prairie ravivent l'abondante mollesse d'une végétation arborée.

Au sein de cette abondance d'horizons, rares sont les motifs mis en exergue et s'individualisant parfaitement au plan moyen. Il faut attendre la rencontre d'un village déjà conséquent ou celle d'un cours d'eau pour que le plan moyen s'anime d'un motif un tant soit peu prégnant. Sur la très pittoresque «haute vallée» de la Creuse, la basse continue change brutalement et se dramatise (au sens théâtral du mot) au maximum. Cet événement particulier ne rompt pas pour autant l'unité des horizons qui passent par dessus cette coupure. En plans moyens, le tempo habituel du Boischaud méridional est momentanément interrompu, le rythme y est beaucoup plus appuyé et plus sonore.



Le plus souvent, les horizons sont animés par des motifs de détails dissimulés, humbles et modestes dont seule, une grande proximité, permet la préhension.



LE BOISCHAUT MÉRIDIONAL

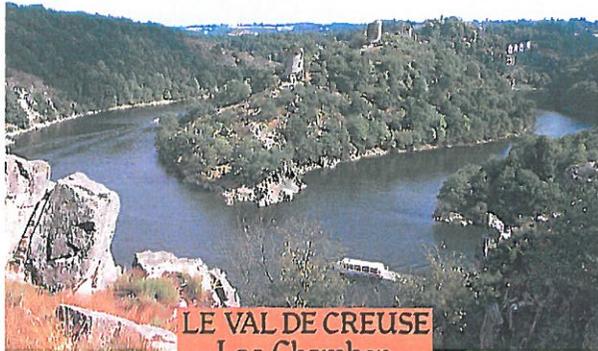


La note sourde et néanmoins distincte de plusieurs «bourdons» qui jouent sur un tempo commun et déjà donnent du rythme au pays...

Les pays du Boischaud Méridional ne se prêtent guère aux projections pittoresques habituelles du paysage. L'étude des cartes postales montre, à l'évidence, un certain embarras lorsqu'il s'agit de «dire» en images le paysage de ces contrées. Seul le Val de Creuse est proposé, très cadré sur la rivière et ses escarpements réputés mais cependant relativement modestes. Pour le reste, ne sont montrés que d'antiques édifices, des églises, des châteaux, et Nohant. Même la «Vallée Noire» n'échappe pas à cette peur de «l'image». L'absence, dans les cartes postales, des motifs naturels constitutifs du «Pays» traduit bien ce qui s'opère pour le voyageur, sur le terrain : le paysage du Boischaud Méridional se «sait» et ne se «voit» point.

Les «pays» du Boischaud Méridional ne livrent aux regards que des caractères très «ordinaires». Le plus souvent, les horizons sont animés par des motifs de détails dissimulés, humbles et modestes dont seule, une grande proximité, permet la préhension. Les motifs de détails font les paysages d'ambiances et précisément, cette trop grande proximité dans la perception, les rend extrêmement vulnérables. Il suffit d'un rien, une négligence, un manque de soin dans la taille d'une haie, un poteau EDF trop mal placé, une architecture sans qualité... et, ce qui se voit détruit ce qui se savait !

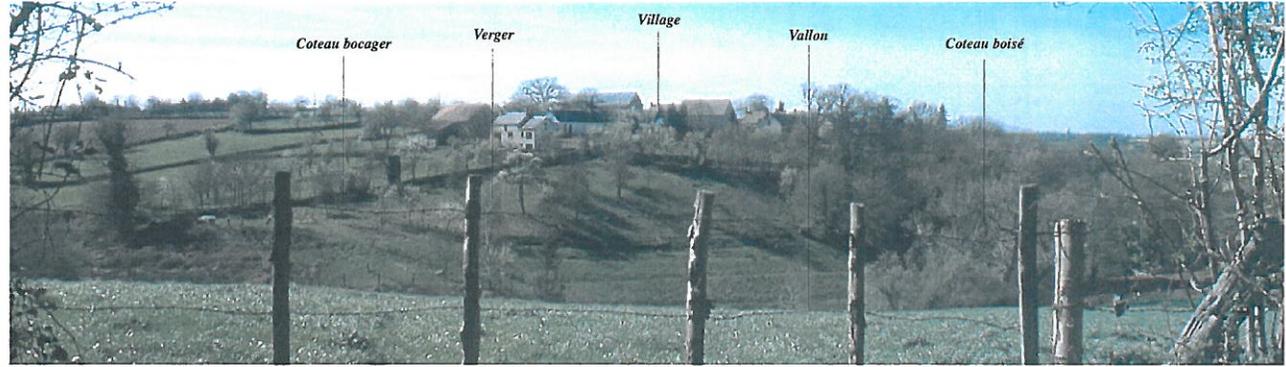
Seul le Val de Creuse est proposé, très cadré sur la rivière...



LE VAL DE CREUSE
Lac Chambon
CROZANT



Illustration : © Eis Roussel-Photo-Editeur, Châteauroux, photos de J.Bouchet



Il faut attendre la rencontre d'un village déjà conséquent ou celle d'un cours d'eau pour que le plan moyen s'anime...



Le Boischaud Méridional c'est une multitude d'horizons proches qui s'accordent, se croisent ...



Au sud, les espaces sont étroits et les horizons très proches...

Un pays qui génère ses propres horizons :

Ici, les horizons n'appartiennent pas à des entités voisines : ils sont issus du pays lui-même. Bien que constitués de motifs identiques, les horizons du Boischaud Méridional diffèrent grandement. Le reportage photo de terrain suggère une distinction franche entre le sud (la partie correspondant aux plateaux de la Marche) et le nord du Boischaud Méridional.

Tout d'abord, ce sont des espaces d'un rapport d'échelle différent : Bien que d'amplitude sensiblement identique, le relief en est sans doute la première cause. Au sud, le relief est très découpé et contourné comme une fine dentelle, les espaces sont étroits et les horizons très proches. Le modelé aurait tendance à être plus nerveux, mais les bois et les haies se pressent et l'étouffent presque. Au nord, le relief présente de moindres ornements, les espaces sont ainsi plus vastes. Les motifs d'accompagnement des horizons que sont les haies, les bois, les lignes de crêtes ou les silhouettes de villages, s'étirent plus longuement et confèrent au pays une certaine langueur.

Une ferme, une haie, judicieusement placées, peuvent néanmoins mettre un accent pointé sur un modelé un peu trop langoureux.



Au nord comme au Sud, un arbre...





Val de Creuse.



Gargilèsse



Accents pointés...



Au nord, le relief présente de moindres ornements, les espaces sont ainsi plus vastes.



sur modelés langoureux...



Un relief de plateaux rythmés par le découpage d'innombrables petits vallons et vallées...

Les motifs de la charpente géographique du Boischaud méridional :

Les motifs d'intérêt paysager de la charpente géographique sont nombreux. Plateaux, vallons, petites plaines, routes, structures de l'habitat, bourgs, hameaux et fermes : aucun ne prend le dessus, tous se trouvent sur un même pied d'égalité.

La charpente géographique du Boischaud méridional, est constituée d'un relief de plateaux rythmés par le découpage d'innombrables petits vallons et vallées ainsi que quelques petites plaines qui composent la première basse continue des potentialités paysagères de cette entité géographique. La vallée de la Creuse n'est ici qu'une pièce de charpente plus forte, mais sur laquelle, en définitive, ne reposent pas plus de forces que sur les autres pièces de reliefs ou de cours d'eau. La vallée de la Creuse n'est qu'une particularité géographique, le seul «accident pittoresque»... que les grands barrages ont quelque peu affaibli. Les amples et calmes surfaces d'eau que génèrent les barrages stérilisent la puissance des gorges de la Creuse et diminuent ses capacités pittoresques et paysagères.

«Aucun accident pittoresque ne dérange la placidité de l'âme du rêveur» écrivait George Sand. C'était sans doute vrai à l'époque du pittoresque à la «Delacroix» que même le Grand Monet semble avoir prolongé dans ses peintures des gorges de la Creuse. Mais est-ce encore vrai de nos jours ? Il semblerait bien y avoir, au delà de la vallée de la Creuse, là un «templum» encore inexploré.

Les routes adaptent leur densité aux découpages du relief : plus serrées au sud (trame de l'ordre du kilomètre), plus lâches au nord (trame de l'ordre de deux kilomètres en moyenne). Selon leur importance, elles s'adaptent ou s'imposent au relief. Les plus petites contournent les obstacles, les plus grandes se donnent des airs de voies romaines. Néanmoins, toutes épousent respectueusement la «houle» des collines et révèlent des subtilités oubliées des routes modernes.



Les routes adaptent leur densité aux découpages du relief

En règle générale, la trame d'implantation des structures de l'habitat se calque, en cohérence, sur la trame des structures de relief...



La trame des structures de l'habitat est sensiblement identique entre le sud et le nord, sauf dans la partie est, autour de La Châtre, où la trame est assez différente entre le nord et le sud. On note par ailleurs, dans le type de trame sud, une plus grande densité et un éparpillement plus marqué vers l'est, autour de Sainte-Sévère. Les différences semblent être dues à la plus ou moins grande densité des fermes ou petits groupes de fermes isolés...

En règle générale, la trame d'implantation des structures de l'habitat se calque, en cohérence, sur la trame des structures de relief (vallons ou plaines /plateaux).

Le Boischaud méridional est ponctué de villages compacts, aux maisons serrées et distribuées d'une manière organique et concentrée sur les structures locales du relief. Le relief est souvent trop discret ; les (structures) motifs de l'habitat contribuent très souvent à le rehausser et, par le fait, ont capacité à le révéler. La Châtre, Cluis, Saint-Benoît-du-Sault ont bénéficié de particularités de relief originales qui sont encore très lisibles. Argenton-sur-Creuse marque une entrée magnifique vers les «hautes terres» et déjà, de ses pierres, parle du Boischaud méridional. Elle contraste avec Saint-Gaultier, son équivalent pour la Brenne, qui semble faire diversion et parler d'autre chose que de la Brenne.

Des motifs emblématiques improbables ?

Les motifs emblématiques actuels du Boischaud Méridional sont incertains : extrêmement ordinaires, très « monuments historiques » ou strictement littéraires... Tantôt le Boischaud Méridional est représenté par des vues très pastorales cadrées sur un ensemble composé : un ruisseau, la transparence d'une haie, une prairie ourlée d'une lisière qui ferme l'horizon ; en premier plan, sur base de prairie, un pommier et des vaches... on dirait la Normandie, ou bien le Morvan, ou peut être même l'Auvergne... Souvent le Boischaud Méridional est limité à la vallée de la Creuse plus théâtrale et pittoresque. Très souvent il est présenté à travers ses châteaux, ses églises et la Maison de Nohant... parfois il est réduit et évoqué seulement, au second degré, par le vocable « La Vallée Noire », le nom ou le portrait de George Sand suffisent... Curieusement, les motifs de « la Vallée Noire » ne sont pas ou peu montrés. Les trouverait-on trop ternes ou trop absents sur le terrain ?

Les vrais « têteaux » (ou « têtards ») se rencontrent encore, mais restent rares et nous touchent de leurs silhouettes tout droit sorties d'un théâtre d'ombres, extrêmement graphiques. Les haies « plessées » avec leurs « ployards » ou leurs « plessis » se rencontrent assez peu dans leurs formes fendues à la serpe, pliées et tressées : elles sont remplacées par de la haie taillée à l'épaveuse, tout à fait banales.

Moins fantasques que des têteaux, de grands arbres s'affranchissent de la haie et s'individualisent, imposants, déployant de larges et hautes ramures, seuls ou en lignes. Ces motifs de détails captivent le regard, faute de mieux, ou plus exactement faute d'anticipation, faute de motivation, et faute de reconnaissance.

Cependant, de probables potentialités existent : il pourrait bien se révéler des motifs nouveaux ; des motifs issus de regards contemporains et non moins poétiques, portés sur ces modelés sensuels ; sur ces espaces fondus, à la limite de l'abstrait, du virtuel, ou de l'éphémère ; sur ces ambiances intangibles. Ces probables motifs emblématiques sont encore à « inventer », (à découvrir, au sens des archéologues).



LA MARE AU DIABLE

Les vrais « têteaux » se rencontrent encore, mais restent rares et nous touchent de leurs silhouettes tout droit sorties d'un théâtre d'ombres, extrêmement graphiques.



Moins fantasques que des têteaux, de grands arbres s'affranchissent de la haie et s'individualisent, imposants, déployant de larges et hautes ramures, seuls ou en lignes. Ces motifs de détails captivent le regard, faute de mieux, ou plus exactement faute d'anticipation, faute de motivation, et faute de reconnaissance.



Les prises sur le paysage s'opèrent donc à l'échelle du lieu et, en campagne, la quête des motifs fait feu de tout bois...



Colline et hameau (Montmarçon).



Carrefour au chêne (Près de Feusines).



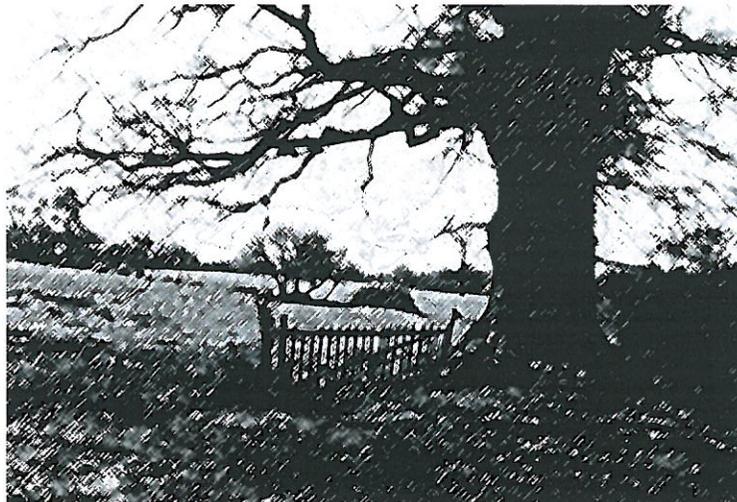
Ferme isolée (Millançay).



Coteau et château (Sarzac).



la pierre de la Marthe



le chêne du Nôt.

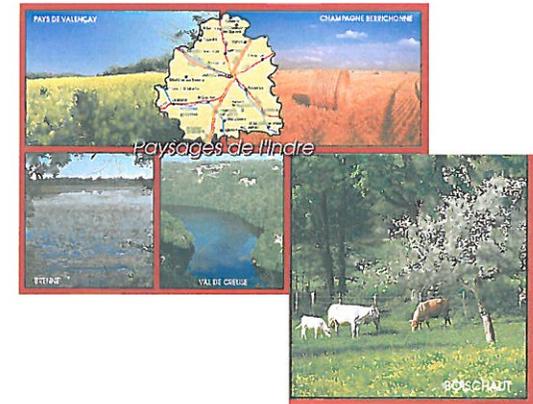


Illustration : © Editions Nivernaises, Cosnes cours sur Loire-58 modifiée par l'Atelier de Paysage C. Chazelle.

Des motifs de détails à foison ?

Comme en contrepoint d'une géographie nonchalante, les motifs de détails semblent se manifester ici à foison. Ils ne sont pourtant pas plus nombreux qu'en d'autres contrées.

Sur le terrain, le regard n'a que peu de prises à une échelle intermédiaire, entre l'échelle de la géographie et l'échelle du lieu. L'échelle de la géographie est celle des horizons. Les prises sur le paysage s'opèrent donc à l'échelle du lieu et, en campagne, la quête des motifs fait feu de tout bois (ou presque) et de tout détail d'intérêt. Tous les sujets de cartes postales s'y retrouvent, certes plus justement contextualisés qu'en photographies sur les petits cartons rectangulaires, mais souvent en piètre état ou mauvaise compagnie. Les vieilles fermes fortement patinées, bien enfouies derrière la haie, mais défigurées par la menace de ruine ou les ajouts récents ; les chemins creux avec leurs haies taillées, en harmonie avec les mouvements de reliefs, mais souvent impraticables et abandonnés ; quelques vieux vergers, quelques vieilles barrières de bois, des animaux, vaches et moutons... D'autres sujets, plus ordinaires et moins académisés, peuvent donner prise au paysage, mais le public manque sérieusement de reconnaissance à leur égard. Ce sont, par exemple, les fonds de prairies parsemées de joncs ; ce sont les petits ruisseaux de prairie, domestiqués, sans arbres ni arbustes. Beaucoup de ces motifs de détails sont, par nature, extrêmement discrets et se révèlent difficilement ou sur un coup de hasard. C'est, par exemple, le grand chêne du Nôt ou le dolmen de Montchevrier «la pierre de la Marthe» qui ne parle bien de paysage que dans le silence de leur solitude...

Explication de la mise en place des paysages du Boischaud méridional :

Histoire de l'occupation du sol

Au Moyen Age les petites propriétés paysannes côtoient les grands domaines et jusqu'à la Révolution l'élevage du mouton est dominant à côté de la culture de céréales.

Les haies ne forment un bocage que dans les fonds de vallées voués aux prairies, ailleurs elles sont utilisées pour protéger les meilleures parcelles, marquer la propriété individuelle ou ombrager les chemins.

Après la Révolution la vente des biens nationaux, la croissance démographique et les partages lors des successions induisent division parcellaire et densification du bocage.

Les innovations agronomiques du XIXe se traduisent ici par l'ouverture des prairies et des landes aux bovins de races charolaises et limousines.

Aujourd'hui la ressource principale est l'élevage de jeunes charolais pour la viande, seules les meilleures terres (bande du Lias) sont emblavées sur de grandes parcelles.

Globalement l'évolution de l'agriculture induit l'abandon des "bouchures" que les agriculteurs n'ont plus le temps d'entretenir.

Les potentialités paysagères du Boischaud méridional :

Des motifs fédérateurs potentiels à révéler :

Les petits vallons secondaires.

Les lignes de haies, les têtards ou têteaux, les grands arbres individualisés, ne manquent pas de charme. Cependant, les petits vallons secondaires sont bien plus que charmants : ils sont empreints de subtilité et d'originalité.

Les petits vallons secondaires se manifestent souvent au regard sous forme d'espaces de prairies, plus ou moins amples, avec ou sans ruisseau. Ils sont peu pentus et cernés de petits tertres longitudinaux qui confèrent à leurs morphologies langoureuses un accent nerveux qui les fait vibrer et résonner à l'écho des lisières forestières toutes proches. Ils échappent à une «dramatique» romantique, et aucune carte postale ne les représente, sauf une intitulée «Moutons au pâturage» et sous titrée : «Présents (les moutons, pas les vallons !) dans de nombreuses régions de France, ils ajoutent un décor à la nature»... Lorsque la «fabrique», ici le mouton, fait à elle seule le paysage, alors le regard sur le pays s'étiole dangereusement et il y a, à coup sûr avec la mort du regard, haut risque de mort de paysage.

Les dynamiques d'évolution et leurs potentialités paysagères

MOUTONS AU PÂTURAGE

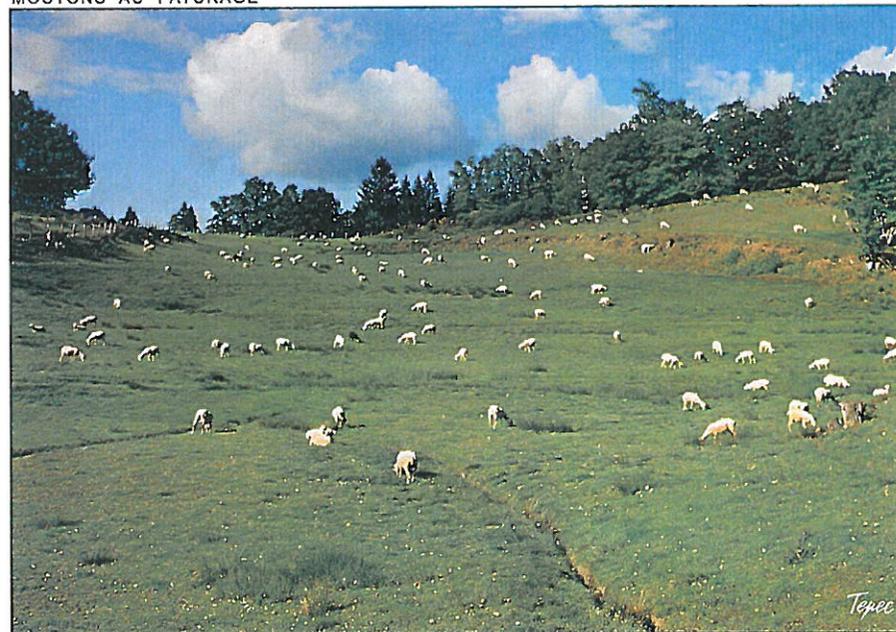


Illustration : © «Tépec» Editions, Limoges



Les petits vallons secondaires.



Des paysages comme des émaux cloisonnés.



Une vieille ferme, même en ruine, bénéficie de la reconnaissance d'un «sens» paysager...



Un substrat plastique à reconsidérer en profondeur :

Le substrat plastique est aux représentations et images paysagères ce que la terre végétale et le terreau sont aux plantes : une condition importante d'épanouissement et de longévité.

Les effets de surfaces cloisonnées :

Les effets de surfaces des champs de labours ou des prairies de pâtures dont l'échelle et l'horizon proche sont déterminés et cadrés par des haies, ou bien bornés par un bois un groupe d'arbres ou les bâtiments d'une ferme. L'agriculture sait révéler des surfaces sans trahir ni masquer le modelé du relief. Les formes de la géographie du Boischaud méridional sont comme sculptées en bas relief, et cloisonnées comme des émaux. Pour peu que le regard les reconnaisse sous un bon éclairage, elles ont capacité à se révéler extraordinaires et riches de diversité.

Cependant, certaines couleurs, certaines textures ou certaines cultures se marient plus heureusement que d'autres. La prairie s'accorde assez bien, par l'entremise de sa texture, au chaume du champ de blé, alors que, trop différente, elle est heurtée par le chaume d'un champ de maïs. La prairie est particulièrement bien soulignée par les haies, les rapports de volumes sont équilibrés, alors qu'un champ de maïs ou de tournesol phagocyte le volume de la haie. Certaines couleurs comme le jaune acidulé du colza sonnent sur un mode en rupture brutale avec celui de la prairie voisine.

Les effets de points :

Les éléments remarquables, qu'ils soient architecturaux ou végétaux, ne sont pas toujours «remarquables». Le public est généralement indulgent envers les éléments trop ordinaires de la nature. Au contraire il est beaucoup plus exigeant envers les éléments de la culture. Une vieille ferme, même en ruine, bénéficie de la reconnaissance d'un «sens» paysager issu de l'engouement pour les monuments historiques, un hangar agricole ancien possède une infime chance, auprès d'un public averti. Alors qu'une étable ou une grange récente, en bardage autre que de bois n'a, encore aujourd'hui, aucune chance de reconnaissance. Le bardage bois, quant à lui, ne prend aucun risque, il ne porte pas atteinte à la qualité du paysage puisqu'il s'y dissimule, mais il ne fédère aucun paysage. Les bâtiments de fermes contemporains tranchent avec les images de références reconnues, mais ne donnent à lire aucun sens qui puisse fédérer un paysage.

Ces présences qui habitent le Boischaud méridional, « qui sonnent trop bas » pourraient, sans nul doute porter couleur et texture et créer du paysage.

Les enjeux pour le Paysage

Les enjeux d'ordre particulier :

La protection sur le terrain de paysages sandiens qui n'ont jamais existé «in situ»

- Faut-il créer ce qu'a «vu» George Sand mais qui n'a jamais existé sur le terrain ; ou faut-il montrer le terrain tel qu'il n'a jamais été vu ?
Il serait intéressant de tenter l'un et l'autre.

- Le XVIIIème siècle a vu la création de paysages «in situ» à partir de peintures de paysages qui n'avaient jamais eu d'autre réalité que dans l'imaginaire du peintre et sur la toile. Certains de ces paysages «artificiels» étaient tellement réussis que les peintres eux-mêmes les croquaient «sur le motif».

- Sans tomber dans le système «Parc d'attractions», pourquoi ne pas créer quelques paysages sandiens «in situ» à l'échelle même de plusieurs communes ?

- Pourquoi, par exemple ne pas créer une Mare aux Diaboles plus pertinente et plus émouvante que celle qui est actuellement présentée sous couvert de la «vérité géographique», mais qui n'a rien à voir avec la «vérité paysagère» ?

Par ailleurs, il ne faut pas réduire l'imagination paysagère aux seuls paysages sandiens. D'autres paysages sont possibles à condition de respecter les fondements de toute capacité paysagère, à savoir : un substrat qui révèle une relation esthétisée (expressive et harmonieuse) entre une société et la nature qui la porte. En d'autres termes : à condition que l'ordinaire conserve toutes ses capacités à susciter l'extraordinaire.



Constructions...*agricoles...**récentes...**redoutables...**Extension urbaine au Maillet...**les Forges d'Abloux...**les fermes de Millancay...***Les enjeux d'ordre général :****Les signes de la banalisation qui portent atteinte aux capacités paysagères du Boischaut méridional :**

L'ordinaire n'est pas un danger pour les paysages du Boischaut méridional tant qu'il reste attaché aux continuités des lieux, à l'ordre des choses. Il en va tout autrement de la banalisation qui, par passivité, tend à accepter tout, sans aucune exigence ni aucune fierté. Certainement la limite entre l'ordinaire et le banal (ou le vulgaire) n'est pas aisée à donner. Les risques d'abus sont réels mais tributaires des regards et sous la responsabilité de la société locale et de son «projet» territorial.

L'occupation des lieux

L'occupation des lieux rejoint, hélas trop souvent, le sens militaire du terme dans ses atteintes aux qualités paysagères. Au cours des dernières décennies, le Droit des Sols s'est peu préoccupé de la notion d'identité ou d'esprit des Lieux. Au regard du paysage, les lieux ne s'occupent pas impunément, mais se traitent avec obligeance.

Dans le Boischaut méridional, le phénomène de banalisation par non-respect de l'esprit des Lieux semble assez rare. Il se rencontre, comme partout, surtout en urbanisme, sur les franges des bourgs. Le bâtiment des vestiaires et le stade implantés sur le site des anciennes forges d'Abloux est, dans ce domaine, un exemple édifiant. Ici, l'occupation n'est pas seulement opportuniste, elle est dégradante et témoigne d'un manque navrant d'urbanité et d'imagination.

L'Architecture

L'Architecture en général et celle des constructions agricoles en particulier:

L'Architecture vernaculaire est, en général, fort modeste d'apparence alors qu'elle présente de forts contrastes de volumétries. Dans les villages, les maisons d'habitations peuvent être très petites et sont souvent confrontées à d'immenses granges ou étables beaucoup plus monumentales que les églises elles-mêmes. La banalisation ne provient pas de ces contrastes de volumes. Le plus souvent ce sont les implantations contemporaines de maisons, en rupture de continuité avec les centralités anciennes et à la queue leu leu le long des voies. Les stéréotypes des «maisons de constructeurs» compliquent ou affaiblissent les petits volumes et applatissent les toitures. Les matériaux enfin, et principalement les enduits trop blancs, rompent souvent avec les couleurs et les textures plutôt mates de l'environnement.

Certaines constructions agricoles récentes affaiblissent de leur non architecture les volumes simples et monumentaux auxquels elles se collent sans attention ni respect. Les couleurs claires et les matériaux employés ne font que rendre le spectacle plus consternant.

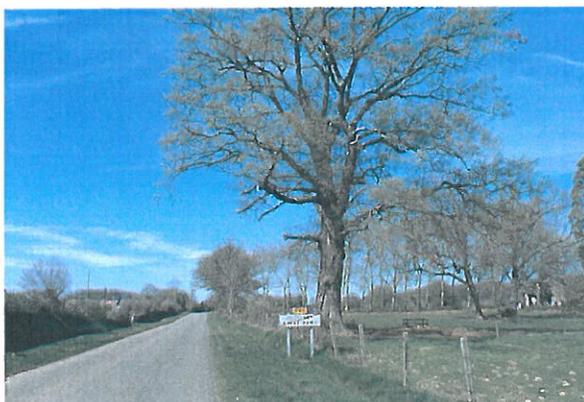
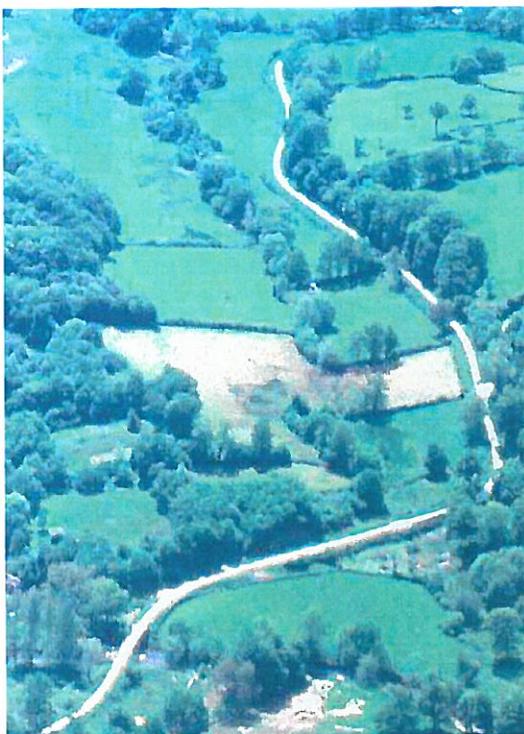
Les accotements enherbés limitent le domaine de la route au strict minimum.

Les routes :

Les routes ont la particularité de coller au relief et de suivre les caprices de la géographie. Les plus droites jouent avec le relief comme à saute-mouton, les plus modestes se fauillent dans la trame bocagère ou les replis du relief. Les accotements enherbés ainsi que l'absence de talus de déblais ou de remblais importants limitent le domaine de la route au strict minimum : le ruban de bitume. Par le fait, l'impact de la route sur le territoire est actuellement très réduit et les routes du Boischaud méridional se révèlent de véritables motifs des paysages.

Tout le monde connaît les résultats sur le paysage des techniques routières basiques : les successions de talus de déblais et de remblais « à la Française » banalisent la route de leurs formes étroitement techniques, augmentent outrageusement le domaine de la route, et stérilisent de nombreuses potentialités paysagères.

En conséquence, une grande attention devra être portée aux éventuels travaux routiers afin que les talus, occasionnés par les mises aux normes, ne génèrent pas des routes en rupture d'échelles et de motifs avec le territoire aux alentours.



Le détail qui tue !



Photo DDE Ste Sève-Indre

La taille des haies.

Lorsque les plans moyens sont peu prégnants, et c'est souvent le cas en Boischaud méridional, le premier plan revêt une grande importance dans la perception du paysage. Les bouchures sont encore très présentes et nombre d'entre elles sont taillées à l'épaveuse.

Le résultat relève plus du hachis que de la taille : c'est le détail qui tue... de toute évidence, l'épaveuse n'est pas l'outil le mieux adapté à la conduite des bouchures. Le retour à la haie plessée (haie dont le bois est fendu puis ployé puis tressé), n'est sans doute pas imaginable à grande échelle. L'emploi du lamier comme par exemple sur le territoire de Sainte-Sève, est, de loin préférable, à condition toutefois de tailler du petit bois et de pouvoir tailler les bouchures à l'horizontale et pas uniquement à la verticale. Il ne faut pas s'y tromper, la taille des bouchures dans la forme traditionnelle requiert, que ce soit fait à la main ou à la machine, une taille très régulière afin d'obtenir la bonne densité de haie et l'effet de clôture.

...même si, parfois, l'espace d'une saison, certains savent dialoguer avec l'étendue des cultures...

Les restructurations foncières :

Les restructurations foncières, inhérentes à l'évolution de l'agriculture, réduisent la quantité de haies et modifient l'aspect du pays. Les parcelles ainsi agrandies se trouvent souvent parsemées ici et là d'arbres imposants, rescapés de la tronçonneuse, mais totalement égarés sans le lien qui les reliait les uns aux autres. Le sentiment de perte pour le paysage persiste même si certaines structures géographiques deviennent plus lisibles.

Il est certainement douloureux d'abattre de grands arbres. Il est cependant regrettable de les laisser errer ainsi, sans soutien, aux milieux des cultures, même si, parfois, l'espace d'une saison, certains savent dialoguer avec l'étendue des cultures.

La Haie fait partie des motifs emblématiques du Boischaud méridional. A ce titre, il semble intéressant de soumettre les plans de restructurations foncières à un travail de mise en scène paysagère, plutôt que de se donner bonne conscience en «conservant» quelques beaux sujets et compter sur cette générosité pour honorer le paysage. Il est sans doute possible de répondre aux exigences de l'agriculture moderne tout en respectant les continuités du maillage bocager, les effets de rideaux et certains rapports d'échelles.



Carrière de St Benoit du Sault



Les confrontations brutales entre le présent et le passé :

Comme pour l'architecture, la question des confrontations brutales entre le présent et le passé se pose aussi à travers les mutations agricoles et leurs conséquences sur les structures parcellaires ainsi que sur l'image du domaine agricole. Il en va de même dans d'autres domaines encore comme celui des carrières, celles de St Benoit-du-Sault ou celles de Cluis qui occultent complètement le site de la motte féodale de Cluis-Bas. On peut mentionner aussi les alignements de poteaux en acier galvanisé confrontés aux bords de routes très végétalisés ainsi que les pylônes des lignes Hautes Tensions qui parlent un tout autre langage que celui du bocage...



Les lignes Hautes Tensions parlent un tout autre langage que celui du bocage...

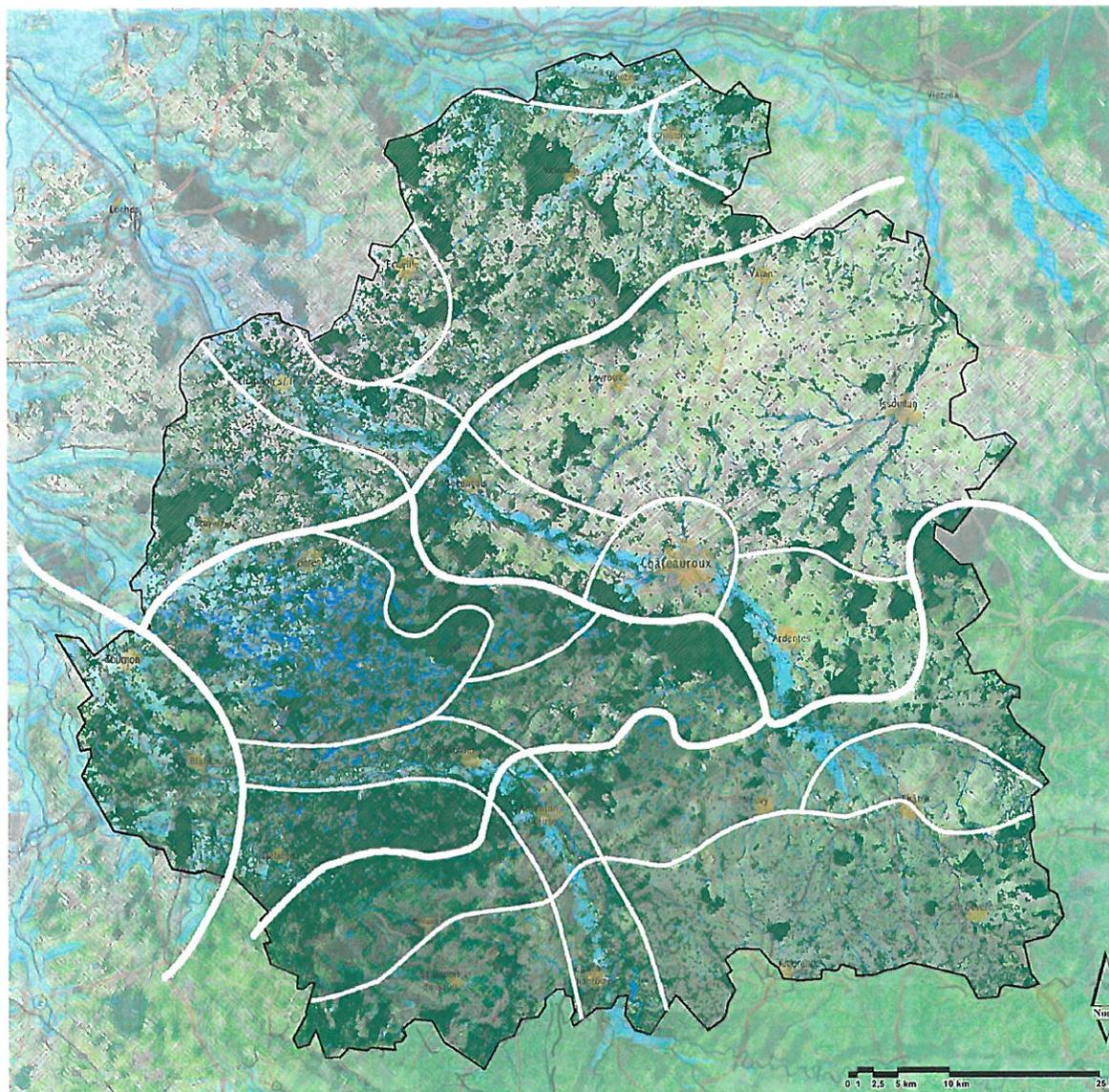


facteurs de banalisation...

L'abandon des prairies de fonds de vallons

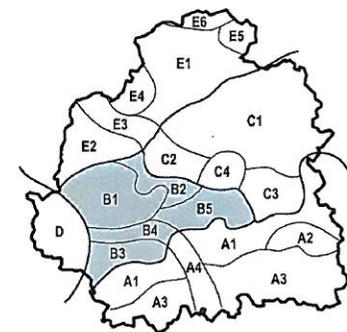
Le maintien de la prairie sur les fonds des vallons permet une bonne lecture paysagère des structures des ruisseaux et de leurs ripisylves. Ces vallons sont en danger de fermeture par abandon de la prairie au profit de la friche pour les plus étroits, ou au profit de la peupleraie pour les plus amples et les plus humides. La peupleraie est souvent un facteur de banalisation des paysages. Sans aller jusqu'à interdire toute plantation de peupliers, il serait bon de limiter et de réglementer les peupleraies, tout au moins en termes de paysage.

ATLAS DES PAYSAGES DE L'INDRE LES GRANDES UNITES PAYSAGERES



Support de carte : photo satellite N°Sat

ATELIER REGIONAL DE PAYSAGE ET D'ARCHITECTURE DE L'ENVIRONNEMENT - SEPT. 2001 -



A- BOISCHAUT MERIDIONAL

- A1- Pays de crans
- A2- Plaine de Vic
- A3- Pays des châtaigniers
- A4- Vallée de la Creuse

B- BRENNES

- B1- Brenne des étangs
- B2- Brenne des bois
- B3- Petite Brenne
- B4- Vallée de la Creuse
- B5- Queue de Brenne

C- CHAMPAGNE BERRICHONNE

- C1- Champagne, plaine d'Issoudun
- C2- Champagne, vallée de l'Indre
- C3- Champagne, plaine d'Ardentes
- C4- Châteauroux

D- PAYS BLANCOIS

- F- GATINES DE L'INDRE**
- E1- Gâtine de Valençay
- F1- Gâtine d'Issy-le-Ferron
- E3- Vallée de l'Indre
- E4- Plaine d'Écouillé
- E5- Pays de Boselle
- E6- Vallée du Cœur



La Brenne

la Française. Grand Etang de Migné

LA BRENNNE

Les textures des premiers plans, haies, joncs, roseaux, auxquelles on ne prête d'ordinaire que peu d'attention, gagnent les horizons

Si la ligne d'horizon est sous tendue par des lisières forestières, rivages lointains aux reliefs dormants... Si le ciel passe parfois sous l'horizon, avec un trait d'union doublé : lignes de prairie, ponctuées de buttes aux allures de tumulus, lignes d'eau ponctuées d'îlots plantés de bosquets aux allures de bois sacrés, lignes de forêt ponctuées de fermes ou de hameaux... Si les routes, même les plus modestes, fendent toutes droites aussi bien les terres que les eaux... Alors certainement vous êtes en Brenne.

Les caractères d'identification Paysagère :

Une basse continue en figure de Janus.

En Brenne, la basse continue des paysages se compose en double face, telle une figure de Janus. Elle alterne le plus souvent entre des terres sur fond d'étangs ou des étangs sur fond de terres. Cette image est, en vues aériennes, parfaitement compréhensible. Au sol, cette image n'est véritablement et totalement préhensible que lorsque le visiteur s'éloigne des routes et se trouve en un point d'observation ouvert directement sur les étendues (étangs, bois, pâtures ou landes). En Brenne, ce qui se découvre en prenant de la hauteur ressemble bien peu à ce qui se voit depuis le sol et en particulier depuis les routes.

Ici, pas de «bourdon» rythmé comme en Boischaud méridional. La basse continue s'étire et se module en léger bas-relief, mais ne «danse» pas. La géographie se fait caméléon, dissimule ses reliefs dans une sorte de mimétisme qui égare les sens. On cherche les mouvements de la terre, le sens du relief, vers où s'écoulent les eaux ? Le paysage est ici, plus qu'ailleurs, une quête qui nécessite l'arrêt prolongé.

Si le voyageur passe trop rapidement, la Brenne peut sembler n'être qu'une toile de fond tant les plans moyens demeurent lointains, noyés dans les horizons ; ou inexistantes, effacés par les sous-bois. Bientôt, à la



faveur d'une pause, le paysage s'entend mieux, la basse continue s'anime. Les textures des premiers plans, haies, joncs, roseaux, auxquelles on ne prête d'ordinaire que peu d'attention, gagnent les horizons, révèlent l'architecture d'un grand chêne ou d'une ferme, se heurtent à l'austère rugosité d'un champ de résineux ou mieux, se fondent dans le velouté onctueux d'un bois de saules. Des figures en lanières découpées et tendues horizontalement motivent l'intérêt. D'insoupçonnables lignes se révèlent en multitudes de plans finement tressés. La verticalité, rare, érige le moindre détail en monument et les bosquets qui pavoisent sur les «buttons» prennent des airs de bois sacrés.



Etonnant pays qui dédouble et multiplie ses horizons



Étangs d'eau, étangs d'herbes...



vallée de la Creuse.

Un pays qui dédouble ses horizons.

Etonnant pays qui, à la fois enfouit, efface, estompe, quasi à l'infini, ses propres horizons ! Etonnant pays qui dédouble et multiplie ses horizons, du mesurable à l'impalpable ; du visible à l'insongeable.

Ciels et météores sont portés en pavois sur ces horizons tendus. Ciels et eaux, ciels et terres d'herbages, eaux et terres d'herbages, ciels et forêts, terres de labours et forêts... se répondent à l'horizon en échos différés par la multitude des détails, des textures et des valeurs colorées.

Sur les étangs, les reflets dramatisent hauteur et profondeur. La surface des eaux n'est pas toujours lisse et apte à l'effet miroir. Cependant, métalliques et nuancées par le vent et la lumière, les surfaces aquatiques suscitent l'imaginaire et touchent aux horizons de l'âme humaine.

Etonnant pays qui, parfois le long des routes, dérobe ses étangs aux regards, et par là soustrait ses horizons aux visiteurs. Ces derniers ne seraient-ils pas les bienvenus ? De longues digues plantées d'une végétation dense prennent le relais des haies du bocage et masquent de vastes séquences de pays. Ne reste alors pour seul horizon que la fuite de la perspective de la route, droite à perte d'horizons et donc de paysages...

Une basse continue «syncopée» par la vallée de la Creuse.

La vallée de la Creuse...c'est un autre monde, et pourtant c'est elle qui révèle le plateau de Brenne.

Autant la vallée de la Creuse, en Boischaux méridional, est une simple accentuation des caractères paysagers de l'entité géographique qu'elle traverse, autant, en Brenne, et jusque dans le Blancois, cette même vallée est un enchaînement «syncopé» entre la Brenne du nord et le Brenne du sud ou le plateau du Blancois à l'ouest.

Les coteaux de la vallée de la Creuse tendent les plateaux brennoux sur leurs rebords, un peu comme la peau d'un instrument à percussions. Des petits vallons secondaires, nombreux et profonds ourlent les crêtes de leurs plis. Des fermes, des hameaux et des châteaux viennent agraffer et orner cette structure géographique et cette «attache» paysagère.

Les motifs de la charpente (géographique) paysagère de la Brenne.

Les motifs d'intérêt de la charpente géographique des paysages de la Brenne sont peu diversifiés. Seule la vallée de la Creuse vient animer vigoureusement la surface de la vaste cuvette tectonique primitive et les buttons lorsqu'ils sont présents jouent timidement le rôle de collines.

Les étangs révèlent, à l'évidence, cette cuvette primitive bosselée et appartiennent à ce titre à la charpente des paysages de la Brenne. Les étangs d'herbe succèdent aux étangs d'eau d'où émergent quelques terres vouées aux labours ou à la forêt.

En proportions de surfaces, les forêts et les bois sont plus nombreux en Brenne que les étangs. Pourtant les étangs, - comme les «clairières» habitées et, dans une moindre mesure, les espaces de prairies et de champs, - s'individualisent et marquent l'observateur, alors que les forêts et les bois apparaissent plutôt comme des cloisons et demeurent le plus souvent de simples fonds, des motifs secondaires de faire valoir.

Seules les plus grandes forêts comme celles de Lancosmes ou de Châteauroux parviennent à se hisser au rang des motifs de la charpente paysagère.

Les étangs révèlent, à l'évidence, cette cuvette primitive bosselée et appartiennent à ce titre à la charpente des paysages de la Brenne.



Migné - La GrandMaison



Ferme et étang de la Petite Cosse.



Les Fourdines



Vilnet sur Creuse.



Méobecq



Romefort sur la Creuse



St Gaultier

Les routes, quant à elles, abdiquent à « parler le langage précis du relief » devant la mollesse de la géographie et prennent le parti de « tirer » droit. Cette rigueur, parfaitement heureuse en définitive, révèle bien mieux les reliefs que tout autre structure naturelle ou culturelle. En effet, si la géométrie en plan de la route est toute droite, son profil en long épouse quant à lui les subtilités du terrain. La route offre ainsi une forme de jalon qui rend parfaitement lisible le relief. Sur les rebords de la vallée de la Creuse, les routes changent de ton, et suivent ce que dicte le relief. Elles finissent par se rendre, se soumettent à la rivière et suivent le fond de la vallée.

Sur la vallée de la Creuse, Saint-Gaultier, garde l'entrée de la Brenne et veille en faisant diversion. Qui ne connaît pas le pays peut passer à Saint-Gaultier et rejoindre Le Blanc, sans imaginer un seul instant que la Brenne est là, toute proche. Les bourgs se succèdent le long de la rivière et de la route nationale 151 et n'invitent pas à pénétrer vers le cœur de la Brenne.

Au cœur de la Brenne, les gros bourgs comme Mézières-en-Brenne sont rares. Les petits bourgs comme Méobecq au nord de la Creuse ou bien Oulches au sud ne sont qu'une poignée tout comme Les hameaux comme La Gabrière ou Anguyenne. Les bourgs ne semblent pas être implantés sur des effets de reliefs remarquables. Cependant, ils sont quasi systématiquement situés sur des carrefours importants par le nombre de routes qu'ils rassemblent, et « rayonnent » dans six directions au moins. Les fermes isolées ou les petits groupes de fermes sont moins nombreux qu'en Boischaud méridional. « Chaque ferme semble avoir son étang » dit-on. Les étangs sont tellement nombreux qu'il est difficile de faire mentir cette formule. Néanmoins, rares sont les fermes qui, au regard du paysage, commandent littéralement un étang. Sans doute parce qu'ils sont tous artificiels et que l'implantation des fermes dépend, avant tout, de considérations plus strictement naturelles. Les fermes sont implantées de manière très ordinaire sur les surfaces hautes et apparaissent parfois comme sur des îles ou des presqu'îles. S'il arrive qu'elles soient adossées à un buton, elles sont souvent à l'écart des routes auxquelles un chemin en pédoncule, les relie.



Les Baudets (La Pérouille)

La surface « bosselée » de la Brenne est la structure première de la charpente géographique, elle parle de l'étendue comme la peau parle du corps. La vallée de la Creuse est la seconde, elle est l'événement géographique le plus contrasté de l'unité paysagère de la Brenne, mais en aucun cas elle n'est une rupture, bien au contraire : elle parle de l'épaisseur. En Brenne, il y a comme un pays du « dessus » et un pays du « dessous ». Sur les rebords de coteaux viennent se concentrer certains motifs, notamment d'architecture, qui restent néanmoins spécifiquement brennoux.

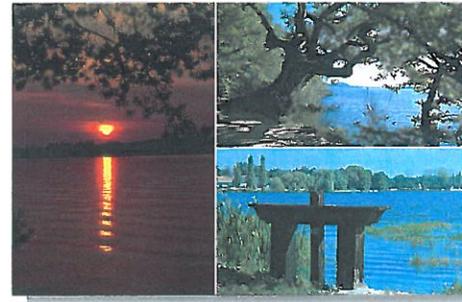
Les petites vallées comme celle de la Claise, noyées dans la profusion des détails, sont presque insoupçonnables. Les ruisseaux, sans parler de leurs vallons, sont parfaitement invisibles comme le Blizon, le Suin, l'Yoson au nord de la Creuse, ou la Gastevine et la Noraie au sud. Les cours d'eau qui rejoignent la Creuse se remarquent par des encaissements plus lisibles, mais uniquement à l'approche immédiate de la Vallée de la Creuse qui entaille le « plateau-cuvette » du pays brennoux : mais déjà c'est un autre paysage !

Des motifs emblématiques stéréotypés.

Au pays des mille étangs, il n'y a qu'un château du Bouchet. Mais au pays des mille étangs n'y a-t-il qu'un seul «gros vieux chêne tordu qui se penche sur l'eau» : celui de l'étang de la mer rouge ? Au pays des mille étangs, n'y a-t-il qu'une seule bonde de bois ? Si l'on en croit les cartes postales, au pays des mille étangs, il n'y a qu'un seul étang ! Le stéréotype est ici poussé à l'extrême.

Les vues des cartes postales ne montrent que rarement la multiplicité des horizons. L'incontournable coucher de soleil est souvent tellement prégnant que la Brenne est évincée. Au pays des milliers d'horizons et des centaines d'étangs, le creuset des motifs emblématiques est à rechercher dans une expression de l'idée du sauvage plus poétique que littéraire, plus musicale que pittoresque et figurative. Cette idée du sauvage est aux antipodes de celle qui nous est présentée sur les cartes postales, sur le mode «Walt Disney».

Les étangs, atmosphériques jusqu'à la féerie n'ont rien d'un «gentil» documentaire. Leurs formes innombrables et leur végétation changeante, mouvante, inquiète parfois. En Brenne, l'observation de la nature et la contemplation des paysages, pas plus que les pratiques de la pêche et de la chasse ne peuvent emprunter les chemins stéréotypés sans s'égarer dangereusement.



EN BRENNE



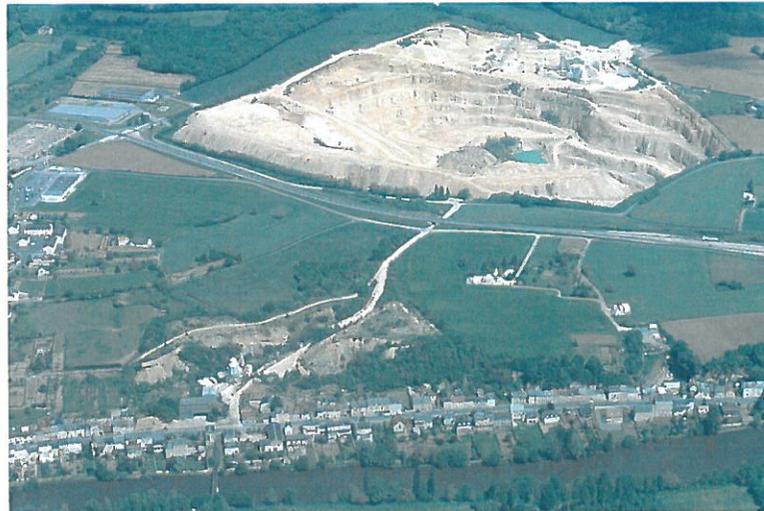
Au pays des mille étangs n'y a-t-il qu'un seul «gros vieux chêne tordu qui se penche sur l'eau»

Des motifs emblématiques détournés.

Sur la vallée de la Creuse, le calcaire affleure, parfois en falaises remarquables, mais il n'est pas ou peu mis en valeur. Les anciennes carrières pour l'exploitation de la chaux sont masquées. Dans les bourgs, les façades sur rue, ainsi que les terrasses sur la rivière se parent de calcaire. Pourtant, la pierre de taille n'est pas mise en relation avec l'épaisseur du socle brennou.

En balcon sur la rivière, parfois fondés sur des structures en terrasses comme à Saint-Gaultier, l'implantation des bourgs tend et prolonge les plateaux vers la rivière. Ces agrafes magnifiques devraient parler de la Brenne dans leurs fondements. Dans les apparences, détournées vers la route et la rivière, elles parlent de l'ailleurs et contribuent à augmenter le caractère mystérieux de la Brenne du «dessus».

La modestie de l'habitat villageois contraste avec le monumental des châteaux qui se pressent sur le rebord du plateau. Dans la vallée, il en va de même. Alors que les maisons, à l'arrière des voies de communication, restent basses et humbles, l'architecture de façades se mâtime d'apports exogènes venus des pays de Loire et d'ailleurs.



Les carrières sont masquées. Les façades se parent de calcaire...



Des motifs de détails au rang de la



Les «prises» sur les paysages de Brenne se font souvent, dès les premiers plans, à l'échelle de l'herbe ou du jonc...



Le détail porte le paysage et ouvre de nouveaux horizons...

charpente paysagère.

Les «prises» sur les paysages de Brenne se font souvent, dès les premiers plans, à l'échelle de l'herbe ou du jonc... Le plan moyen est très souvent un plan «vide», comme un silence en musique. Ce «blanc» hausse de fait les motifs de détails, même les plus modestes, au rang des motifs de charpente, voire même au rang de motifs fédérateurs. Si, en d'autres paysages, l'intérêt se focalise de manière très classique sur les plans moyens, en Brenne, la «profondeur de champ» est maximale. Les détails se fondent dans les horizons mais curieusement ne s'y perdent pas puisque les horizons se détaillent jusque dans les premiers plans...

Souvent aussi, l'extraordinaire n'est identifiable qu'en premier plan sur un point de détail inattendu : Un arbre ou une ligne d'arbres morts noyés, dont les branches, blanchies aux intempéries, émergent telles les ossatures d'une découverte archéologique. Dès lors, le détail porte le paysage et ouvre de nouveaux horizons.

La mise en place des paysages de Brenne

Histoire de l'occupation du sol.

Les premières créations d'étangs sont dues aux moines de St-Cyran, Méobecq et Fontgombault et datent du XII^e siècle.

La Brenne est cependant restée un pays insalubre aux conditions de vie très difficiles jusqu'au milieu du XIX^e.

Un vaste programme d'amélioration est lancé sous le Second Empire : assèchement, drainage, amendement calcaire des terres, plantation de pins, création de routes...

Dans la première moitié du XX^e l'économie agricole repose encore sur la pisciculture extensive et l'élevage bovin (agropastoralisme).

Aujourd'hui on assiste à une multiplication des étangs de pisciculture intensive (destruction des

roselières) ou de loisirs (creusés) et à l'extension des chasses. Cette dernière spéculation, plus rentable, supprime l'économie agricole : les friches s'étendent et les bâtiments sont abandonnés. Dans ce contexte les surfaces enrésinées s'accroissent.

Au cœur de la Brenne le bâti, fermes isolées ou petits hameaux, forme un semis régulier et lâche, la trame des routes carrossables, distendue, est complétée par de nombreux chemins desservant bois, étangs et bâtiments.

Ce schéma est bouleversé en "queue de Brenne", pays de cultures soumis à l'influence de Châteauroux et traversé par l'axe Paris-Toulouse : là se développe la construction de maisons neuves et de lotissements.

La vallée de la Creuse présente également un schéma différent avec un habitat organisé le long de la rivière, de la Route Nationale et de la voie ferrée, axes de communication.



Ferme et étang de Grandeffe.

Les dynamiques d'évolution et leurs potentialités paysagères



Les potentialités paysagères de la Brenne :

Des motifs fédérateurs à (ré) inventer :

Les Buttons :

Comment est-il possible que les Buttons n'aient pas inspiré plus que cela la peinture du XIX^e siècle ou même la bande dessinée contemporaine ? Ce sont pourtant là des motifs parfaitement extraordinaires et propres à susciter l'imaginaire... Trop éclipsés par les motifs des étangs, sans doute, ils ne sont pas suffisamment connus, ni suffisamment médiatisés par l'image. Quelques textes les mentionnent et parfois évoquent leurs qualités mystérieuses, mais nous n'avons trouvé aucune image de «Buttons», encore moins de carte postale.

Les buttons sont pourtant des motifs paysagers qui mériteraient à être (re)découverts : ils sont comme les montagnes de la Brenne. Ils peuvent se montrer pittoresques avec leurs silhouettes très graphiques et avec les couleurs du sol parfois mis à nu par l'érosion. Leur ressemblance à des buttes funéraires antiques, leur végétation très contrastée avec celle des terres plates, en font des sujets aussi curieux que fantastiques. Ils n'attendent que d'être délicatement et subtilement exhumés de leur nuit paysagère...



les buttons...



motifs extraordinaires...



eclipsés par les étangs...



Les émerisions lacustres cristallisent peurs et fascinations.



Les structures en terrasses sur la rivière - La font. (Ruffec).

Les «émersions» lacustres :

De certains étangs émergent parfois des vestiges ligneux, blanchis par le temps et l'eau et qui évoquent ces cimetières de bateaux que la marée découvre. Ces lignes de troncs décharnés, ces traces de haies ou de bosquets emprisonnés par les eaux, se révèlent spectacles inattendus et fantastiques, perchours sordides ou magnifiques selon l'heure et la lumière...

Les étendues d'eau fascinent et inquiètent profondément l'Homme car elles touchent aux profondeurs de l'imaginaire. Les émerisions lacustres cristallisent peurs et fascinations. Elles peuvent devenir motifs de paysage à condition qu'elles ne soient pas «tuées» par la répulsion qu'elles peuvent inspirer de prime abord.

L'épaisseur du socle Brennou et les structures en terrasses sur la rivière

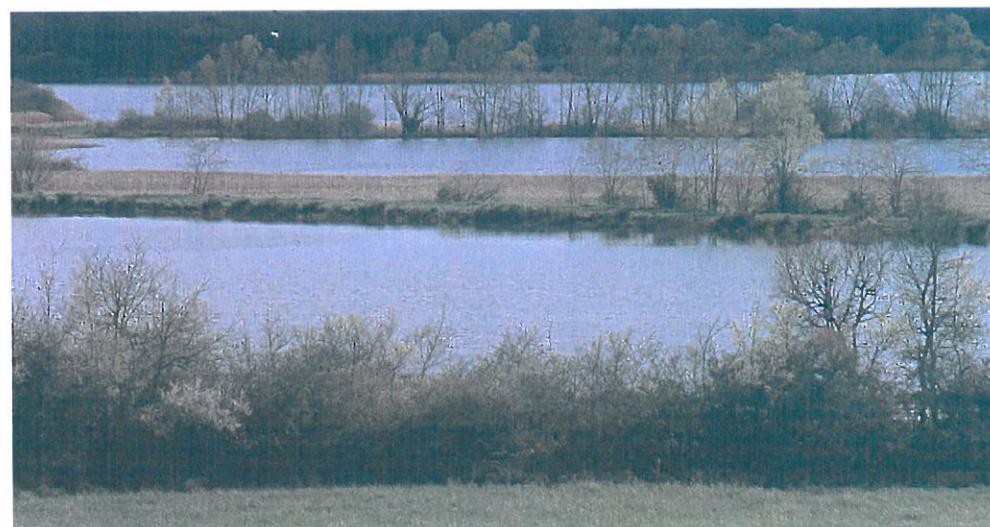
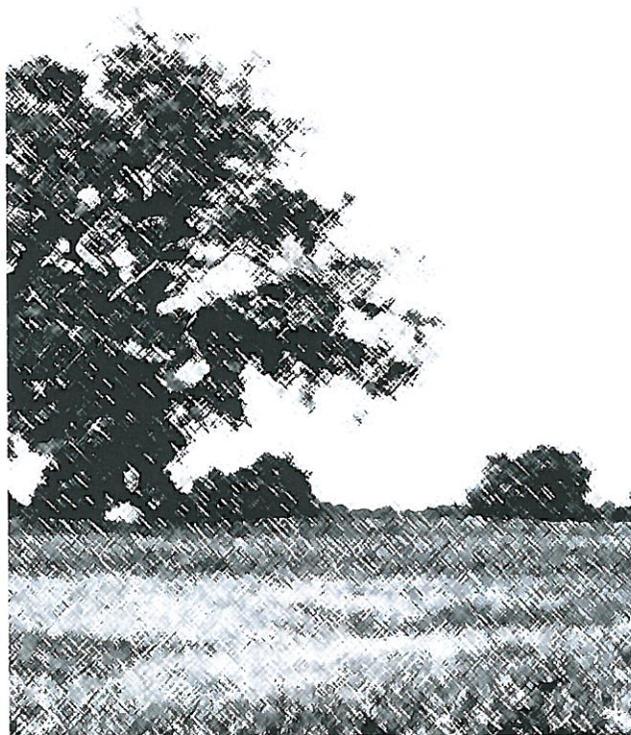
Les capacités de la vallée de la Creuse à révéler, même indirectement, les paysages de la Brenne sont nombreuses et sous estimées. Les falaises calcaires, les fours à chaux et les anciennes carrières, les implantations villageoises sur les terrasses alluviales de la rivière, les châteaux qui ornent les crêtes ainsi que les vallons encaissés qui frangent les coteaux de la vallée seraient sans doute des motifs enrichissant pour le paysage. Il serait intéressant de rendre sensible l'appartenance de ces motifs à la Brenne.



de Margaux à la Braudière...

Un pays déjà bien «représenté» en littérature et poésie :

Les quelques textes littéraires ou poétiques sur la Brenne que nous avons pu consulter montrent une richesse de perception paysagère bien supérieure à ce que suggère l'iconographie. Pourtant les mots ne savent ni mieux ni moins exprimer les sentiments paysagers. Sans doute l'image est le «média» contemporain par excellence, mais, quoique l'on en dise, les mots restent plus facilement lisibles du public, tandis que l'image demeure encore prisonnière du syndrome de l'objectivité.



«...Région si pauvre, mais si attachante, où les teintes ont toutes l'air passées: rouges de rouille, jaunes de vieil or, et des verts anémiques.»

Jacques Termant

«...la monotonie est rompue par quelques bouquets d'arbres, pauvres restes des magnifiques forêts d'autrefois.»

Hugues Lapaire

George Sand

Si George Sand a peu fréquenté la Brenne, elle y vint cependant en juin 1846 à l'occasion des courses hippiques de Mézières (...)

« (...) De Brèves s'est fait pardonner en crevant ses chevaux déjà éreintés, pour nous mener le soir même en pleine Brenne, c'est-à-dire en plein désert, voir un vieux château désert, appelé le Bouchet, du temps de Louis XIII, parfaitement conservé, dans une situation admirable. C'est une des plus belles choses de notre Berry que cet endroit-là. j'y retournerai, et j'y placerai un roman. Le ravin, les ronces gigantesques, le préau triste et frais, les tumulus et les étangs, le coucher du soleil, et puis ensuite la lune et une soirée charmante, c'était complet. »

On peut regretter que le roman Promis par George Sand n'ait jamais été écrit.

Hugues Lapaire

En 1918, il publia *«le berry en diligence»*, promenade pittoresque à la découverte des curiosités de l'Indre et du Cher. Quittant Argenton, les voyageurs gagnent Saint-Gaultier pour se diriger vers Le Blanc :

*« Le fantastique va maintenant se mêler aux péripéties du voyage.
De Saint-Gaultier, la sagesse commanderait que nous prissions la route carrossable du Blanc ; mais quelqu'un, je ne saurais dire qui, le diable apparemment, qui, dit-on, est artiste à ses heures, nous souffla que, en faisant un coude sur la droite, nous traverserions une région des plus curieuses, où Alfred de Vigny venait chasser le Loup.
L'idée nous vient de courir l'aventure, de nous éloigner un peu des sentiers connus, de la banale et froide nomenclature des monuments et des vestiges du passé, et, poussés par la mystérieuse influence de «Georgeon», - c'est le nom du Diable, en Berry, - nous engageons la diligence dans des chemins impossibles, où jamais un voyageur ne s'est risqué qu'à pied ou à dos de mule. Un pays sauvage, primitif, s'offre à nos yeux. Il s'étend entre le cours de l'Indre et celui de la Creuse. La forêt de Châteauroux le limite à l'est, la Claise le traverse et son point central est Mézières. Ce pays, c'est la Brenne, la «Sologne du Berry», vaste brande humide couverte de marais enfiévrés, huit mille hectares d'étangs d'où se dégagent des miasmes dangereux.
Une impression profonde de silence et de désolation vous étreint devant ce désert, dont la monotonie est rompue par quelques bouquets d'arbres, pauvres restes des magnifiques forêts d'autrefois. »*

Jacques Termant

Dans son deuxième livre, *«Parmi les autres. Choses vues»*, Jacques Termant, alias François Balsan, précise en avant-propos : «J'ai essayé de regarder autour de moi, parmi les autres ; et j'ai groupé là quelques rencontres, sur un ton très nature.» L'un des récits du livre, «Panne de nuit», relate un de ses rencontres avec un personnage insolite, au cœur de la Brenne. Et les premières lignes de cette nouvelle offrent une description pittoresque du «pays aux mille étangs»:

«Je roulais depuis deux heures dans ce territoire de sables, d'étangs. Région si pauvre, mais si attachante, où les teintes ont toutes l'air passées : rouges de rouille, jaunes de vieil or, et des verts anémiques. Les éléments y sont débris, et les sèves n'ont pas la force de monter.

Ma voiture me conduisait à la fantaisie des petites routes qui relient les agglomérations, ou divergent sans issue vers des exploitations isolées. Des exploitations... Si l'on peut dire ! La nature paraît ici jalouse de son indépendance, et plus soucieuse d'indolence que de rapport. D'amusantes buttes gréseuses, témoins d'érosions extrêmement anciennes, encombrant avec sans-gêne les champs timides, auxquels la main des hommes n'a guère marqué qu'un contour. Des étangs, beaucoup d'étangs, avec une hiérarchie. Les grands, vastes mers impassibles. Les petits qui pullulent, et dont pourtant pas deux ne se ressemblent ; au passage du moteur insolite, chacun vous lâche un oiseau différent. Ici décolle un héron pourpre dans sa majesté offensée, laissant traîner ses pattes sous son vol gauche, comme une expression souveraine de mépris. Là jaillit un bourdonnement de canards, masse compacte, suppléant à la qualité par le nombre : ils fuient poser ailleurs leur vacarme indiscipliné. (...) Quelque part, un coin de l'horizon essayait d'enterrer le soleil ; mais il résistait à se laisser arracher du ciel, comme un cœur d'une poitrine saine, et s'entourait d'une hémorragie. D'où ces nuances vermeilles sur la crémeuse uniformité du troupeau.»

Yves La Prairie

Pendant onze ans. Président de l'Académie de Marine, membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, éminent spécialiste des océans, lauréat du Grand Prix de la Mer pour *Le nouvel homme et la mer* (1977), Yves La Prairie est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages : essais, roman, poésies... Cet inconditionnel des océans a fréquenté et aimé les «sérénités brennouses» au cours des années 1980. Je l'ai alors connu et il eut la délicatesse de me dédier «En Brenne», un poème de son recueil : Les solitudes habitées. Quelques extraits de cette poésie suffisent à goûter la sensibilité de sa plume.

*« Mares de Pantagruel
couronnées de boutons
d'où le mental s'évade
avec ses bottes
de sept lieues.
A chaque étang de Brenne
une faible hauteur d'eau suffit
pour refléter
la galaxie.
(...)
Hiératique, un héron
a décidé de rester le temps qu'il faudra
pour appartenir définitivement
au paysage
(...)
Les étangs se sont fait leurs visages d'automne
dans toutes ces taches de rousseur
Les canards ont mis leurs
grains de beauté.
(...)
Au beau milieu de l'étang
on dirait la Brenne aux bois dormants ;
trois arbres morts ont des moignons blanchis
et des rotules lissées par le temps ;
les sautes du rivage s'inclinent
pleurant leurs morts.
(...)
Etangs !
petits lopins de mer
aux regards noyés d'eau
semés entre nature et rêve
pour ouvrir des
horizons neufs !

Une nuit, un halo
pressé d'abandonner sa céleste fonction,
trahissant doucement
L'astre qu'il couronnait,
descendit se baigner
dans la Brenne.
Il escortait une âme en peine.
L'étang auréolé
a gardé son secret. »*

Textes extraits de «La Brenne et les écrivains»
Auteur : Gérard Coulon.
Editeur : ROYER- Terroirs littéraires

Les enjeux pour le Paysage

Les enjeux d'ordre particulier :

Une iconographie à enrichir et à diversifier :

La Brenne s'ouvre au public par l'entrée «nature sauvage». L'approche paysagère par l'écologie est sans doute une excellente «prise» pour la découverte et la contemplation des paysages de Brenne. Cependant cette clef d'entrée ne doit pas rester la seule clef de lecture paysagère. La stéréotypie des cartes postales actuelles sur la Brenne le montre et alerte sur le danger d'une vision qui risque de se figer si elle n'est pas diversifiée et renouvelée. La Brenne se médiatise encore trop étroitement.

Le paysage est avant tout affaire de projection, donc d'anticipation. Les potentialités paysagères d'un territoire résident tout autant dans les motifs présents sur le terrain que dans les représentations diffusées et communiquées qui en permettent la re-connaissance «in situ». Confrontée à l'iconographie convenue du pays Brennou, la lecture des textes littéraires ou poétiques sur la Brenne, se révèle immensément plus riche et plus juste que les images véhiculées dans de nombreux livres d'images et surtout par les cartes postales.

En Brenne, les potentialités sont à fleur d'eau, mais ne sont pas suffisamment bien portées par le média contemporain le plus puissant : l'image.

Révéler le dualité entre «Brenne du dessus» et «Brenne du dessous»

La partie de la vallée de la Creuse qui traverse le pays Brennou, - que nous avons nommée «Brenne du dessous», - est, certes, dotée de paysages très différents de ceux de la Brenne des étangs. Pourtant, il transparait un «attachement» certain de ces paysages à la «Brenne du dessus». Si l'on creuse derrière les façades cossues des bourgs, si l'on plonge son regard sous le masque de la végétation des coteaux, on rencontre les signes et les traces de cet ancrage à la fois naturel et culturel. Il suffit, par exemple, de considérer les limites des communes : toutes ont leur «tête» sur la rivière, et leur «corps» se tend loin vers l'intérieur du plateau brennou.

Cette dualité, loin d'être un handicap, est sans doute un motif de richesse identitaire, pour les paysages en eux même, mais surtout, en termes dynamiques, pour la théâtralité de leur mise en scène dans le département.





Luant.



ferme de la Cosse.



fermes de la Cosse.



Pavillons sans Paysage.



le grand Dasdé



Les Vaulmiers



Luant.



Les Blusseaux. (Nuret- le- Ferron)

Les enjeux d'ordre général :

Ce sont les signes de la banalisation qui portent atteinte aux capacités paysagères de la Brenne :

Ceux-ci sont sensiblement moins fréquents en Brenne. Serait-ce dû au classement en Parc Naturel Régional ? ou bien au caractère « désertique » du territoire et à sa faible densité de population ?

L'Architecture

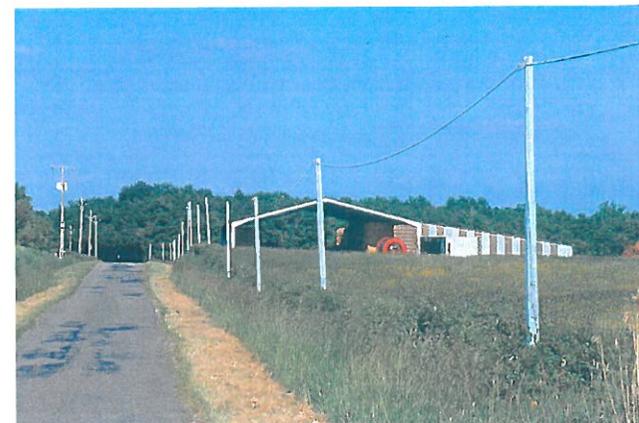
L'Architecture en général et celle des constructions agricoles en particulier

L'architecture locale est très souvent fort modeste ; aussi les signes de banalisation par l'architecture et l'urbanisme sont plutôt rares et sont liés, comme un peu partout, aux stéréotypes d'implantations du « lotissement », aux stéréotypes de formes, de couleurs et de matériaux que les « maisons de constructeurs », entre autres, véhiculent tout particulièrement.

Les constructions agricoles récentes, sans architecture aucune, portent atteinte aux qualités attendues en Brenne. Il est vrai que le pays est tellement discret et caché que le voyageur ne les rencontre pas. Pourtant, cet argument n'est pas recevable au regard du paysage. Le paysage n'est pas plus fait pour les voyageurs que pour les habitants !

En Brenne, plus sensiblement qu'ailleurs dans le département, les signes de banalisation des constructions agricoles sont souvent accompagnés des stigmates d'un abandon des bâtiments anciens au « laisser aller ». L'agriculture semble parfois ne plus avoir ni le temps, ni les moyens de soigner son patrimoine bâti. Ces signes sont d'autant plus remarquables que certaines fermes sont, au contraire, soignées à l'extrême... ces dernières sont-elles encore en exploitation ou sont-elles devenues des résidences de loisirs ?

Les antennes de Rosnay sont plus discrètes que les poteaux en acier de certains réseaux...



Les réseaux aériens :

Les routes sont des motifs de paysages à part entière. Longuement rectilignes, quelque soit leur grade, grandes routes ou petites voies, elles évoquent les voies romaines et sont dotées d'accotements confortables. Cependant, les poteaux en acier galvanisé des réseaux aériens pénalisent gravement ces géométries simples et pures. L'image de référence de ces poteaux nuit gravement à l'image de nature qui est projetée sur la Brenne.

Les parcelles d'enrésinement.

Un bosquet de pins peut se révéler motif sublime de paysage lorsqu'il habille un button, ou lorsqu'il joue ponctuellement en contraste avec le velouté d'un bois de saules ou un bois de chênes. Mais, la raideur et la rugosité des boisements «industriels» de conifères entrent en rupture profonde avec les ambiances des paysages de Brenne. Les étangs, (ou même les prairies), les plus extraordinaires, confrontés à une telle lisière y perdent toutes leurs capacités à se fondre dans les horizons. A coup sûr les lieux y perdent leur âme et leurs potentialités paysagères.



La raideur et la rugosité des boisements «industriels» de conifères entrent en rupture profonde avec les ambiances des paysages de Brenne...

Les digues de protection des étangs.

Certaines périphéries d'étangs sont renforcées par des levées de terres qui, latéralement aux routes, obstruent toute possibilité de voir les étangs. Ces digues, que l'on rencontre par exemple au sud est de Mézières-en-Brenne, sont très longues et souvent rehaussées d'une végétation dense. Elles enferment la route dans une gangue qui la banalise et la rend parfaitement ennuyeuse.



Au milieu des étangs, près de Mézières-en-Brenne...

la route engendre aussi un certain manque de «motivation»...



Les abords de la RN 151.

Le mobilier et surtout l'immobilier contemporain est soumis à rude épreuve le long de cette voie à grande circulation. Cette route est pourtant l'axe qui conduit en Brenne et rien n'invite à voir autre chose que le strict bord de la route et ses lambaux de paysages. Aux abords des bourgs et des villages, l'indigence abonde. En campagne, la route engendre aussi un certain manque de «motivation»... L'aire d'arrêt d'Envault, par exemple, face au château de Rouilly sur la rive gauche de la Creuse, illustre bien le peu d'attention que la route prête à ses paysages.



La RN151 face à Rouilly



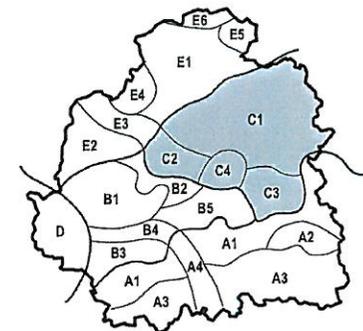
le château de Rouilly depuis la RN151...

ATLAS DES PAYSAGES DE L'INDRE LES GRANDES UNITES PAYSAGERES



Support de carte : photo satellite M'Sat

ATELIER REGIONAL DE PAYSAGE ET D'ARCHITECTURE DE L'ENVIRONNEMENT - SEPT. 2001 -



A - BOISCHAUT MERIDIONAL

- A1- Pays des orris
- A2- Plaine de V.
- A3- Pays des châteaux
- A4- Vallée de la Creuse

B - BRENNE

- B1- Brenne des dings
- B2- Brenne des bois
- B3- Pays de Brenne
- B4- Vallée de la Creuse
- B5- Queue de Brenne

C - CHAMPAGNE BERRICHONNE

- C1- Champagne, plaine d'Issoudun
- C2- Champagne, vallée de l'Indre
- C3- Champagne, plaine d'Ardennes
- C4- Châteauroix.

D - PAYS BLANCOIS

- E- GATINES DE L'INDRE
- E1- Gâtine de Valencay
- E2- Gâtine d'Azay-le-Ferron
- E3- Vallée de l'Indre
- E4- Plaine d'Ecuelle
- E5- Pays de Bazelle
- E6- Vallée du Cl...

La Champagne Berrichonne



L'île de La Touche (Sougé).

LA CHAMPAGNE BERRICHONNE

Si la ligne d'horizon se tend comme sur un océan et demeure insensible aux amples respirations des relief proches... Si les chaumes jouent directement avec les cumulus, si le ciel et la terre, n'ont parfois pour seul trait d'union, que l'île d'une ferme, un château d'eau, ou bien encore le cerne d'une lointaine lisière... alors, probablement êtes-vous en Champagne berrichonne...

Les caractères d'identification paysagère :

Un silence pour basse continue.

Imaginer la Champagne berrichonne sous la neige ! Imaginer le silence vertigineux que la terre porterait alors... Imaginer les richesses de formes pures qui se révéleraient petit à petit et découvrir la pureté des courbes de relief de cette Champagne qui n'est ni plate ni monotone quoiqu'on en dit !

La basse continue des paysages de Champagne berrichonne est facile à lire. Pourtant elle semble, auprès du public, difficile à goûter et à apprécier. Cette «base» de pure géographie, à la limite de l'abstraction, constitue pourtant la dimension essentielle des paysages de cette Champagne. Il est aisé de comprendre la difficulté du public à jouir de ce type de paysage tant le regard contemporain a perdu de sa capacité à contempler ce qui échappe au pittoresque conventionnel.

Le silence de la basse continue n'est qu'apparent et de prime abord. Le paysage s'exprime, dans un second temps, sur un rythme régulier, lent et feutré, comme dans un froissement de soies. Les plans glissent en nuances imperceptibles à l'oreille nue, les lignes se dessinent à la mine de plomb, d'un geste calme et ferme.



Le paysage s'exprime sur un rythme régulier, lent et feutré, comme dans un froissement de soies...



*Cumulus sur les Terres
du Grand Vau:
Dialogues
monumentaux...*



Quelques silhouettes de fermes parviennent à s'imposer à l'horizon, soutenues par quelques bosquets...

Un pays qui capte les météores pour en faire ses horizons.

Cette basse continue drapé le paysage, dresse et tend un vélum, un peu comme un halo sur lequel les terres et les météores vont se poser sans s'opposer. Les nuances de ciels sont les motifs essentiels des horizons de la Champagne berrichonne. Par trop grand beau temps l'orage est attendu, avec ses nuages monumentaux, afin de déguster pleinement les motifs de la terre.

Les horizons sont tellement lointains que, pour les animer et les faire vibrer, on ne peut guère compter sur les terres qui s'y noient ; pas plus que l'on ne peut compter sur les cultures qui noient d'ennui le regard avant même qu'il ait pu s'élever. Le jaune insistant du colza rend sourd, le vert du blé en herbe de même. Quelques silhouettes de fermes parviennent à s'imposer à l'horizon, soutenues par quelques bosquets et surtout par la ponctuation de leurs majestueux alignements d'arbres. Après les météores, seules les lisières forestières, parce qu'elles marquent les horizons d'un trait plus fort, parviennent à donner un fond aux paysages.

*Fonds de vallons insoupçonnables....***Les motifs de la charpente géographique de la Champagne berrichonne.**

Les motifs d'intérêt paysagers de la charpente géographique de Champagne berrichonne sont présidés par la structure qui donne au paysage sa basse continue, à savoir le plateau calcaire de champagne. Ce plateau, à peine interrompu par le cours de l'Indre, à l'aval de Châteauroux, est animé, comme un océan houleux, de collines et de vallons en formes de «combes» amples et douces : aucune violence de relief, mais un caractère insoupçonnable. Depuis les fonds de cuvettes, aucune violence de relief, mais un caractère insoupçonnable. Depuis les fonds de combes, les rares motifs qui s'individualisent sur les horizons sont comme portés en pavois par la ligne de terre, véritable tremplin vers les météores. Depuis les collines, le regard encadre des paysages ordinaires, inattendus parce qu'un peu oubliés, avec de multiples et aussi simples motifs qu'un village, un clocher, un ruisseau, des haies, des bosquets...

Le caractère le plus insoupçonnable revient néanmoins aux vallons et petites vallées qui rayonnent autour d'Issoudun. La surprise est totale pour qui découvre ces paysages pour la première fois. Le contraste entre les plateaux de champs Zen et les marais ou les fonds bucoliques de jardins, de prairies et de ruisseaux est retardé au maximum. Les champs franchissent la limite du domaine des Terres et descendent même sur le domaine des Vallons. Seul alors la couleur de la terre ou le léger cordon de végétation du ruisseau signifie alors le domaine d'appartenance des lieux.

Le val d'Indre et la rivière sont motifs de charpente de plein droit. La rivière qui donne son nom au département traverse l'agglomération de Châteauroux et constitue sans doute le premier pôle de référence du Naturel au coeur de l'Urbain.

Les routes sont assurément l'un des motifs «culturels» les plus marquants de la charpente géographique de Champagne berrichonne. En réseaux assez peu denses, elles jouent, chacune à sa manière, bien entendu avec les subtilités du relief, mais surtout en écho avec les structures du relief. Aux structures de plaines, les routes les plus importantes imposent une géométrie en plan rectiligne et rayonnante alors que le relief dispose de leurs profils en long. Les plus petites adoptent une attitude plus souple et improvisent au fil des rencontres. Les routes les plus anciennes, même à travers leur géométrie «impériale» ne heurtent pas le paysage. Certaines des plus modernes percutent sans nuance la géographie et réduisent considérablement leur capacité paysagère.

*Le contraste entre les plateaux de champs Zen...**...et les marais ou les fonds bucoliques de jardins, de prairies et de ruisseaux est retardé au maximum.*

Certaines routes des plus modernes percutent sans nuance la géographie et réduisent considérablement leur capacité paysagère.

Les forêts, non seulement bornent les horizons de leurs lisières massives, mais encore «habitent» remarquablement certains territoires de la Champagne berrichonne. La taille de ces forêts ainsi que celle des «clairières» sont parfaitement à l'échelle du pays de Champagne. Motif historique certainement, motif de charpente sans doute, la forêt n'est cependant pas un motif majeur de la charpente paysagère de la Champagne berrichonne. En effet, elle tend à masquer les structures de relief et l'on peut imaginer des paysages de qualité avec ou sans elle. Néanmoins, elle est certainement un motif très fort de différenciation des paysages d'Ardenes et d'Ambrault qui sont profondément marqués par les forêts de Châteauroux et de Bommiers.

Les structures de l'habitat les plus importantes comme Issoudun, Vatan, Levroux ainsi qu'un grand nombre de plus petites comme Brion, Liniez ou Saint-Valentin se nouent sur des carrefours en étoile aux multiples branches et se développent selon un schéma rayonnant qui tend néanmoins à se concentrer et à épouser de manière très organique les structures de relief qui les portent. Ces villages se découvrent appuyés de bosquets et nichés subtilement au creux d'une dépression légère du relief ou sur le bord d'une confluence de vallons.

La disposition des structures habitées en flots sur un territoire sans obstacle, la taille des exploitations et surtout l'absence de toute matérialisation des limites parcellaires, contribuent à pousser le paysage vers une forme abstraite, d'espace pur, difficile à cristalliser sans un minimum de «prise» ou de jalon.

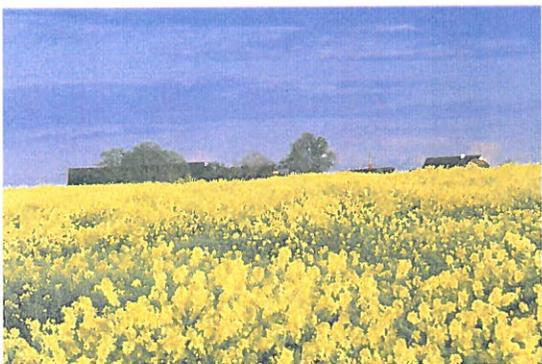


Les forêts sont à l'échelle du pays de Champagne.



Appuyés de bosquets et nichés subtilement au creux du relief ou sur le bord d'une confluence de vallons. (Village de Vouillon)

Les sillons ou les traces des tracteurs, donnent à lire l'immensité autant que les subtilités du relief.

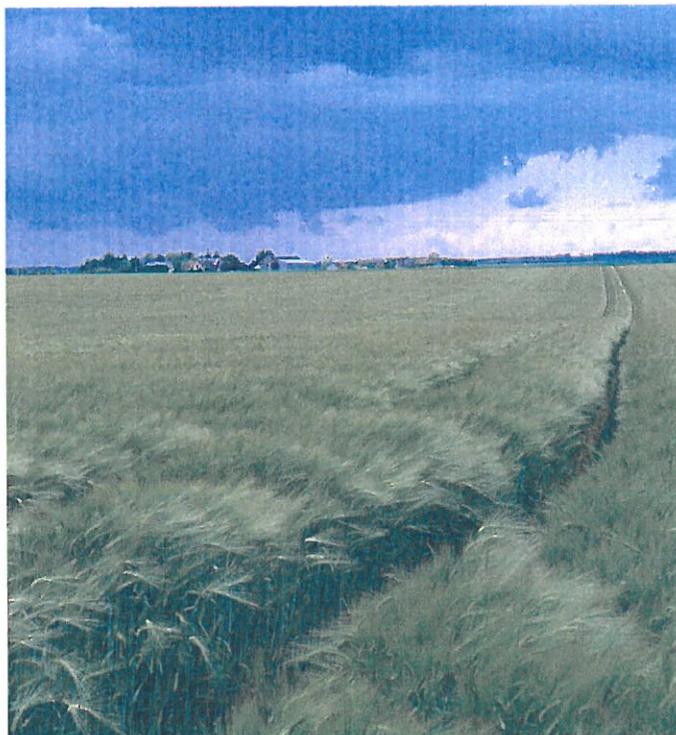


Des motifs emblématiques séquestrés par Van Gogh

Les champs de blé en épi ou le chaume avec ses balles de paille sont présentés comme motifs emblématiques de la Champagne berrichonne. Les images qui les montrent sont encore fortement empreintes de l'iconographie impressionniste. La balle cylindrique du «Round Baller» géant remplace les meules chères à Claude Monet ; le gros plan détaillé sur les épis de blé remplace les corbeaux de Van Gogh, mais aucune de ces audacieuses transpositions ne va plus loin. En effet, ces représentations contemporaines ne sont pratiquement jamais déclinées en rapports avec les motifs identifiables de la charpente paysagère en Champagne berrichonne.

Pourtant le spectacle des champs offre une multitude d'occasions de dialogue entre l'homme contemporain et la terre. Les sillons ou les traces des tracteurs, par exemple, donnent à lire l'immensité autant que les subtilités du relief. Méconnue parce que trop éloignée des routes, pas toujours très bien représentée par son architecture, la ferme flot, inséparable de son allée monumentale et de son aura de terres cultivées, pourrait facilement être l'un des motifs emblématiques de la Champagne berrichonne.

Cependant, ce sont les petites vallées qui sont le plus profondément emblématiques de la Champagne berrichonne. Comme imprimées sur le bas-relief du plateau calcaire, elles témoignent de l'identité d'avant les grandes cultures et révèlent la part d'extraordinaire des immensités cultivées. Les petites vallées révèlent à la fois la basse continue fondatrice des ambiances paysagères, les contrastes des natures propres à la Champagne ainsi que les détails du rapport de l'homme à la terre.



les petites vallées imprimées sur le bas-relief du plateau calcaire,



Les silhouettes échappent à l'acuité du regard, au détail qui tue.



*Couleurs et textures de terres, plus riches que celles des cultures.
(Champs de la vallée de l'Arcade)*

Des silhouettes pour motifs de détails

Les silhouettes sont les motifs de détails les plus riches et les plus inattendus. Château d'eau, clocher, silo à grain, poteaux et pylônes, systèmes d'irrigation, arbres isolés : tous portent le même costume de théâtre. Leurs silhouettes échappent à l'acuité du regard et à la référence qui tue. Les motifs de détails jouent alors «dans la cour des Grands», directement sur la basse continue où ils suffisent à «faire» paysage.

Les couleurs et les textures de la terre se révèlent souvent plus riches que celles des cultures. Le rouge moucheté de blanc des hautes terres contraste avec le brun mauve des fonds. Cependant, dans les lointains que la perspective aplanit, les parcelles aux cultures contrastées se tendent et deviennent fil d'ombre ou de lumière. Le colza devient plus motivant, la lisière forestière plus grandiose.



Route forestière de Crussol d'Artois (Forêt domaniale de Châteauroux).

Châteauroux, le plateau, le val d'Indre et la forêt.

Châteauroux est une formidable agrafe entre les grandes entités géographiques que sont la Champagne berrichonne, la Brenne, le Boischaud méridional et les Gâtines de l'Indre. A ce titre, Châteauroux contient une part des motifs identitaires des grandes unités de paysages du département.

A l'est, le val de l'Indre qui donne une limite franche à la Brenne et à la Champagne, annonce et conduit insensiblement au Boischaud méridional, tout en traversant, en contraste léger, le pays champenois d'Ardentes. A l'ouest, le val d'Indre conduit avec le même contraste vers les Gâtines de l'Indre, nommées souvent Boischaud nord.

Au coeur de la ville, le val d'Indre encore est la seule structure naturelle parfaitement lisible. A ce titre il constitue un élément important de la charpente paysagère de la ville.

L'agrafe de Châteauroux est encore bien plus puissante entre le nord et le sud : entre le plateau de Champagne berrichonne et la «plaine-plateau» de Brenne. Au nord, la rencontre s'opère sur le mode monumental sous tendue par l'immensité des surfaces qui se perd, presque sans borne, à l'horizon : les grandes routes rayonnent très loin, accompagnées d'ensembles industriels et de l'aéroport. Au sud, l'horizon est, au contraire, nettement borné par le monumental de la forêt de Châteauroux.



Au coeur de la ville, le val d'Indre encore est la seule structure naturelle parfaitement lisible.

La mise en place des paysages des paysages de la Champagne berrichonne :

Histoire de l'occupation du sol

Jusqu'au milieu du XIXe la Champagne Berrichonne présentait une certaine diversité : landes à moutons, terres labourées et jachères se partageaient les grands espaces, jardins et vergers entouraient les villages et les vignes garnissaient les "côtes" les mieux exposées. Les alignements d'arbres le long des chemins donnaient corps à la structure de l'ensemble. Fonds de vallées humides et marais offraient de précieux pâturages, oasis au milieu des sèches étendues du plateau calcaire.

La disparition de la vigne à la fin du XIXe (phylloxera) et la crise de l'élevage du mouton (effondrement du prix de la laine, épidémie de la maladie du charbon) incitent les agriculteurs à s'orienter vers la monoculture céréalière alors en plein essor grâce à la diffusion des engrais chimiques et au développement de la mécanisation.

La régression des boisements au profit des cultures est beaucoup plus tardive, elle commence dans les années soixante.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale l'élevage ovin a totalement disparu, l'uniformisation se parachève avec l'extension des cultures industrielles et la généralisation des remembrements.

Les villages se sont implantés de préférence dans les vallées, là où sont les sols profonds, l'eau et les pâturages les plus riches. Ils regroupent les constructions modestes alors que les grands domaines sont situés à l'écart.

Les villages se sont peu étendus durant les dernières décennies, l'évolution la plus marquante du bâti est l'apparition de bâtiments agricoles de grande taille, en rupture avec l'habitat traditionnel.

La Champagne est depuis l'époque gallo-romaine une terre de grandes propriétés agricoles. Les grands domaines coexistent avec les maisons plus modestes des petits exploitants ou des ouvriers agricoles (locatures) regroupées en hameaux le long des voies.

Les bourgs et villages se sont développés aux carrefours des voies principales.

La disparition des petites exploitations et la réduction de la main-d'œuvre dans les grands entraînent une "désertification" des villages au profit des villes : diminution et vieillissement de la population, abandon de logements (que ne compense pas le développement des résidences secondaires), déclin des commerces et services de proximité.

Les dynamiques d'évolution et les potentialités paysagères

Seuls les abords de villages et les vallons échappent au déboisement...



Vallée de l'Arcade



Une haie vive en champagne...



La Ferté

Les potentialités paysagères de la Champagne berrichonne:

Des motifs fédérateurs à localiser et à nommer :

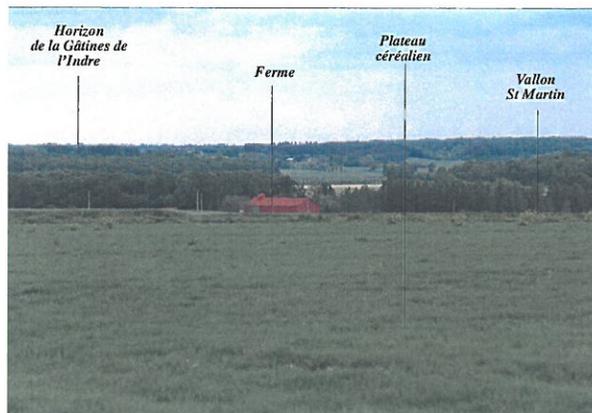
Sans lieux et sans noms... Aucun des motifs d'intérêt paysager qui caractérisent le territoire, essentiellement rural, de la Champagne berrichonne ne semble être reconnu du public. Mis à part l'évocation décontextualisée des champs de blé, aucun motif de nature ou de géographie n'est représenté en carte postale ; de même que, par exemple, dans certains livres sur l'Indre, aucune image de la Champagne n'est donnée, alors que le minuscule vignoble de Reuilly à droit à une pleine page.

Mis à part «les bords de la Théols à Issoudun», l'absence de représentations de campagne ou de nature localisées (comme le sont les monuments architecturaux, toujours situés : le château de Sarzay, de Valençay ...) est le signe navrant d'une non reconnaissance des valeurs paysagère identifiant les Lieux qui ne sont pas marqués par le monument. La Champagne berrichonne, sans doute parce qu'elle porte peu de «nobles châteaux», semble frappée d'amnésie iconographique.

En Brenne, tous les étangs ont un nom. En Champagne berrichonne, les champs sont, certes, moins facilement cernables que les étangs, mais, comme les étangs, les champs ont des noms. Pourtant les paysages de champagne restent difficiles à «titrer» malgré la richesse de la toponymie. Les cartes postales pourraient montrer des paysages intitulés : Les cumulus sur les terres du Grand Vau... La lisière de la forêt de Bommiers... L'île de La Touche... Les champs de la Grosse Borne... Les champs de la vallée de l'Arcade... Les champs de la Parpaillauderie...

Les potentialités spécifiques du Val d'Indre à Châteauroux :

De Saint-Maur à Déols, le val d'Indre propose des ambiances bucoliques, en fort contraste avec celles de la ville «intra muros». A condition d'actualiser et projeter le concept pour le XXI^{ème} siècle, le val d'Indre constitue probablement le lieu d'un futur «parc urbain». Pourtant, la ville ne se tourne pas encore suffisamment sur le val, et les aménagements réalisés, par exemple à saint-Maur, restent timides et très conventionnels.



les paysages de champagne restent difficiles à «titrer»



Les champs de la Grosse Borne.



A St Maur...



Le val d'Indre...



La capacité d'abstraction de ces terres cultivées peut se révéler parfaitement concrète. (Lisière de la forêt de Bommiers).

Un substrat plastique à exploiter :

Le substrat plastique est aux représentations et images paysagères ce que la terre végétale et le terreau sont aux plantes : une condition importante d'épanouissement et de longévité.

L'abstraction concrète des étendues .

Par l'entremise des Arts, qui, depuis plus d'un siècle nous préparent culturellement et sensiblement à lire «l'abstrait» sous la «figure», les étendues de terres de la Champagne berrichonne sont en passe de devenir de magnifiques supports de paysages. La capacité d'abstraction de ces terres cultivées peut se révéler parfaitement concrète. Il n'est pas rare, en effet, que, devant le spectacle des jeux graphiques et atmosphériques des surfaces, les notions de cultures, de champs et même de géographies, finissent par céder le pas aux émotions plus tactiles et en prises directes avec les notions de modelé, de matières, de textures, de couleurs, de sons...

Les paysages peuvent alors s'intituler d'une manière plus riche et donner lieu à des «interprétations» encore plus libre : Ondulations au soleil couchant sur la grosse Borne... Nudité revêche de la vallée de l'Arcade... Caresses orientales sur les terres du Grand Vau...

La théâtralité de la ligne et des routes :

En Champagne berrichonne, la ligne est un monument. Lignes de reliefs, parcelles à l'horizon, lisières forestières, cours d'eau et routes : toutes les structures linéaires sont portées et «dramatisées» par les étendues. Sans le savoir et sans le vouloir, certaines routes auraient capacité à faire de «l'Art paysage» (Land Art), de manière bien plus puissante encore que les champs de pylônes rouges et blancs...

La monumentalité des grandes routes droites ne fait, aujourd'hui, l'objet d'aucune mise en valeur esthétique à l'échelle d'un territoire. Au lieu d'être «magnifiques», elles sont ennuyeuses. Au lieu d'être «paysages» elles ne sont que «fonctions». Au lieu d'être «historiques» elles sont amnésiques... Pourquoi, ce qui est lisible sur la carte ne serait il pas, sur le terrain, une page de somptueux paysage ?

Les petites routes, elles aussi, possèdent cette capacité monumentale. Elles soulignent des structures de reliefs qui, sans elles, passeraient totalement inaperçues. Elles sont souvent comme le cerne le plus expressif d'une surface de géographie pure, délivrée de toutes références trop culturelles.



La théâtralité de la verticale.

En Champagne berrichonne, si la moindre ligne prend des airs de monument, c'est beaucoup plus difficile pour la moindre verticale. La puissance des étendues ridiculise de nombreuses tentatives. Les simples poteaux d'EDF ou du téléphone, bien souvent, ne sont pas à la hauteur : trop petits pour s'imposer à l'immensité, trop grands en premiers plans et plans moyens pour ne pas pénaliser la pureté des paysages.

Il faut des pylônes ou des alignements magnifiés pour qu'une résonance s'opère à la bonne échelle.

Dans les villages, les silos et les châteaux d'eau occultent sans vergogne les clochers... Les différentes symboliques, (paysagères tout au moins), sont tout aussi puissantes les unes que les autres, néanmoins, il faut bien reconnaître que, ni les silos, ni les châteaux d'eau, n'ont reçu un traitement esthétique leur permettant de rivaliser avec le motif, quasi archétypique, du clocher.



En Champagne berrichonne, si la moindre ligne prend des airs de monument, c'est beaucoup plus difficile pour la moindre verticale.



Les enjeux d'ordre particulier :

La réduction, la négligence et l'abandon des fonds de vallons

Qu'il s'agisse du val d'Indre ou des vallons qui rayonnent autour d'Issoudun, tous sont sollicités par la céréaliculture. Le modelé ténu des vallons était rehaussé par le contraste entre les prairies humides dans les fonds et les champs plus secs sur le plateau. Ce contraste tend à se réduire de plus en plus sous la pression agricole.

Lorsque les vallons ne sont pas très favorables à l'agriculture, ils tendent à être négligés, voire abandonnés à la friche.

La mise en valeur des vallons, le rétablissement de leur lisibilité et la réhabilitation de leur image est une priorité pour les paysages de Champagne, bien au-delà des limites urbaines que ce soit de Châteauroux ou d'Issoudun.

L'urbanité de Châteauroux

Au coeur de l'agglomération, le val d'Indre est un espace sur lequel repose une part importante de l'urbanité de Châteauroux. Le val d'Indre, on l'a vu plus haut, est la seule structure naturelle parfaitement lisible de la Ville. Si l'on considère que l'urbanité d'une Ville se mesure à l'aune de la qualité de sa propre relation à la nature qui la porte ; alors le val d'Indre et le traitement de son interface avec la ville, est un enjeu majeur pour la ville de Châteauroux, son image de marque et son paysage.



La mise en valeur des vallons, le rétablissement de leur lisibilité et la réhabilitation de leur image est une priorité pour les paysages de Champagne, bien au-delà des limites urbaines aussi bien de Châteauroux que d'Issoudun.

Les limites sensibles des grandes agglomérations

Les grandes agglomérations, ici, principalement Châteauroux et Issoudun, débordent depuis longtemps de leur site géographique originel. Ces débordements se font souvent au détriment de la lisibilité des continuités naturelles et culturelles. Le paysage et l'image des villes dont les caractères identitaires dépendent de ces « signes » sont de plus en plus difficiles à valoriser dès lors que le développement ne compose plus assez avec les sites et les lieux.

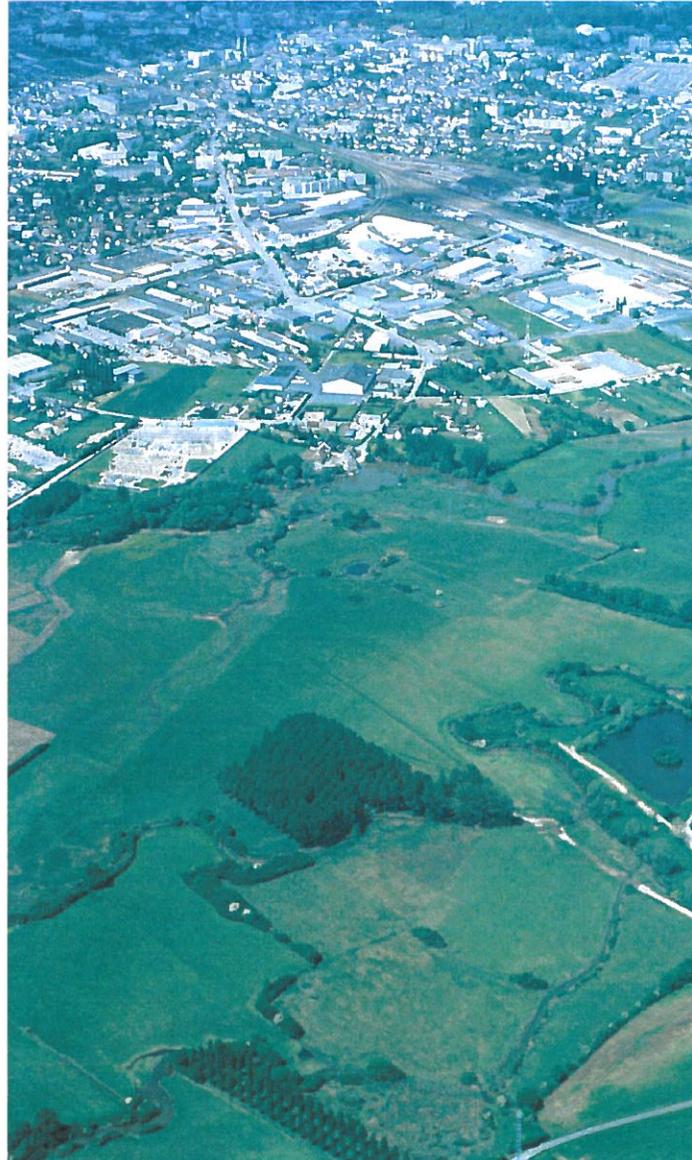


Châteauroux

Au nord, aucune limite physique ne semble s'imposer : seule une limite sensible, peut être donnée par le temps de parcours depuis le coeur vers la campagne. Ici la limite de la ville devrait se tirer et s'estomper, insensiblement et organiquement de part et d'autre des nervures majestueusement marquées de la grande trame viaire.

Au sud, si l'espace géographique se démarque magnifiquement, l'urbanisme parfois détourne l'image de la clairière, au sud-ouest en particulier, alors qu'autour du Poinçonnet, elle persiste avec difficulté. Au nord ou bien au sud, les formes de l'urbanisme ne devraient pas être les mêmes.

L'urbanité d'une Ville se mesure à l'aune de la qualité de sa propre relation à la nature qui la porte...



Issoudun

Issoudun s'épaissit sur l'est. La limite de la ville s'éloigne du centre et l'effet de convergence des routes rayonnantes, de ce côté, ne s'appuie plus sur des structures de vallons et n'est pas accompagné par le bâti. Le schéma rayonnant et son ancrage au coeur de la ville n'est plus guère lisible et mériterait d'être rehaussé. Les extensions de la ville, afin de contribuer à révéler ce schéma rayonnant, devraient davantage s'appuyer sur l'interprétation des formes de relief et composer, par exemple, avec les petites dépressions des vallons du Grand Vorlay, de La Pomme, la micro-vallée du Petit Pié Pourri ou l'éperon des Plantes Lourdaut...



Issoudun



Etréchet: absence de dialogue.



Les enjeux d'ordre général :

Les signes de la banalisation qui portent atteinte aux capacités paysagères de la Champagne berrichonne :

L'occupation du sol et l'urbanisme

Les problématiques paysagères liées au rapport entre urbanisme et géographie rencontrées sur Châteauroux et Issoudun, se retrouvent, dans une moindre mesure, mais de la même manière pour les villages et les gros bourgs.



Ardentes: cohésion?



Ardentes: cohésion habitat | rivière.

Espace réduit pour les alignements anciens...



Espace flottant pour les voies nouvelles...

Les grandes routes

Les petites routes dialoguent parfaitement et modestement avec le pays. Les grandes routes aussi. Cependant, si leur manière plus monumentale est parfaitement juste au regard des territoires de Champagne, leur majesté en reste trop souvent à l'état d'ébauche. Leurs potentialités paysagères ne sont pas encore pleinement exploitées par les réseaux aériens qui pourraient révéler des apports «plastiques» intéressants dans le dialogue route-géographie.

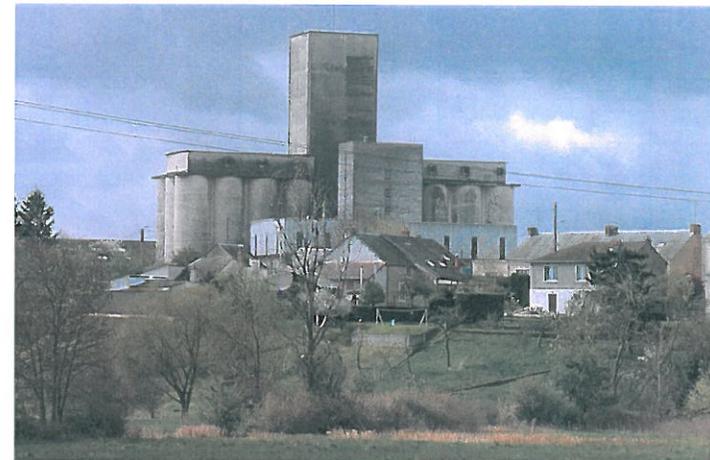
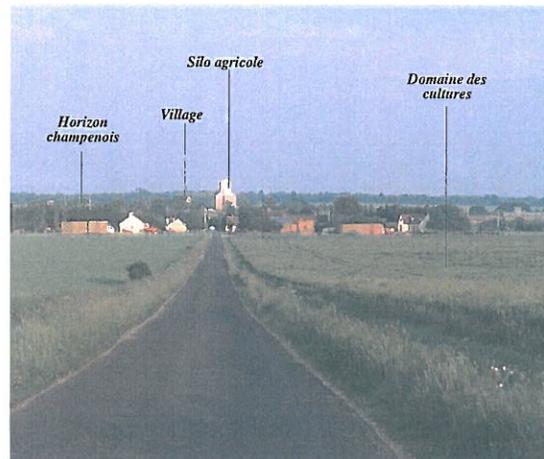


L'architecture

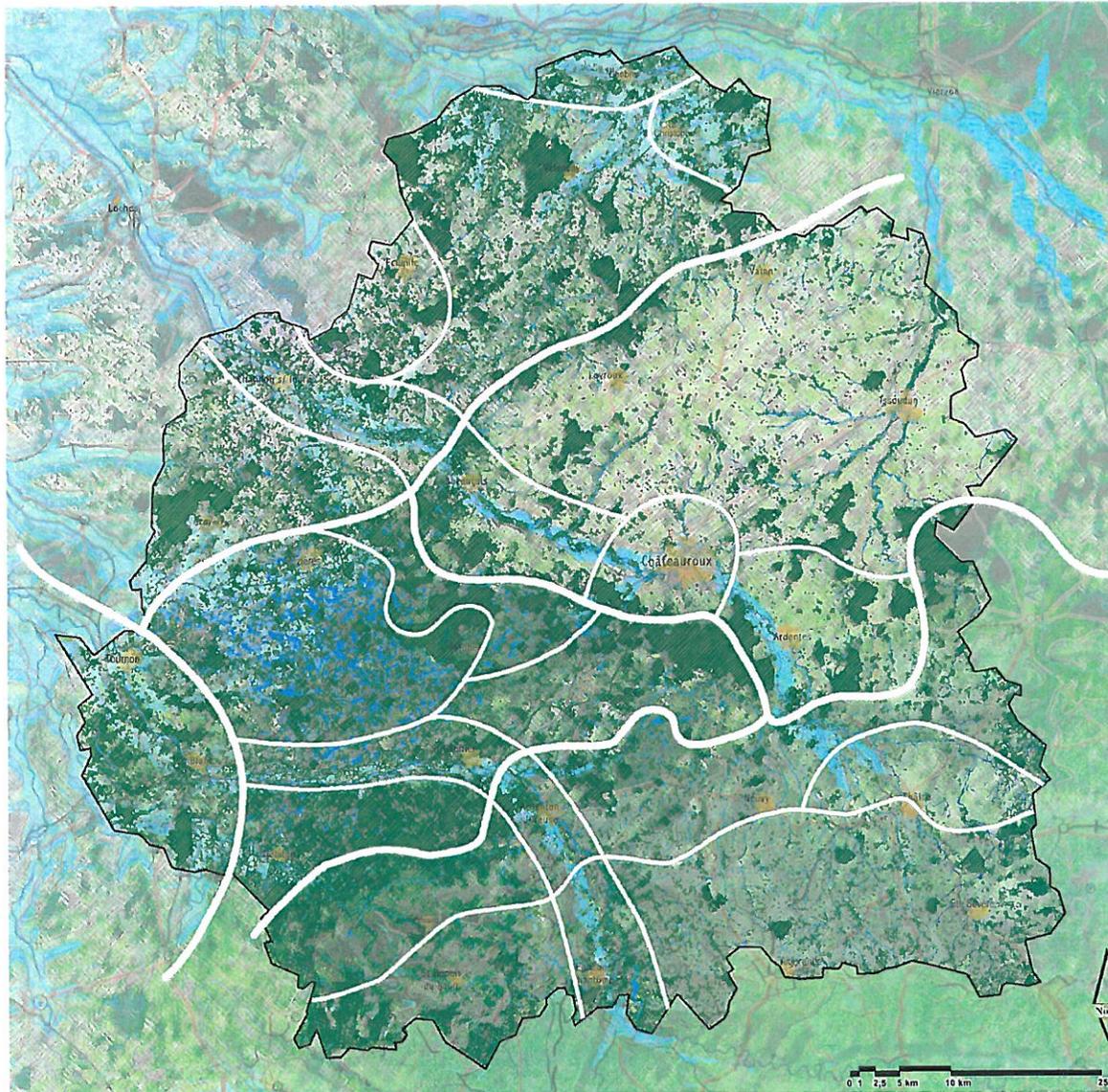
L'architecture ancienne, même modeste, semble plus souvent respectée et valorisée en Champagne berrichonne.

Bien sûr, les signes de banalisation par l'architecture ne sont pas absents et sont, comme un peu partout, liés aux stéréotypes de la «maison individuelle» ainsi qu'aux stéréotypes d'implantations du «lotissement», aux stéréotypes de formes, de couleurs et de matériaux que les «maisons de constructeurs», entre autres, importent impunément. La piètre qualité des extensions récentes des bâtiments agricoles touche aussi les fermes de Champagne et réduit parfois considérablement la noblesse de ces îles dans le paysage.

L'architecture des silos est peut être la plus condamnable. Elle manque souvent de cachet et d'attentions. Les silos qui pénalisent le paysage, alors qu'ils pourraient en être les motifs emblématiques, sont impardonnables.



ATLAS DES PAYSAGES DE L'INDRE LES GRANDES UNITES PAYSAGERES



Support de carte : photo satellite M9at

ATELIER REGIONAL DE PAYSAGE ET D'ARCHITECTURE DE L'ENVIRONNEMENT - SEPT. 2001



A- BOISCHAUT MERIDIONAL

- A1- Pays des armes
- A2- Plaine de Vic
- A3- Pays des châtaigniers
- A4- Vallée de la Creuse

B- BRENNÉ

- B1- Brenne des étangs
- B2- Brenne des lacs
- B3- Petite Brenne
- B4- Vallée de la Creuse
- B5- Queue de Brenne

C- CHAMPAGNE BERRICHONNE

- C1- Champagne, plaine d'Issoudun
- C2- Champagne, vallée de l'Indre
- C3- Champagne, plaine d'Artenica
- C4- Châteaurois

D- PAYS BLANCOIS

E- GÂTINES DE L'INDRE

- E1- Gâtine de Valençay
- E2- Gâtine d'Azay-le-Ferron
- E3- Vallée de l'Indre
- E4- Plaine d'Évaux-Mé
- E5- Pays de Bourcelle
- E6- Vallée du Cher

Le Blancois



Vallée de l'Anglin : Entre Hauteur et Profondeur.

LE BLANCOIS

Si la ligne d'horizon joue à saute mouton de vallée en vallée, d'est en ouest... si elle se tend parfois, un peu comme en Champagne berrichonne... si tout autant elle se courbe comme en Boischaut méridional... Si les escarpements au dessus des rivières sont de calcaire et non plus de granit ... alors, probablement êtes vous dans le Blancois...



L'espace du plateau...



Se tend vers les vallées...



La vallée de l'Anglin à Tournon St Martin

Les caractères d'identification Paysagère :

Un balancement lent et sourd pour basse continue

La basse continue des paysages du Blancois est constituée de deux «bourdons» très distincts et en même temps doucement liés d'estompe. Le premier, comme un vaste bruissement, un silence presque, progressivement se tend vers le deuxième, qui, balancé d'est en ouest, depuis le vallon du Suin, de la vallée de la Creuse à la vallée de l'Anglin ou de la Benaize, jusqu'à la vallée de la Gartempe dans la Vienne, interrompt, rythme et grave, sans heurt, l'espace des terres en plateau. Les vallées s'imposent doucement et fermement au plateau. Elles s'y impriment comme un sceau et révèlent alors des formes somptueusement dessinées. La vallée de l'Anglin, plus particulièrement, s'y dessine avec la grâce de ses nombreuses volutes. La vallée de la Creuse, plus sage et moins «baroque» se révèle moins pittoresque et un peu austère.

Le plateau, entre les vallées, tend vers le silence musical que l'on connaît en Champagne berrichonne, mais la présence sourde des vallées ne se fait jamais oublier très longtemps. L'horizon, même de manière ténue, s'anime toujours de quelque silhouette massive, bois, forêts, villages ou hameaux. Ces silhouettes, en se regroupant, annoncent une vallée proche.



La vallée de la Creuse à St Aigny



le coeur du plateau : un point d'équilibre.



entre hauteur et profondeur...



les horizons sont très tirés sur la ligne de terre...



sur les rebords du plateau les horizons s'expriment...

Des horizons qui oscillent entre hauteur et profondeur :

Sur les plateaux, les horizons de terres sont, de loin en loin, en prise directe avec le ciel. Mais, le plus souvent, ces horizons sont captés par quelque détail, arbre ou bâtisse ; puis ils sont tirés d'un trait de relief, de lisière ou de silhouette bâtie. Dès lors le ciel joue peu et les regards sont captés à terre par la ligne d'ombre entre la lumière des cultures et les lourdes frondaisons des bois ou par la ligne de terre entre surfaces horizontales de prairies et plans verticaux de vieux murs. Cette ligne de terre révèle à merveille les modelés des reliefs, tour à tour et progressivement imperceptibles, subtiles, volontaires, affirmés et parfois puissants. Sur les rebords de plateaux, en un glissement accéléré, les horizons abandonnent les hauteurs et s'expriment alors dans les profondeurs. Profondeurs des vallons, mais aussi profondeurs des eaux dramatisées ici et là par de véritables falaises, verticales et « plantées » comme des colonnes.



dans les profondeurs ...

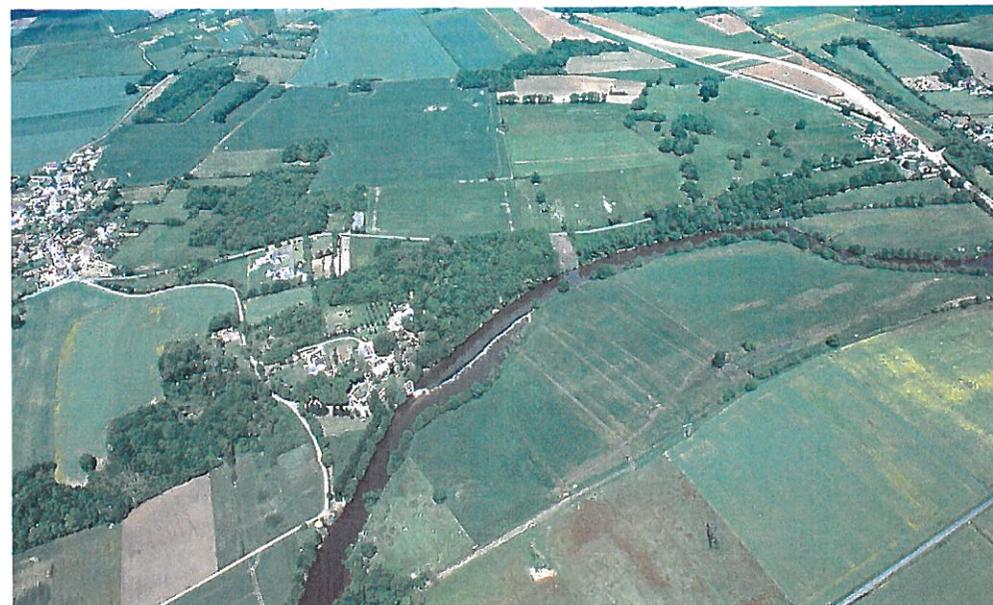
Les motifs de la charpente géographique du Blancois :

Les motifs d'intérêt de la charpente géographique des paysages du pays Blancois sont indissociables des surfaces en plateaux qui, pourtant, motivent assez peu l'amateur de paysages. Néanmoins, sans elles et leur faible saveur, la théâtralité des vallées en serait fortement diminuée. Les motifs d'intérêt, les plus grands comme les plus modestes semblent comme avoir glissé sur les rebords des plateaux. Les vallées se trouvent ainsi enrichies du contraste entre le sec des champs de plateaux et l'humide luxuriance des bords de rivières. Elles sont, par ailleurs, riches de leurs reliefs très marqués et prolongés par ceux des vallons secondaires qui entaillent profondément les rebords de plateaux, enrichies de la plus grande densité de l'habitat comme de celle des boisements qui frangent les coteaux de vallées et de vallons. Seules les routes semblent vouloir encore tisser un équilibre sur les surfaces des plateaux.

Les plateaux ne sont pas nommés, trop petits qu'ils sont, pour compter à l'échelle de la géographie. Les villages dont ils pourraient tirer leur nom sont, eux aussi, trop modestes et trop peu nombreux.

Les vallées se taillent la part belle. La vallée de l'Anglin, secrète, aux ambiances intimistes, séduit par les méandres nerveux de sa petite rivière, rehaussés par des coteaux qui portent la marque d'une genèse fluviale beaucoup plus puissante et monumentale. La vallée de la Creuse est plus ample, plus ouverte et plus fréquentée. Le cours de la rivière est moins nerveux, les eaux semblent couler de manière plus alanguie. La vallée de la Creuse est la plus prestigieuse, elle abrite Le Blanc, où le viaduc révèle et rappelle la puissance du relief. Elle abrite aussi l'abbaye de Fontgombault où nombre d'étangs de la Brenne plongent quelques unes de leurs racines historiques.

Les vallons secondaires sont peu fréquentés par les routes et les chemins et leur rôle dans la structure et la qualité paysagère des vallées pourrait bien être sous estimé. Ils portent pourtant l'essentiel des forêts du Blancois et sont à l'origine des particularités structurelles des vallées. Forestiers et inaccessibles, ils sont la part du « Sauvage » et du « Naturel » là où les terrasses alluviales et les éperons sont la part du « Domestique » et du « Culturel ».



Les motifs d'intérêt, les plus grands comme les plus modestes



semblent comme avoir glissé sur les rebords des plateaux.





Méridy



Fontgombault



Tournon St Martin



Ingrandes



Méridy



Le Blanc



Plateau



Vallée de la Creuse



Vallée de l'Anglin

Les villes et les villages de taille conséquente se trouvent tous sur le cours d'une rivière, à l'exception de Pouligny-Saint-Pierre, chef lieu d'une commune dont deux hameaux se trouvent sur la Creuse, Bénavent et Mont-la-Chapelle. Ces situations en bord de rivières induisent une «attitude» envers les domaines du naturel, et celui de l'eau en particulier. Ces centralités urbaines se trouvent dotées, par la contrainte, d'une remarquable lisibilité de la relation entre nature et culture, entre les domaines du bâti et ceux, plus naturel, de l'eau, de la forêt ou de l'agriculture.

Les sites de pont ajoutent à la motivation paysagère et renforcent leur poids au niveau de la charpente paysagère.

De nombreux hameaux ponctuent le cours des rivières et ornent avec plus ou moins de bonheur les coteaux. Les hameaux de plateaux, quant à eux, sont très nettement moins nombreux, mais sont, au même titre que des villages plus importants de bords de rivière, un concentré d'architectures remarquables. Moins contraints par la nature, mais beaucoup moins soumis à l'expansion urbaine, le dialogue avec leur environnement est d'une aussi belle qualité.

Les routes restent très discrètes. De proportions modestes et dotées d'accotements confortables, elles jouent avec les structures du relief lorsque ce dernier s'affirme. Néanmoins, elles savent aussi s'affirmer sans s'imposer et sans désobéissance envers la géographie, en particulier sur les plateaux dont elles révèlent la légère et douce tension.

Des motifs emblématiques trop dispersés :

Les deux principales rivières, la Creuse et l'Anglin pourraient se partager l'honneur de représenter les motifs emblématiques du Blancois. Mais l'emblème des paysages du Blancois est un ensemble de motifs qui ne sont jamais, ou très rarement, assemblés. Pour être l'emblème du paysage Blancois, il faut : une rivière assez nerveuse ; sur une rive une prairie ample et légèrement bombée ; sur l'autre rive, une falaise blanche et fière ; un rebord de plateau que l'on devine à la faveur d'un vallon encaissé et luxuriant ; sur la crête un boisement épais ; une terrasse haute avec un village compact et dense portant la pierre de calcaire bien assisée ; et enfin, un pont majestueux.

Le Blanc, chef lieu du pays rassemble un certain nombre de ces motifs. Par le fait, il semble bien mériter de donner son nom au pays Blancois. La charge de figure de proue de la représentation paysagère du Blancois est sans doute très gratifiante, sans doute méritée, elle oblige cependant à donner l'exemple. Fontgombault sur la Creuse, ou Mégrigny sur l'Anglin, font figure de «dauphines», mais l'architecture de leurs ponts, récents, n'est pas à la hauteur de leur capacité de représentation, ce qui est fort dommage.



La Creuse à Fontgombault



Viaduc au Blanc



Abbaye de Fontgombault



Le Blanc



Quelques motifs emblématiques rassemblés aux Roches



Sur le plateau, à l'approche de la vallée...



L'Anglin

Dans les vallées, une riche palette de motifs de détails...

Des motifs de détails inégalement, mais justement répartis :

Les motifs d'intérêt paysagers de détails sont beaucoup moins nombreux sur les plateaux que dans les vallées. Cette inégalité n'est pas véritablement une injustice, mais au contraire l'expression même des fondements du paysage. La répartition des motifs de détail est tout à fait juste et parfaitement en rapport avec la basse continue.

Sur les plateaux quelques beaux ensembles bâtis, quelques bosquets et arbres isolés ponctuent le domaine des champs parfois un peu trop mollement tendus par le modelé du sol.

A l'approche des vallées, là où le sol s'incline et se modèle en vallons, viennent, en plus du bâti, la forêt et les prairies, qui ajoutent une plus grande diversité au jeu des champs labourés.

Dans les vallées, l'eau. Rivières et ruisseaux ajoutent à la palette des motifs de détails leur riche cortège de végétation, de moulins et de falaises ...

Les dynamiques d'évolution et les potentialités paysagères

La mise en place des paysages du Blancois :

Géologie, relief, hydrographie.

Le pays blancois est un plateau calcaire (jurassique) sec soumis à une importante érosion karstique, il prend localement l'apparence d'un causse à genévriers. La Creuse et l'Anglin ont profondément entaillé ce plateau, leur cours sinueux dégageant quelques hautes et belles falaises.

NB : Du point de vue de la géographie physique le Blancois a de fortes affinités poitevines.

Distribution spatiale du bâti et des voies.

Bourgs, villages, hameaux, fermes isolées sont harmonieusement répartis et desservis par un réseau dense de voies.

Le rôle fédérateur des vallées de la Creuse et de l'Anglin se lit clairement, là se regroupe les bourgs et les voies principales.

Histoire de l'occupation du sol.

Le Blancois au XIXe est une des régions les plus pauvres du Berry, l'agriculture repose sur quelques troupeaux qui parcourent les landes et sur une médiocre production de froment et d'orge (le terroir viticole, réputé au Moyen Age, décline dès le XVIIIe).

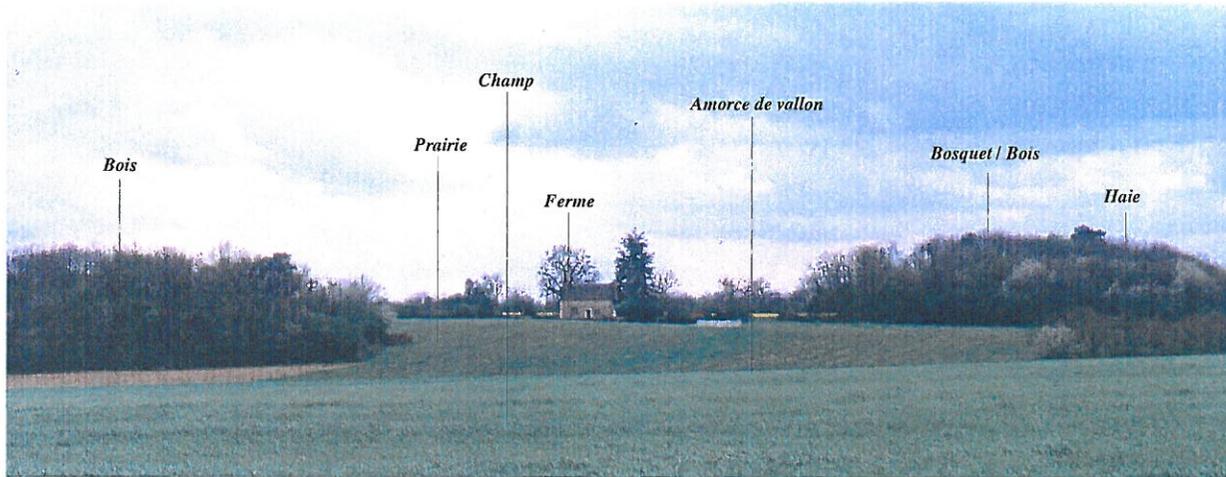
Aujourd'hui les rendements agricoles du pays blancois sont parmi les meilleurs du département. Voué à la céréaliculture le pays a largement été remembré. Cependant il conserve une bonne proportion de bois et de bosquets, dont la densité croît près des rivières (Anglin, Creuse et Suin) et un réseau de haies à grandes mailles.



Vallée de l'Anglin. Les Forges.



Robnier



Les potentialités paysagères du Blancois:

Les motifs fédérateurs du présent sont encore à médiatiser.

Les motifs des paysages du pays Blancois sont très peu médiatisés, voire même pas du tout montrés pour quelques uns des plus importants comme par exemple les rivières, leurs vallées et les vallons adjacents. Les plateaux pourtant dotés de beaux ensembles bâtis, sont passés totalement sous silence.

Les motifs que la sensibilité présente peut «reconnaître» sont nombreux et constituent un réservoir de potentialités que l'on se doit de révéler, valoriser et médiatiser. Les motifs que la sensibilité future pourrait «reconnaître» affleurent déjà et n'attendent plus que les regards qui les «inventeront».

Les subtilités d'enchaînements des vallons.

Les modelés de reliefs et leurs subtiles progressions sur les interfluvés comptent énormément au rang du substrat paysager présent et surtout futur. Le jeu des vallons secondaires tisse, dans un mouvement de balancier d'est en ouest, un lien extraordinaire entre les vallées. Actuellement insoupçonné, ce jeu sera probablement révélé par les motifs des paysages de demain. La place de ces vallons trop discrets est, en définitive, capitale dans le jeu entre la géographie et les actions de l'homme. Révéler ce jeu de composition est incontournable si l'on veut sentir et s'émouvoir profondément des paysages du pays Blancois.



La diversité et la répartition des motifs.

La grande diversité des motifs d'intérêt des paysages et leur répartition progressive dans la quantité et la densité vient doubler et rehausser le jeu de composition des vallons entre les vallées. Les plus grandes potentialités paysagères reposent sur l'adéquation entre la charpente paysagère, la basse continue et la répartition des motifs sur les territoires du Blancois.

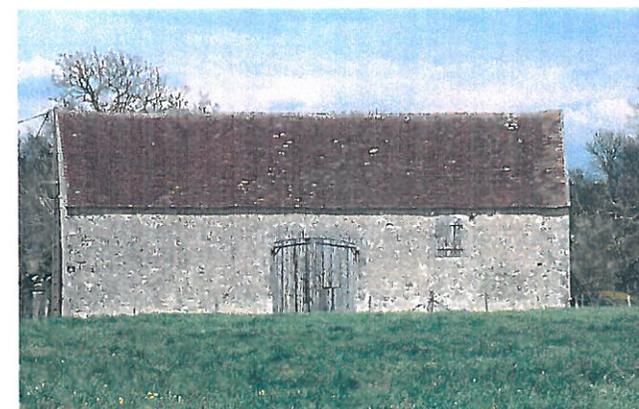
Les potentialités spécifiques de la pierre «blanche».

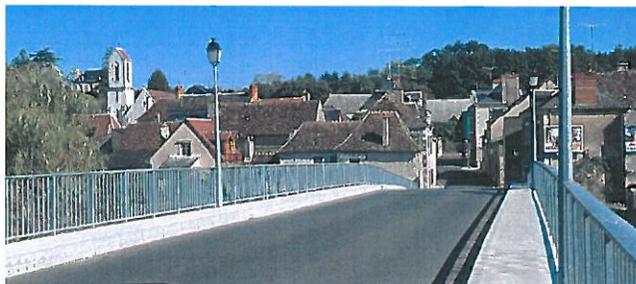
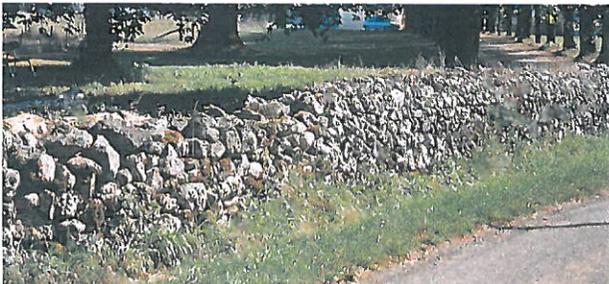
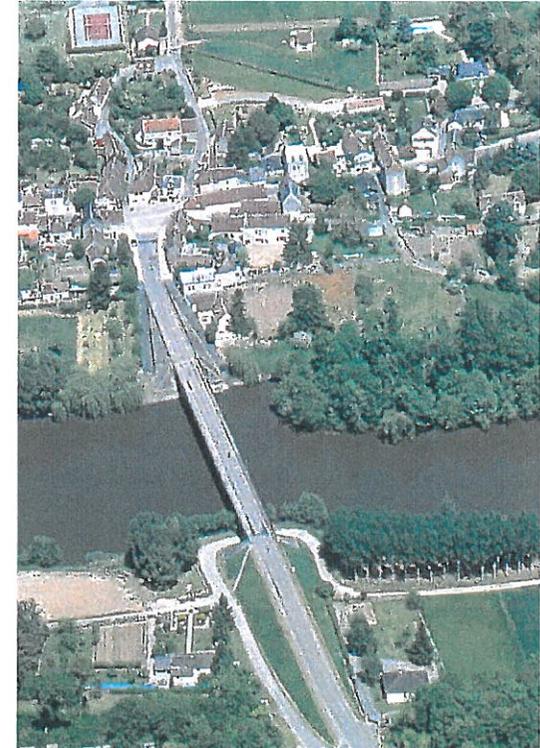
Le bâti ancien et traditionnel est, à n'en pas douter, riche de potentialités paysagères dans ses formes simples et bien proportionnées. Le bâti futur pourra s'inspirer de son exemple, sans pour autant le prendre pour modèle : personne ne vit, ni ne travaille, au XXI^{ème} siècle comme l'on vivait et travaillait au XVIII^{ème} siècle. Il faut cependant reconnaître les potentialités spécifiques à l'emploi (et à la qualité de la mise en œuvre) de la pierre «blanche» dans le bâti.

La pierre blanche, calcaire, issue de la roche mère des plateaux est, quant à elle le matériau emblématique du pays Blancois. Elle se retrouve sous plusieurs formes : elle est présente dans toutes les constructions anciennes, ainsi que le long de certaines routes sous forme de murets ; elle anime d'un mouchetis clair les couleurs de terres des champs labourés ; elle se dresse, monumentale en éperons et falaises au dessus des cours d'eau.



Bousseronde





Méridon

Les potentialités spécifiques des ponts.

Le pont, motif du franchissement, de par sa nature quasi « archétypale », touche l'homme, et donc le paysage, au plus profond. Le pont n'est pas un simple détail architectural : c'est un symbole incontournable, à tel point que, même très laid comme à Méridon ou à Fontgombault, il reste un motif de paysage très important.

Les enjeux pour le Paysage

Les enjeux d'ordre particulier :

La Mise en valeur du val de Creuse à proximité du Blanc.

La continuité de l'itinéraire routier le long de la Creuse, à l'amont et à l'aval de l'agglomération du Blanc, est un atout pour la mise en valeur de la ville et de la rivière comme structures majeures du paysage.

À l'amont du Blanc, la route nationale 151 perd une grande partie de ses potentialités paysagères parce que le traitement de ses abords occulte fortement la rivière. À l'approche de la ville, la Creuse disparaît dans les premières perceptions proposées depuis la route.

À l'aval du Blanc, sur la route départementale 950, la rivière n'est pas beaucoup mieux mise en valeur. Passé le viaduc, la route et la rivière se côtoient mais dialoguent très peu. Le sentiment d'une relation négligée domine et persiste au delà de Fontgombault. La route ne permet pas d'arrêt confortable, et la rivière n'est pas vraiment accessible, ni physiquement, ni visuellement.



A l'aval du Blanc



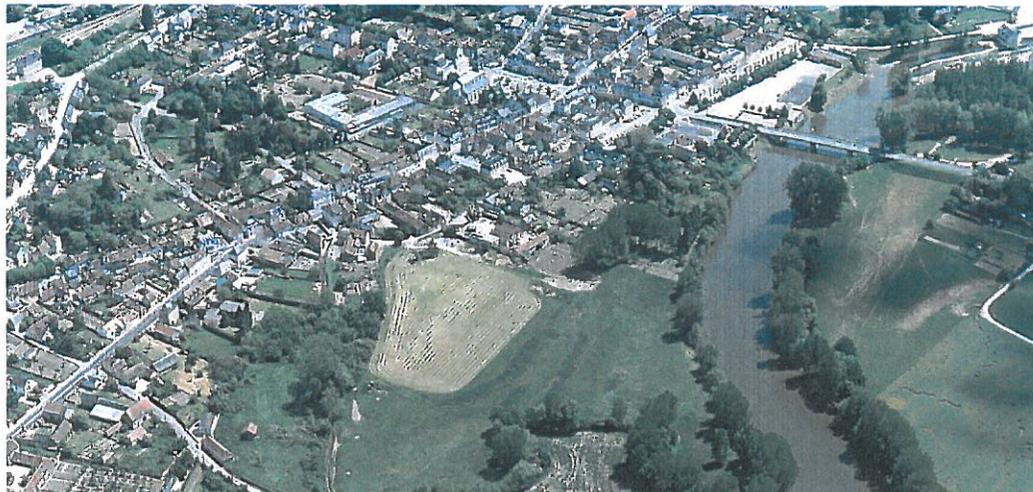
Les enjeux d'ordre général :

Les signes de la banalisation qui portent atteinte aux capacités paysagères du Blancois.

Les signes de la banalisation qui portent atteinte aux capacités paysagères semblent moins nombreuses ici que dans d'autres entités géographiques. Les atteintes sont peu nombreuses et, comme partout, liées aux questions de l'urbanisme récent, de l'architecture individuelle et agricole, avec une particularité liée aux risques d'enfrichement des vallons adjacents aux vallées ainsi qu'à la substitution des prairies par des champs dans les vallées.

L'occupation du sol et l'urbanisme.

Le pays du Blancois subit, lui aussi, (fort heureusement à dose homéopathique) les conséquences de la pratique de «l'urbanisme d'opportunité» où les choix ne sont pas guidés par le meilleur endroit habitable, mais par les disponibilités foncières les plus opportunes.



L'architecture et les «aménagements paysagers».

L'architecture individuelle récente, même si elle n'est pas de meilleure qualité qu'ailleurs, reste, dans le Blancois, assez confidentielle. Des progrès peuvent toujours être faits, en particulier sur l'architecture «industrialo-agricole» ; des erreurs peuvent être évitées, notamment aux abords des entités bâties les plus remarquables et les plus exposées.

L'architecture des ponts les plus récents pourrait, au regard de leur dimension emblématique et symbolique, faire l'objet de plus habiles mises en formes.

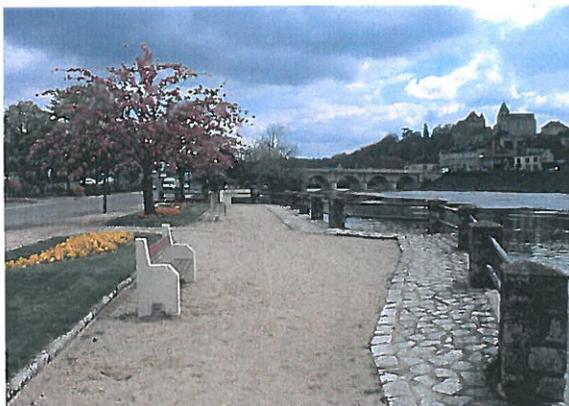
Quelques efforts pourraient enfin être consentis dans les villes ou villages, aux abords des rivières, afin d'éviter les désastreux «aménagements paysagers» qui «bavardent» inutilement et parlent de choses qui n'ont strictement rien à voir avec l'urbanité de la relation de la ville à la rivière.



Quelques exemples d'urbanisation mal-opportuniste.



...et pourtant un point de vue emblématique...



Le Blanc





Sur l'Anglin

La perte de lisibilité des vallons adjacents aux vallées.

L'importance des vallons adjacents aux vallées dans la lisibilité des fondements du paysage a été abondamment soulignée dans les pages précédentes. Cette lisibilité est due à la combinaison des champs, des prairies et des bois sur la continuité de ces structures de reliefs. L'abandon progressif des prairies face aux cultures, ou la déprise des champs sur les parties les plus pentues, risquent de conduire à l'enfrichement et à l'extension du domaine boisé. Cette perspective, même si elle ne constitue pas une atteinte à l'Environnement, pourrait conduire à une diminution conséquente de la lisibilité de la relation géographique et paysagère entre plateaux et vallées.



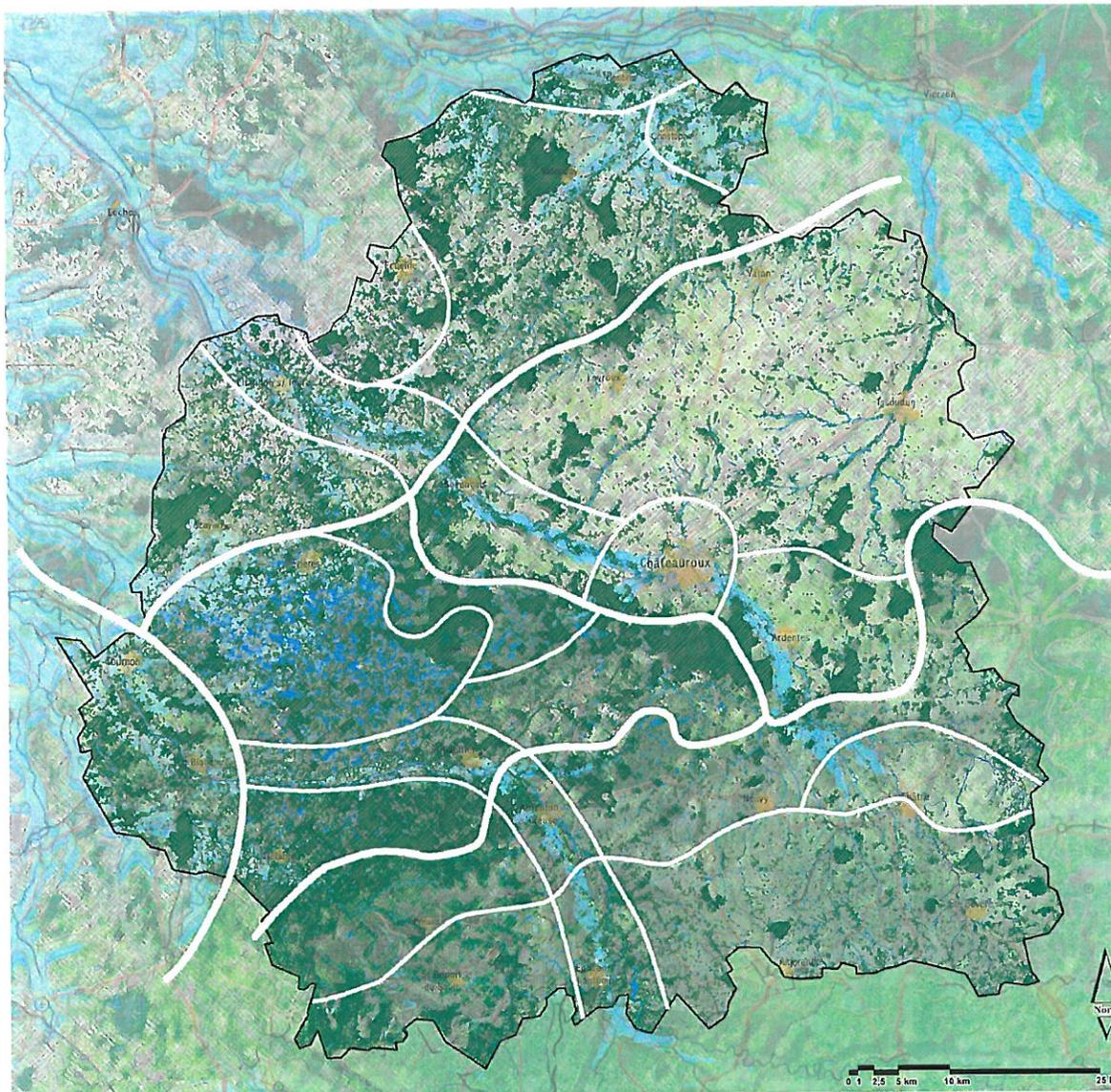
Sur la Creuse



Dans les vallées, la substitution des prairies par des champs.

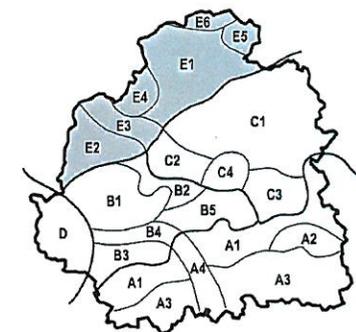
Le contraste entre les vallées et les plateaux est un effet qui mérite d'être entretenu, afin de rendre sensible la différence de nature entre les deux domaines. Il apparaît nettement que les prairies régressent dans les vallées au profit des champs labourés. Cette substitution, au plan du détail n'est pas, en soi, une atteinte au paysage. Néanmoins, au plan global, elle contribue à réduire le contraste entre vallée et plateau, à réduire la lisibilité de la différence et, par là, elle porte atteinte aux capacités paysagères de l'entité du Blancois.

ATLAS DES PAYSAGES DE L'INDRE LES GRANDES UNITES PAYSAGERES



Support de carte : photo satellite M/Sat

ATELIER REGIONAL DE PAYSAGE ET D'ARCHITECTURE DE L'ENVIRONNEMENT - SEPT. 2001 -



A- BOISCHAUT MERIDIONAL

- A1- Pays des ormes
- A2- Plaine de Vie
- A3- Pays des châtaigniers
- A4- Vallée de la Creuse

B- BRENNES

- B1- Brenne des étangs
- B2- Brenne des bois
- B3- Petite Brenne
- B4- Vallée de la Creuse
- B5- Queux de Brenne

C- CHAMPAGNE BERRICHONNE

- C1- Champagne, plaine d'Issoudun
- C2- Champagne, vallée de l'Indre
- C3- Champagne, plaine d'Ardenes
- C4- Cratons

D- PAYS BLANCOIS

E- GATINES DE L'INDRE

- E1- Gâtine de Valencay
- E2- Gâtine d'Azay-le-Ferron
- E3- Vallée de l'Indre
- E4- Plaine d'Ecueillé
- E5- Pays de Bazelle
- E6- Vallée du Cher



Les Gâtines de l'Indre

Le château de Valençay

LES GÂTINES DE L'INDRE

Si le paysage hésite entre Champagne berrichonne et Boischaud méridional... Si la ligne d'horizon se tend, se creuse, disparaît puis émerge à nouveau, comme sur une mer houleuse... Si la terre suit, docile, les rythmes longs et calmes, saccadés ou plus nerveux des multiples respirations du relief... Si la terre se moque ouvertement du ciel, si elle fait mine de laisser filer l'horizon et pourtant absorbe en ses multiples textures tout envol... alors, probablement êtes vous dans les Gâtines de l'Indre...

Les caractères d'identification Paysagère :

Une basse continue et mélodieuse, mais sans surprise.

Ni Champagne berrichonne, ni Boischaud méridional. Les Gâtines de l'Indre semblent, de prime abord, avoir l'avantage du Paysage. Simples, sages et clairement lisibles, les structures géographiques se prêtent docilement aux regards. Collines et vallons se distinguent parfaitement. Villes, villages et hameaux isolés se répartissent avec une régularité sans surprise.

Ainsi, la basse continue des paysages des Gâtines de l'Indre se prête-t-elle docilement à la motivation paysagère. Variée et mélodieuse dès les premiers regards, mais sans heurts ni extraordinaire, cette basse continue engendre, dans un second temps, la paresse du regard et un certain ennui.

Très vite ce qui semblait être un avantage endort les sens et ne touche le cœur que superficiellement. Le paysage reste plaisant, peut être même «complaisant», mais ne suscite que peu d'émotion. Portés sans élan, les motifs s'épuisent et l'intérêt s'émousse.

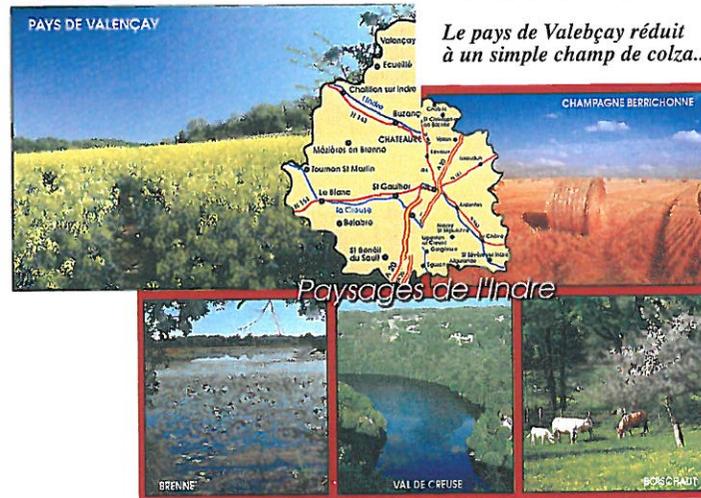
Ce constat, à la réflexion, révèle une parfaite injustice : Pourquoi ce pays, qui semble avoir tant d'atouts en faveur du paysage, peut il être aussi ennuyeux ?



Simples, sages et clairement lisibles, les structures géographiques se prêtent docilement aux regards.



Le petit Mée



Le pays de Valebçay réduit à un simple champ de colza...

En fait, la basse continue joue une partition riche et très variée, mais elle n'est pas (ou très mal) relayée sur le terrain. Les motifs d'intérêt du paysage jouent leurs mélodies soit trop loin, soit trop près. En effet, portés trop loin des regards, les motifs n'offrent que des prises ténues et fragiles ; portés trop près, ils passent sous silence leur rapport à la basse continue, restent comme suspendus, ne permettent aucun écho, aucun enchaînement et se vident de sens paysager.

Les cartes postales récoltées au pays des Gâtines de l'Indre sont édifiantes : entre le château de Valençay et un vague champ de colza, elles semblent vouloir dire qu'il n'y a «rien» !

Le cas montre clairement que le paysage n'est pas simplement affaire d'environnement et de géographie de qualité, mais qu'il est affaire de mise en scène de l'extraordinaire d'un environnement et d'une géographie ordinaire.

Illustration : © Editions Nivernaises, Cosne cours sur Loire-58



la terre capte et matérialise les horizons...même en cas d'accident...



...un espace se soustrait à la vue, un horizon impalpable surgit...

Une terre qui capte les horizons.

Autant en Brenne ou en Champagne, la «terre» est capable de se laisser aller à la dématérialisation de ses horizons, autant en Gâtines, la terre capte et matérialise les horizons. Les structures de reliefs, même si elles ne sont pas grandioses, ne présentent jamais, ou presque, des horizons trop lointains. Ces derniers sont souvent trop proches pour permettre un quelconque envol et c'est dans la texture et la matière qu'ils invitent à imaginer.

Dans l'Indre aucun paysage ne se révèle aussi «terreux» (dans un sens très noble du mot : celui qui appartient à la terre), sauf peut être en quelque coin aussi ouvert du Boischaut méridional.

Les jeux de reliefs, aux modelés dessinés par les cultures et rehaussés par les nombreux boisements, en permanence mettent en scène des horizons tangibles. Ici un arbre isolé sur fond de coteau labouré, ici encore un champ sur fond de lisière forestière, là un bosquet sur fond de champs ou une vigne sur fond de forêt, là encore la végétation dense d'un bord de rivière sur fond de coteau.

Souvent, une colline cultivée se détache sur un fond de colline boisée et donne la sensation d'un «vide» entre les deux : un espace se soustrait à la vue, un horizon impalpable surgit. Ici, l'horizon ne s'estompe pas dans les lointains, mais disparaît au plan moyen. Sa puissance paysagère est alors aussi grande qu'inattendue.

Les motifs de la charpente géographique des Gâtines de l'Indre

Les motifs d'intérêt paysager de la charpente géographique des Gâtines de l'Indre sont, malgré les apparences, assez peu nombreux. Si les paysages se révèlent très variés, ils le doivent à la richesse des motifs de détails qui se présentent aux regards en quantité généreuse.

L'entité géographique du plateau crétacé donne une première et timide unité aux paysages des Gâtines de l'Indre.

De grandes structures de vallées segmentent le territoire et l'orientent insensiblement vers le nord-ouest. Sur un axe est / ouest tout d'abord, la vallée de l'Indre au sud-ouest et la vallée du Cher au nord. Ensuite sur un axe sud / nord, les vallées qui confluent vers le Cher : le Modon et son affluent au nom extraordinaire, le Train Feuilles ; le Fouzon qui, sur la fin de son cours, suit le Cher presque en parallèle à moins de cinq kilomètres ; les affluents du Fouzon, le Nahon qui baigne Valençay et le Renon qui prend source en limite de la Champagne et irrigue Buxeuil.

Les vallées des rivières et des ruisseaux découpent le plateau originel en une trame ample qui donne aux paysages le rythme particulier de la basse continue. Les géographies ainsi découpées prennent des caractères différents, sans pour autant marquer de franche rupture.

Des caractères de plateaux dominent autour d'Ecueillé ; au sud de l'Indre, entre Azay-le-Ferron et Châtillon sur Indre ; au nord sur le cours supérieur du Fouzon, dans le Bazellois.

Des caractères de collines dominent au cœur des Gâtines, comme en éventail axé sur Valençay.

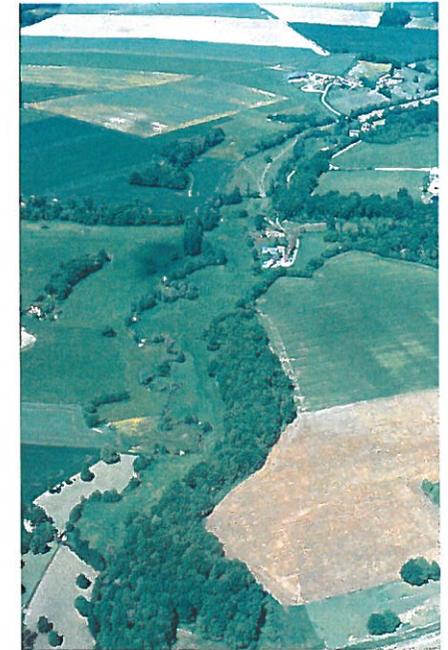
Les motifs de charpente paysagère, (c'est à dire les motifs incontournables, sans lesquels il n'y a pas de paysage propre aux Gâtines de l'Indre), pourraient être limités à ces structures de la géographie physique. Les centralités urbaines : villes, petits bourgs, villages etc, les routes et les forêts se déclinent plutôt comme des motifs de détails. Nombreux et diversifiés, ils s'imposent surtout par leur fréquence et leur complémentarité, mais ne déterminent pas individuellement l'image spécifique du territoire. Ces motifs secondaires de charpente paysagère sont, en définitive, quasi interchangeables, à l'exception toutefois de Valençay, qui, par sa situation et sa dimension historique, s'impose comme une centralité culturelle et paysagère.



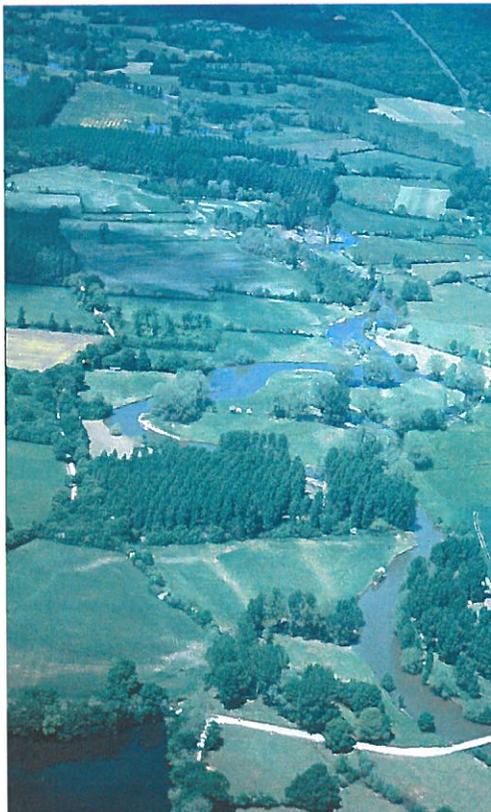
Chabris sur le Cher.



Le Fouzon.



La vallée de la Tourmente.



L'Indre au Nord-Est du Bazellois.



Martizay.



Villennois.



RD31, Villeneuve.



La Roche sur le Renon

Les villes, les petits bourgs et les villages sont, à peu d'exception près, toujours situées sur un cours d'eau. La morphologie de ces centralités urbaines et historiques épouse alors de manière parfaitement «organique» les structures de relief mises en exergue par le domaine de l'eau. La relation au domaine de l'eau y est souvent riche de potentialités paysagères, tant en termes de théâtralité qu'en termes d'ambiance. Les exemples de ces implantations remarquables et originales sont aussi nombreux que variés, et dépendent étroitement de la morphologie de la vallée elle-même : Châtillon sur le cours dédoublé de l'Indre ; Clion sur sa butte en interfluve de l'Ozance et de l'Indre ; Ecueillé sur le plus ample méandre de la Tourmente ; Villentrois et Le Bourg du Château comme serties en pied de coteau sur la vallée du Modon ; Varennes, sur laquelle rebondit le cours serpentin du Fouzon et bien sûr Valençay perché sur sa haute terrasse, où la ville affirme une noblesse qui contraste beaucoup avec le calme et la modestie du Nahon.

Les hameaux et les fermes isolées, eux aussi se conjuguent avec la géographie. La mise en scène est alors fonction de la puissance du support. Ce dernier peut être fort, sur un relief ou une rivière, mais il peut aussi être extrêmement ténu, sur un plateau ou au milieu des collines. Le hameau ou la ferme isolée se découvre alors comme un motif de détail qui vient cristalliser autour de lui un paysage très bucolique.

Les forêts, comme les centralités urbaines, font partie de ces motifs de charpente paysagère un peu secondaires, mais néanmoins plus puissants que de simples motifs de détails. Il y a tout d'abord la forêt de Gâtine qui appuie et prolonge l'aura de Valençay. Il y a aussi les forêts qui ornent de manière insoupçonnable la cuesta en limite de Champagne : bois de la Jarrerrie, bois de Ferrières, bois de Moulins, bois de Levroux etc... Les forêts et les bois sont nombreux et nettement individualisés. Aussi, les lisières forestières font-elles, quasi systématiquement, partie de tous les paysages de Gâtines.

Les routes passent un peu sous silence lorsque foisonnent les motifs de détails paysagers. Néanmoins, lorsque le rythme des collines s'éteint, elles prennent fort adroitement le relais, en ligne droite ou en courbes serrées et donnent remarquablement à lire le paysage.



au sud de St Christophe en Bazelle.



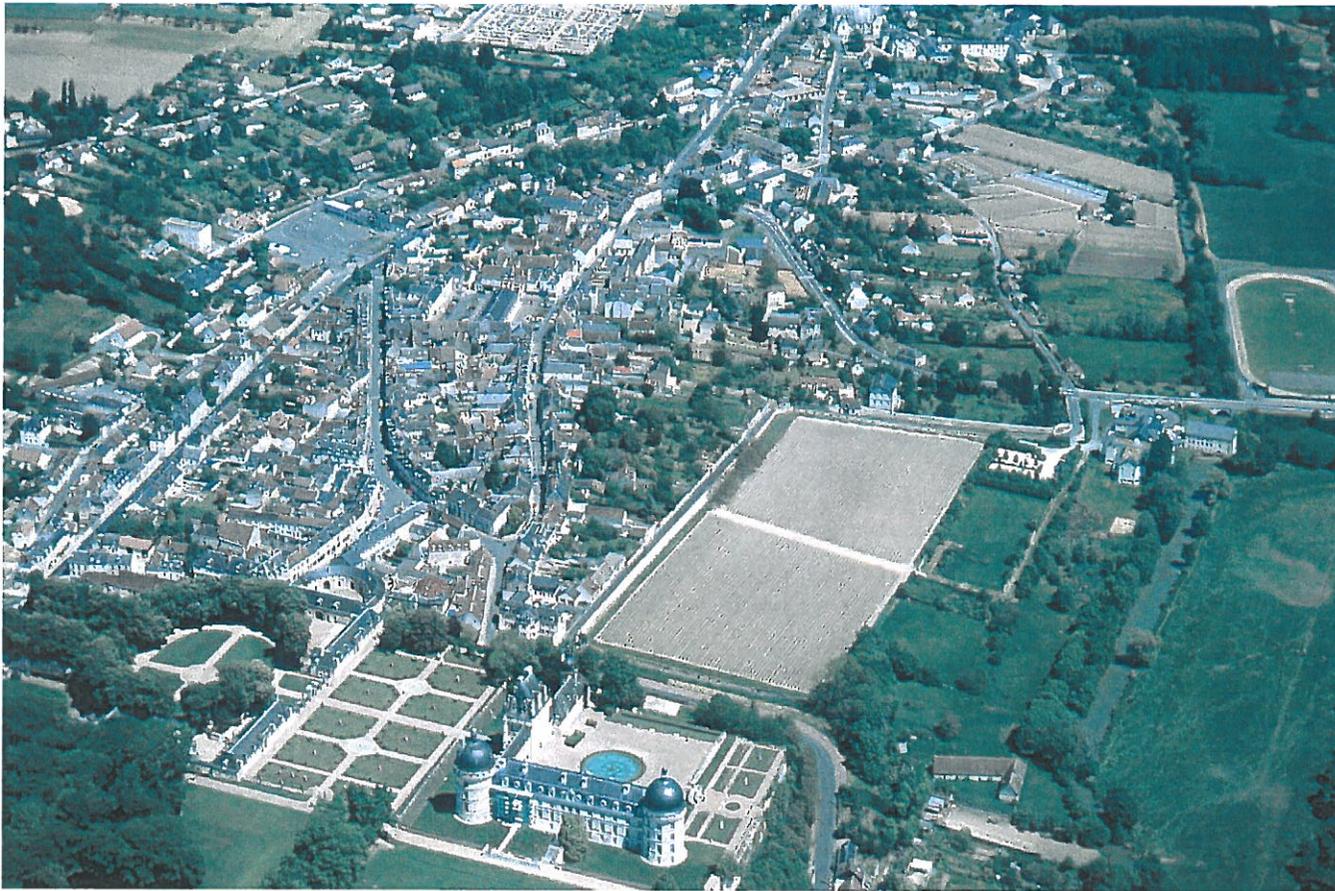
La Chapelle



Chabris sur le Cher



aux environs de Jeu-les-Malloches.



Valençay



Un site emblématique plutôt que des motifs :

Parmi la quantité des motifs, grands ou petits, rencontrés dans les Gâtines de l'Indre, aucun ne se hisse sur le devant de la rampe, aucun ne peut véritablement être admis au rang de motif emblématique des paysages de ce «pays».

Le site de Valençay semble devoir s'imposer comme emblème des paysages de Gâtines. Si le château est le motif historique le plus reconnu, les potentialités emblématiques du site reposent sur bien plus que lui. A l'évidence le château, sa terrasse et la ville haute révèlent l'éperon géographique sur le quel ils sont bâtis. Mais Valençay, c'est aussi la grande forêt de Gâtines avec ses allées royales et ses «pattes d'oie». C'est tout autant le val ample et tranquille du Nahon. Valençay, c'est aussi un vignoble réputé, mais dont les vignes sont aussi difficiles à débusquer que la bécasse... heureux en paysage sont les sites qui possèdent un lopin de vigne : la puissance symbolique de celle-ci est telle que la taille importe peu, pourvu que l'on ait le Cru.



Des motifs de détails à toutes les échelles :

On l'a vu plus haut, certains motifs de charpente jouent comme des motifs de détails. Depuis l'échelle du territoire jusqu'à l'échelle du lieu, il y a peu de variation : ce sont les mêmes éléments qui jouent et il n'y a que la distance à l'observateur qui a changé. C'est pourquoi les paysages des Gâtines de l'Indre ne ménagent pas de véritables surprises : L'observateur voit arriver les motifs de loin, déjà très distincts, et la proximité, si elle ne déçoit pas, ne transporte pas non plus.

C'est alors dans le détail du détail qu'il faut entrer pour s'émouvoir à nouveau. Ici l'odeur de foin coupé, parfum trop oublié depuis l'apparition déferlante de l'ensilage ; là un cabanon à l'architecture stylée, probablement une ancienne «tonne» de vigne. Ici, un grand chêne abritant d'antiques charrettes au rebut, bien plus jeunes que lui. Ici encore, un grand saule blanc, généreux, taillé en têtard ; là une croix qui manque singulièrement d'humilité. Ici des grappes de gui dans les ramures d'une saulaie ; là quelques pommiers oubliés dans un recoin de champ.

Il arrive parfois que le motif de détail soit complètement déconnecté de son environnement. De patchwork, le paysage devient lambeaux, à la fois pitoyable et pourtant émouvant. Le détail devient alors trace ou empreinte et réveille à la mémoire quelques continuités témoins d'autres paysages.



...là, une croix qui manque singulièrement d'humilité...



Ici l'odeur du foin coupé...



...là un cabanon à l'architecture stylée...



...ici encore un grand saule blanc, généreux, taillé en têtard...



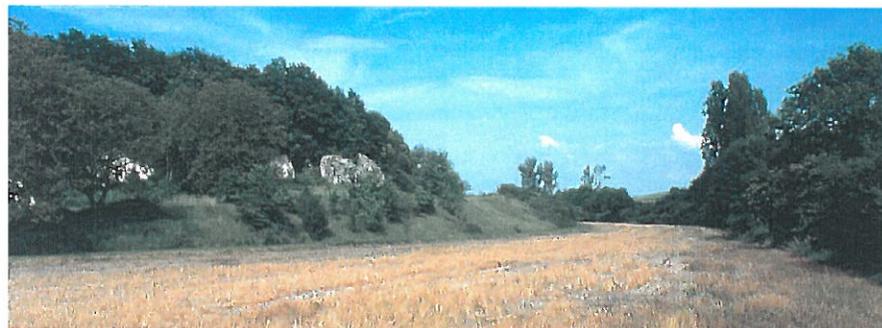
...ici un grand chêne...



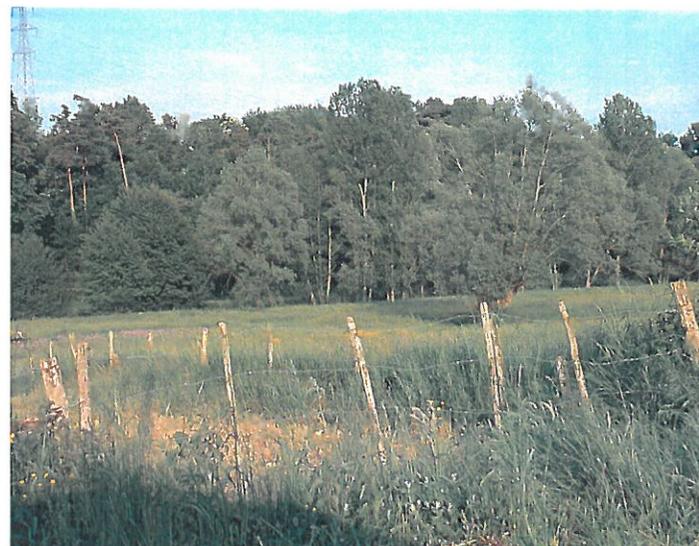
...ici des grappes de gui...



...là quelques pommiers oubliés...



L'Isle Savary



Les dynamiques d'évolution et les potentialités paysagères

La mise en place des paysages des Gâtines de l'Indre :

Géologie, relief, hydrographie.

Le Boischaud nord correspond à un vaste plateau crétacé aux roches tendres, mal protégé par sa couverture d'argile à silex et de tuffeau. Les affluents du Cher et l'Indre y ont creusé d'amples vallées donnant, localement, au Boischaud nord un relief vigoureux. Ailleurs les ondulations sont modestes et la cuesta qui marque la limite avec la champagne est bien modeste.

Distribution spatiale du bâti et des voies.

La répartition de l'habitat est régulière sur l'ensemble du Boischaud nord, ainsi que la représentation des différentes catégories : villes, petits bourgs, villages, hameaux et fermes isolées. Dans le détail la distribution montre une gradation de la densité de bâti qui reflète assez fidèlement le milieu physique : des villes de vallées aux fermes isolées de plateau on trouve tous les intermédiaires et toutes les nuances.

Histoire de l'occupation du sol.

L'extension du territoire cultivé aux XIe et XIIe siècles touche l'ensemble du département mais particulièrement les Gâtines de l'Indre qui offrent des prairies humides permettant de nourrir le bétail. C'est un atout important même si l'essentiel de l'activité agricole est tournée vers la production de "grains" facilitée par quelques progrès techniques et indispensables pour nourrir une population plus nombreuse.

Ici aussi le mouton joue un rôle primordial parce qu'il permet de tirer profit des terres incultes. L'élevage bovin ne s'imposera qu'au XIXe siècle.

Aujourd'hui les labours, s'inspirant du modèle champenois, couvrent les "gâtines" (terres pauvres sur sols siliceux et minces) que les anciens défrichements n'ont rendu que plus humides et plus acides. Ces labours sont particulièrement étendus sur le plateau d'Écueillé.

Les forêts couvrent encore de grandes surfaces, notamment le long de la cuesta, et les vallées offrent des paysages très variés où prairies humides, bocage et ripisylves structurent un paysage bien "cadre" par les versants.



St Christophe en Bazelle



Vallons cultivés



Plateaux cultivés



Vallon du Nahon.



Collines cultivées



Les potentialités paysagères des Gâtines de l'Indre :

Les motifs de charpente trop sous-estimés :

L'agriculture, depuis qu'elle est beaucoup plus «industrielle» et beaucoup moins «paysanne» tend à lisser les structures, déjà très estompées, de la géographie. L'attitude industrielle s'accommode très mal des cas particuliers. Le paysage, quant à lui s'accommode très mal du modèle unique. Le paysage se nourrit du cas particulier et de l'extraordinaire capacité de l'homme ou de la nature à s'y adapter.

Les Plateaux et les collines ne sont pas très démonstratifs de leurs richesses paysagères. Le potentiel des Plateaux et des collines qui composent la première trame de charpente paysagère est sans doute encore à découvrir. Probablement s'agit-il plus d'une affaire de regard qu'une affaire d'aménagement. Cependant on sent cette capacité à faire paysage bridée par un manque : peut-être celui de la conscience de cette richesse. Il semblerait que ces paysages de plateaux ou de collines ne se montrent pas conscients de leur beauté. En l'ignorant, ils ne savent pas s'en montrer dignes.

Les routes, «premiers observatoires du pays» sont, en principe, un instrument privilégié de la «démonstration» paysagère, or, les routes, dans les Gâtines de l'Indre, curieusement se révèlent en fin de compte assez ennuyeuses...

Le potentiel des rivières subit à peu près le même sort que celui des plateaux et des collines. Les rivières ne semblent présenter quelqu'intérêt paysager, (esthétique ou identitaire), qu'en relation avec l'habitat, individuel essentiellement. Les relations à la rivière sont, de ce fait, très intimes et confidentielles. Les accès publics sont plutôt rares. En campagne, la rivière semble être au bout de la terre, voire même «le derrière» des champs... Pourtant les rivières, par leur nombre et leur diversité sont des motifs majeurs des paysages des Gâtines.

La Brenne est le pays des étangs, le Boischaud méridional est le pays des ruisseaux, la Champagne est le pays des champs, les Gâtines de l'Indre pourraient bien être le pays des rivières...



...à l'ouest de Châtillon sur Indre.



...à l'ouest de Châtillon sur Indre.



RD18, au sud de Clion.



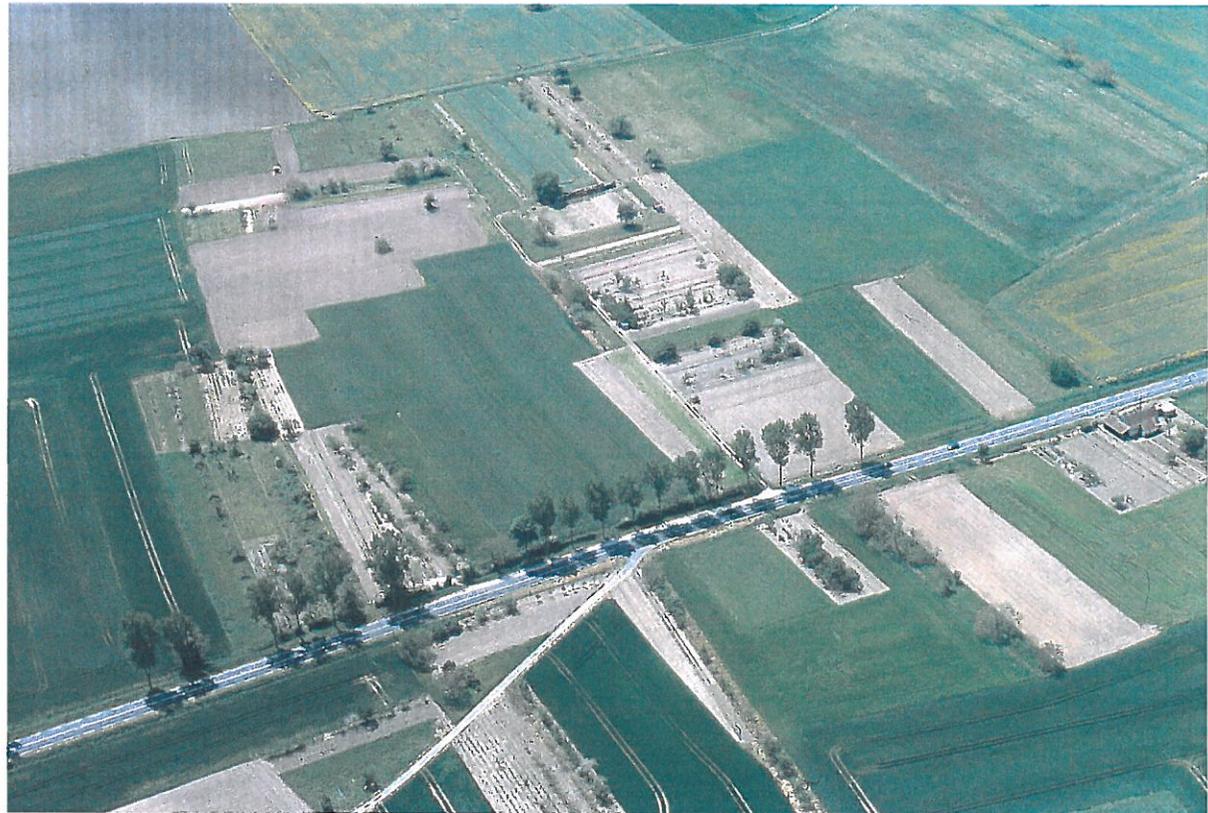
au Sud-Ouest de Villegouin.



Pellevoisin.



Vicq sur Nahon.



au Sud-Est de Clion.

Les enjeux d'ordre général :

Les signes de la banalisation qui portent atteinte aux capacités paysagères des Gâtines de l'Indre.

Le rapport à la rivière.

Les rivières sont sans doute l'un des motifs les plus fédérateurs des potentialités paysagères des Gâtines. Il est étonnant de constater, sur le terrain, qu'elles ne sont pas valorisées pleinement, au delà de l'échelle de quelques lieux privilégiés. Les rivières auraient pourtant vocation à être le fil conducteur géographique des Gâtines, un peu comme le référent au « tempo » de base, comme le « leitmotiv » des paysages. Ce serait un grand projet de pays que de s'attacher à mieux regarder et à mieux montrer les rivières, afin de mieux respecter et valoriser ces cours d'eaux qui peuvent réanimer, pour une grande part, les paysages des Gâtines.

Le rapport de la route aux paysages qu'elle traverse.

En Gâtines, alors que, dans un premier temps, tout porterait à penser le contraire, le paysage des routes se révèle souvent ennuyeux. Il serait injuste de croire que la responsabilité en incombe à la route seule. On l'a vu plus avant, les motifs de paysage manquent de vivacité, tant dans la manière dont ils se laissent percevoir, que dans la connaissance que le public pourrait en avoir de manière anticipée. Les routes s'inscrivent dans cette perspective « lymphatique » et ne contribuent pas à raviver les paysages qu'elles traversent. Un travail sur les routes de Gâtines pourrait sans doute donner quelques vitamines aux paysages.



Chabris.



Clion.





aux environs de Villegouin.



Varennes

L'occupation du sol, l'urbanisme et l'architecture

Les signes de banalisation liés à l'occupation des sols, à l'urbanisme et à l'architecture touche, comme partout en France les abords des centralités urbaines, grandes ou petites. Sur le thème de l'urbanisme, nous n'avons rien détecté de très grave dans les Gâtines. Les efforts doivent porter sur les logiques d'implantations au regard du respect et de la valorisation des structures géographiques dans leurs détails, à l'échelle des lieux ouverts à l'habitat ou à la construction en règle générale. Dans les « zones » d'activités, des efforts sont consentis sur l'image architecturale, ce qui est bien, mais très insuffisant, voire inutile si les relations aux paysages ne sont pas plus sérieusement traitées.

Comme partout aussi, en milieu rural, l'architecture agricole, ne sait pas valoriser les sites et leurs paysages. Erreurs d'implantations ou d'orientations, formes impunément et étroitement dictées par l'industrie de la charpente métallique et du bardage caméléon : la démission de l'architecture rurale contemporaine contribue aussi beaucoup au manque de vitalité des paysages.

CONCLUSION GENERALE

Le Paysage dans l'Indre : Le champ pourrait bien être libre !

L'étude conduite pour cet atlas des paysages du département de l'Indre révèle l'impérieuse nécessité d'une plongée aux racines mêmes du concept de Paysage. Le Paysage, cet extraordinaire de l'ordinaire ne semble pas particulièrement mis en danger par un manque de réglementation ou de protection. Dans le département de l'Indre, les Paysages sont mis en danger par la perte des notions inséparables de «bel ouvrage» et d'«interrelations» dans de nombreux actes d'aménagement, quelle qu'en soit l'échelle. Mais les atteintes aux Paysages sont bien plus gravement portées par un contresens insidieux sur la réalité contemporaine et historique du concept de Paysage dans notre société. En effet, d'un côté, les conceptions «culturalistes» se révèlent beaucoup trop académiques et ne «décollent» pas des images reconnues souvent figées et déperissantes ; et d'un autre côté, les conceptions «naturalistes» s'essoufflent par manque de «vision» pertinente et par manque de «projection» novatrice.

Ce qu'il faut avant tout retenir de cette étude :

- Les paysages de l'Indre sont des paysages en devenir
- Les paysages de l'Indre sont à «inventer» à découvrir et à révéler
- *Les paysages de l'Indre sont à «fabriquer».*

«Pas de Paysage dans l'Indre» s'avère, en fin de compte, être une chance pour véritablement changer les regards sur le département.

Fiches d'interprétation

Chassignolles

Saint-Gaultier

Le Blizon

Saint-Valentin

Mérigny

Varennnes-sur-Fouzon

FICHES D'INTERPRETATIONS

Définition.

Si les caractères fondamentaux sur lesquels reposent les unités paysagères du département ne sont pertinents qu'au sein des grandes Entités Géographiques, les caractères fondamentaux sur lesquels reposent les qualités paysagères sont essentiellement pertinents au sein des entités de Lieux ou de Sites. L'Unité Paysagère donne le diapason et assure la cohésion. C'est néanmoins sur le plus petit dénominateur commun, le Lieu (géographique), que repose la qualité. Le Lieu peut improviser, se démarquer ou se fondre dans la masse ; en aucun cas il ne peut, sans danger, nier le sens, le tempo et le rythme sur lequel bat le territoire.

Les fiches «Actions», définies comme des supports à facettes, utilitaires, pédagogiques, communicantes, à destination des intervenants et co-gestionnaires des paysages ne sont possibles, dans le département de l'Indre, qu'à l'échelle des Lieux géographiques ou des Sites. Dans le cadre de l'Atlas des Paysages de l'Indre, ces fiches sont proposées comme des fiches d'interprétations projectuelles des paysages. Elles montrent comment une démarche d'approche, basée sur l'étude et le respect des «sens» du Lieu, de ses domaines d'appartenance et du «jeu» de ses motifs, permet de poser les termes de problématiques paysagères pertinentes, pragmatiques et durables.

Les fiches sont décomposées en quatre feuilles correspondant à quatre «moments» importants de toute démarche en perspective de projet pour le Paysage.

- 1) Voir.
- 2) Regarder
- 3) Comprendre
- 4) Projeter

Un paysage, d'abord se reconnaît, puis il se connaît pour enfin naître ...

Voir

Reconnaître l'extraordinaire pour s'émouvoir de l'ordinaire.

Le premier temps de la démarche, intitulé «Voir» invite à l'attention «subjective»* portée au territoire, il invite à reconnaître le paysage.

Il s'agit, à travers un parcours sensible, de prendre «possession» du territoire et de se laisser «(é)-mouvoir» par le paysage. Il s'agit d'exprimer l'extraordinaire pour mieux s'émouvoir de l'ordinaire. Cette première enquête sur le terrain permet de découvrir les caractéristiques essentielles et spécifiques du paysage.

Cette enquête consiste en des relevés sous forme de notes, photos, dessins ou collectes diverses ayant pour but d'une part l'évaluation des potentialités paysagères des lieux (la recherche des motifs d'intérêts paysagers), et d'autre part l'élaboration d'un état des lieux en matière de paysage.

** La reconnaissance n'a rien à voir avec un état des lieux objectif : les documents exprimant les motifs de paysages reconnus sont «suggestifs» et non point «directifs». C'est pourquoi, par exemple, les photos ne sont localisées que «pour mémoire». Toute autre indication plus précise serait parfaitement abusive et risquerait d'emprisonner le regard d'autrui.*

Regarder

Les motifs d'intérêt paysager et leurs enchaînements.

Le deuxième temps de la démarche, intitulé «Regarder», invite à la découverte paysagère. Il s'agit d'exploiter les données sensibles préalablement recueillies. Cette étape classe les motifs d'intérêt paysagers selon les trois critères suivants :

- les motifs emblématiques : ceux qui ont capacité à focaliser l'intérêt et à le diffuser.
- les motifs de la charpente paysagère : ceux qui forment le substrat du paysage.
- les motifs de détails : ceux qui, sans être indispensables, confèrent aux sites et aux lieux une ambiance particulière.

Ensuite, ces motifs sont observés par sites ou lieux et regroupés en «domaines» d'appartenances. En termes de paysage, la notion de lieu commence avec la notion de «domaine» (auquel le lieu appartient) et induit un «sens» à travers un référent fondateur, soit naturel, soit culturel : par exemple le domaine de la rivière, le domaine de la forêt, le domaine du village, le domaine de la route etc...

La notion de lieu peut se décliner en une multitude d'échelles. La définition des domaines d'appartenance et par conséquent la lisibilité, géographique à minima, des lieux est un enjeu majeur dans toute problématique paysagère.

L'occupation des lieux

Le Droit des Sols ne prenait que très rarement en compte la notion de Lieux. La nouvelle loi qui a transformé le Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme semble confondre les dangers de la «Colonisation» des Lieux avec les dérives de l'Urbanisme. Il est certain que les questions de l'habitat ont un poids considérable sur le paysage, mais elles ne sont pas les seules. L'identité (l'esprit) des Lieux, qui est à la base de la dimension paysagère, peut être gravement atteinte par bien d'autres causes. Quelles que soient les causes, le principal danger est l'absence de réflexion ayant pour dénominateur commun la notion de Lieux et d'Esprit des lieux. La prise en compte de la notion de Lieux s'oppose de fait à la banalisation : à travers le Lieu, l'espace n'est plus une «Zone», ni un blanc vide de sens, mais un substrat vivant, tributaire de son passé et garant de son futur. Les lieux ne s'occupent pas impunément, mais se traitent avec obligeance.

Comprendre

Comprendre l'ordinaire pour augmenter l'extraordinaire.

Le troisième temps de la démarche, intitulé «Comprendre», invite à apprendre des éléments qui se composent en paysage : comprendre l'ordinaire pour augmenter l'extraordinaire.

Si l'on apprend à connaître les éléments qui composent un paysage en oubliant l'art, l'imaginaire ou la poésie, on ne rencontre que de la géographie, du territoire, du «pays», mais pas de paysage. Néanmoins, il n'est pas de paysage possible sans l'ordinaire du substrat, sans la géographie ou le «pays».

Par la «connaissance», les capacités paysagères des lieux se trouvent enrichies. La connaissance augmente la portée de l'émotion, multiplie les potentialités de l'imaginaire, décuple la puissance des résonances et des correspondances.

Comprendre, c'est mettre en relation. Il s'agit là, de s'attacher à comprendre les principales logiques naturelles et culturelles qui sous-tendent les motifs d'intérêt paysagers et les domaines d'appartenances.

Comprendre le paysage d'un territoire, c'est comprendre les «sens» de la géographie (physique et humaine) de ce territoire. Le «sens» de la géographie c'est d'abord le relief, ses formes et orientations et surtout son sens dynamique. Le relief actuel est la résultante de puissantes forces dont la genèse est encore «sensible» et lisible. Le paysage se nourrit de cette sensibilité là, à condition qu'elle soit lisible.

Projeter

Un paysage naît s'il motive...

Le quatrième temps de la démarche, intitulé «projeter», invite à l'interprétation des «mouvements» du territoire et à déterminer les enjeux pour le Paysage. La confrontation entre les dynamiques contemporaines d'évolution anthropique et les dynamiques naturelles et historiques met en relief les enchaînements en cohérence ainsi que les «risques» de ruptures de continuité.

La motivation paysagère provient de la reconnaissance d'une harmonie dans la confrontation des actions de l'homme sur la nature du territoire qu'il occupe. Le paysage naît de l'esthétisation des formes issues de ce rapport harmonieux.

Le premier niveau de la confrontation entre l'homme et la nature est celui des dynamiques d'évolution. Il ne s'agit pas d'évaluer un paysage à l'aune des surfaces occupées par l'évolution de telle ou telle forme sur le territoire, mais bien au delà, il s'agit d'évaluer les capacités de telle ou telle forme à évoluer en prenant et en donnant du sens au territoire.

Un paysage ne naît que s'il motive, autrement dit, un paysage n'est possible que dans la mesure où le territoire est capable d'é-mouvoir, de placer dans un mouvement harmonieux.

Projeter, c'est anticiper et participer à un mouvement qui tend vers l'harmonie.

BOISCHAUT MERIDIONAL

Chassignolles



Une ferme au Breuil Tidaut.



La silhouette de Chassignolles.



Les arbres accompagnent la route.



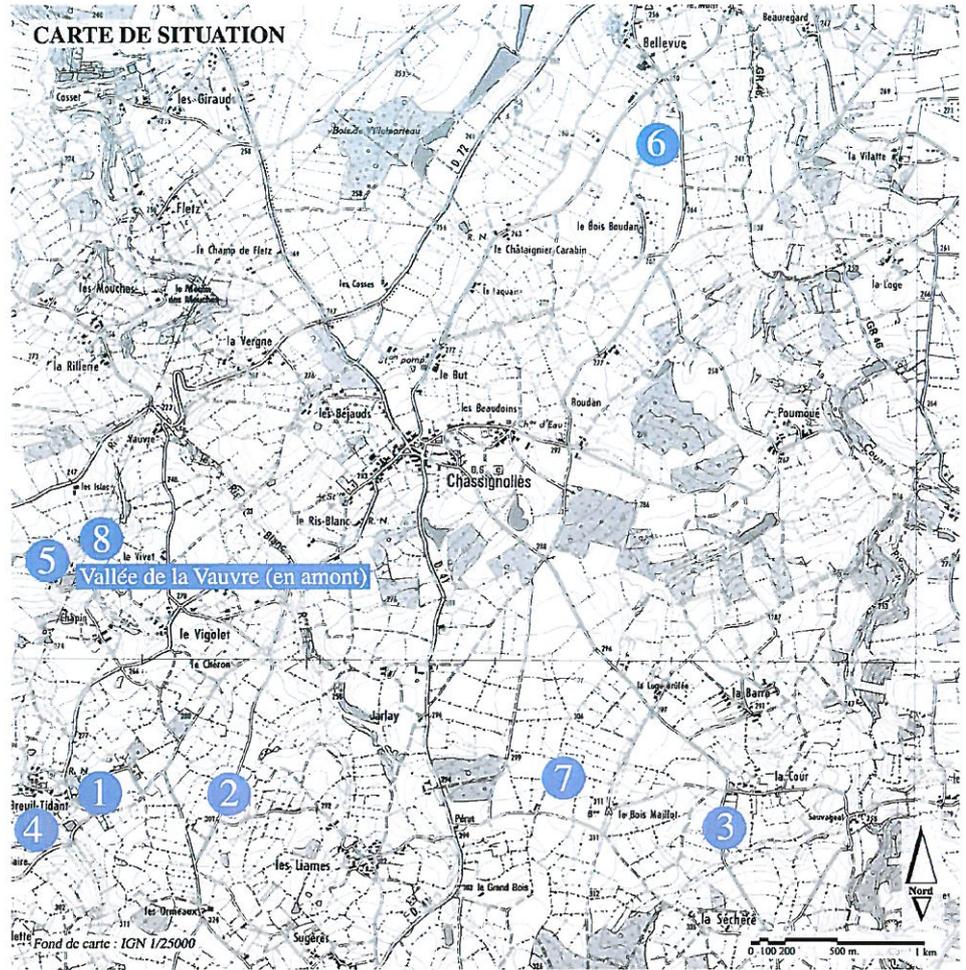
La route reliant la Claire au Breuil Tidaut.



Le fond de la vallée de la Vauvre.



Grandes parcelles cultivées au nord de Chassignolles.



Bouchures et alignement d'arbres.



La vallée de la Vauvre, très encaissée.

Reconnaître l'extraordinaire pour s'émouvoir de l'ordinaire
Prendre possession du territoire, découvrir les caractéristiques essentielles et spécifiques du paysage et se laisser «(é)-mouvoir».

Voir 1

BOISCHAUT MERIDIONAL

Chassignolles

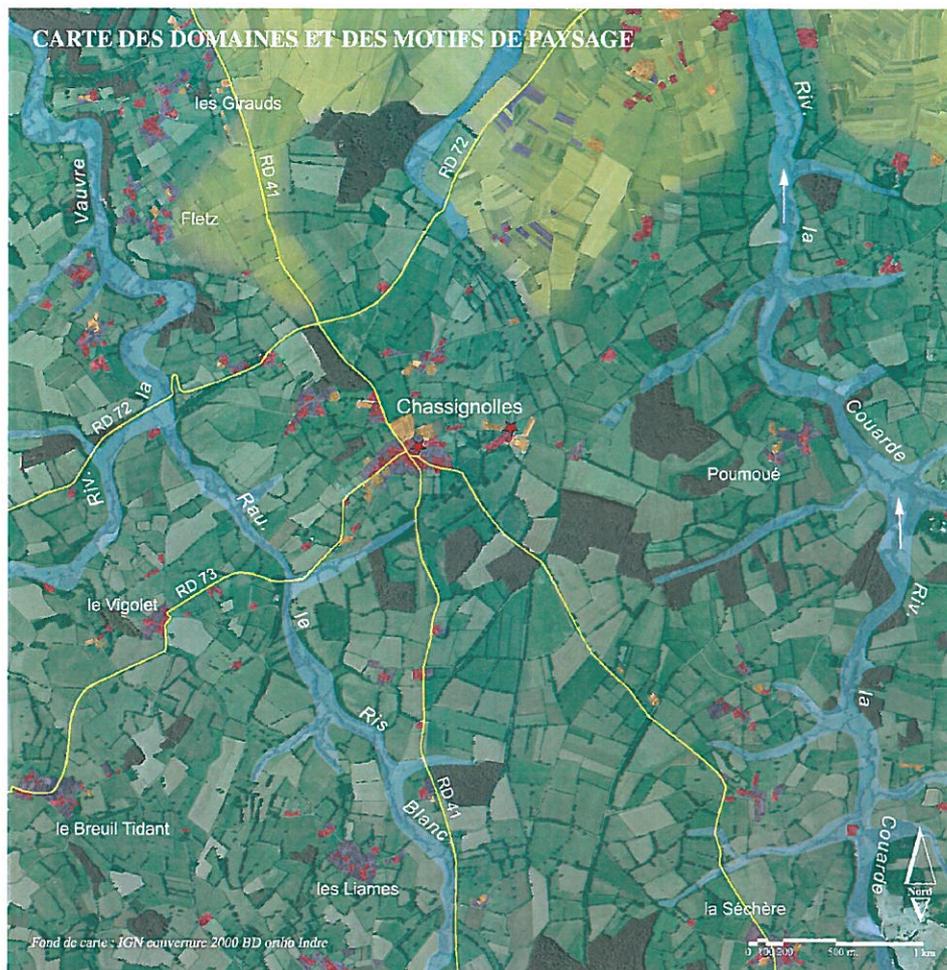
LEGENDE

Les domaines

	Domaine du bocage
	Domaine des cultures
	Domaine de l'eau
	Domaine de la forêt
	Ensemble bâti cohérent
	Éléments bâtis disparates
	Domaine des vergers, vignes et potagers

Les motifs

	Motif végétal remarquable
	Motif d'intérêt lié à l'eau
	Motif d'intérêt lié au bâti



Le paysage de Chassignolles est fortement dépendant du **domaine du bocage** dont le motif emblématique reste l'arbre. Il est le module d'un réseau dense de cloisons semi-transparentes, mises en scène par un relief chaoté dicté par le **domaine de l'eau**.

Celui-ci, étroit mais extrêmement ramifié, est lui-même intimement imbriqué dans le domaine du bocage. En effet, les prairies humides des fonds de vallées, longs couloirs cloisonnés de haies et délimités par des versants abrupts, vallons et talwegs dont les dépressions marquent certaines prairies font partie intégrante du domaine de l'eau.

Les deux principales rivières forment de véritables colonnes vertébrales le long desquelles s'accrochent la plupart des éléments du **domaine du bâti**. Ceux-ci sont à leur tour, le centre, le cœur (à des échelles diverses) d'un schéma radioconcentrique et rayonnant impliquant plusieurs éléments : les vergers et potagers qui ceinturent les hameaux et villages. Le réseau des haies qui prend le hameau ou le village pour centre et enfin, les routes et chemins rayonnants qui représentent à eux seuls un domaine spécifique.

Domaines du bocage, de l'eau et du bâti jouent donc un jeu d'interaction et de dépendance prédominant à l'identité du Boischaud Sud. Cette mise en scène est réhaussée par un relief créant de multiples horizons qui permettent l'exhibition et l'interaction des motifs.

C'est pourquoi, le domaine des cultures ouvertes se présente presque comme un autre monde, accolé mais sans lien réel.



A la Sèche, une imbrication très subtile entre les aires (bâti, bois, prairies...)



La route délimite un domaine à elle-seule (environ de Poumoué).



Le domaine de la Vauvre, le domaine cultivé cers les Grauds, délimité par les versants abrupts.

Classer les motifs d'intérêt paysager et les regrouper en «domaines» d'appartenance. La notion de domaine induit un sens à travers un référent naturel ou culturel : le domaine de l'eau, du village...

Regarder 2

BOISCHAUT MERIDIONAL

Chassignolles



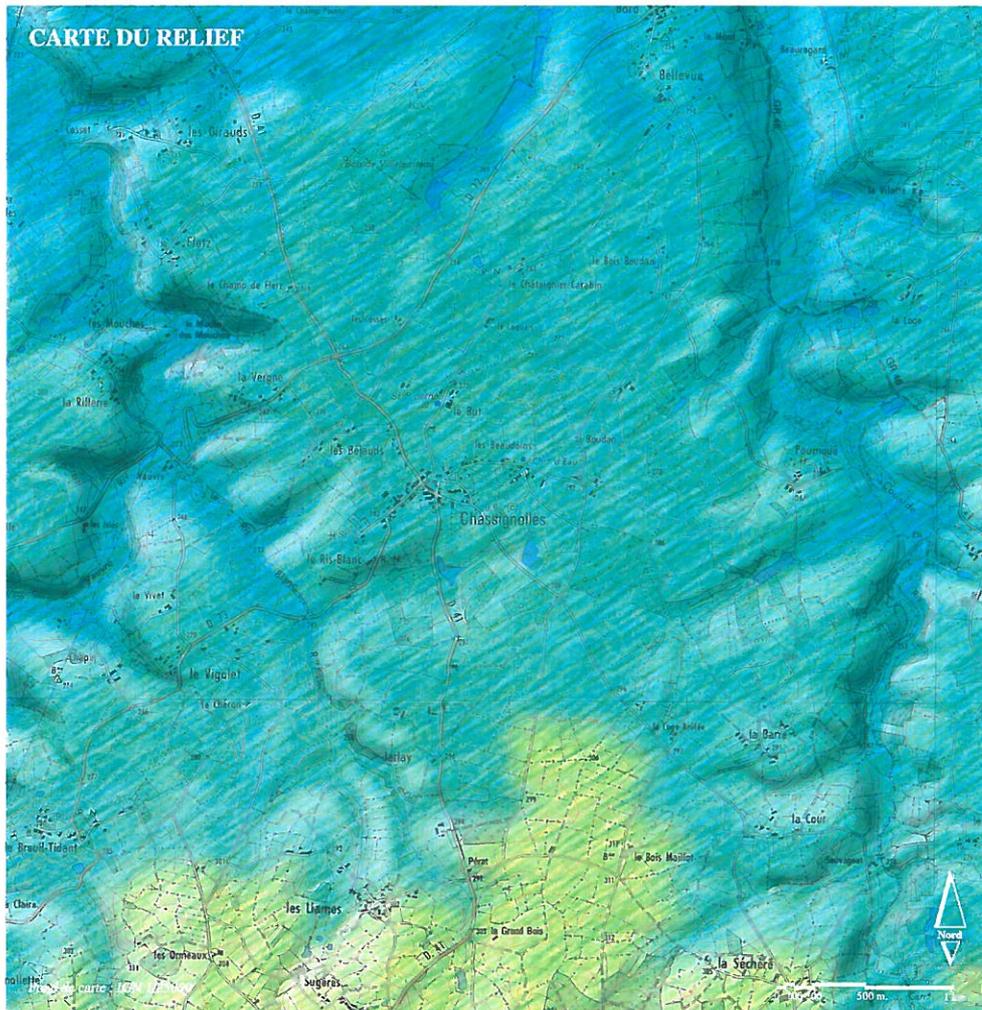
Le réseau hydrographique se ramifie et s'encaisse avant l'ouverture de la dépression liasique...



...Il donne une grande richesse au relief.



Vignes et cabanes de vignes dans le secteur cultivé



Géologie

Chassignolles est situé en limite des derniers terrains cristallins et cristallophylliens du Massif Central : ceux-ci forment les collines les plus élevées du sud. Ils se prolongent vers le nord par une nappe de matériaux détritiques (sables et grès grossiers issus de l'érosion) qui se sont épanchés dans la dépression liasique qui sépare le Massif Central des couches sédimentaires qu'il a soulevées.

Les modifications du substrat sont peu sensibles sur l'interfluve, entre Couarde et Vauvre. Les vallées expriment davantage la nature des roches traversées : le réseau hydrographique, simple et peu profond dans les gneiss des hauteurs se ramifie et s'encaisse dans les migmatites avant d'adopter des formes de plaine dans la dépression liasique : larges fonds de vallée tapissés d'alluvions fluviales.

Occupation du sol

La géologie très particulière du secteur n'a pas d'incidence lisible sur le terrain : la prédominance des prairies est actuellement très marquée. Seule la dépression liasique, enrichie d'épaisse alluvions est très nettement investie par la céréaliculture. Ces secteurs de cultures restent émaillés de vignes, petites parcelles familiales souvent

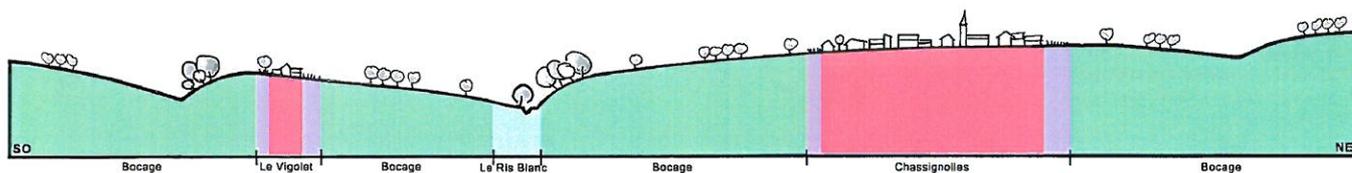
accompagnées de vergers.

En dehors de quelques versants boisés, les vallées ne créent pas de changement significatif de l'apparence du bocage. Les prairies humides restent cloisonnées. Par contre, la structure du bocage se modifie aux abords des villages et des hameaux. Le phénomène est particulièrement lisible aux alentours de Chassignolles. A l'est, juste avant de pénétrer dans le secteur cultivé, les parcelles sont très étroites et organisées selon plusieurs couches enroulées autour du territoire du village.

L'habitat est très nettement concentré sur les rebords des plateaux qui séparent les rivières. Le cœur des plateaux eux-même restant relativement désert.

Dynamique en cours

Le canton de la Châtre auquel appartient Chassignolles a une démographie relativement stable, le solde naturel négatif étant compensé par un solde migratoire positif. A Chassignolles il y a suffisamment de jeunes parmi les nouveaux arrivants pour que la commune échappe au vieillissement constaté sur le canton et, d'une façon plus générale, sur le département.



*Il n'est pas de paysage sans substrat, sans géographie.
Comprendre, c'est mettre en relation les logiques
naturelles et culturelles qui sous tendent le paysage.*

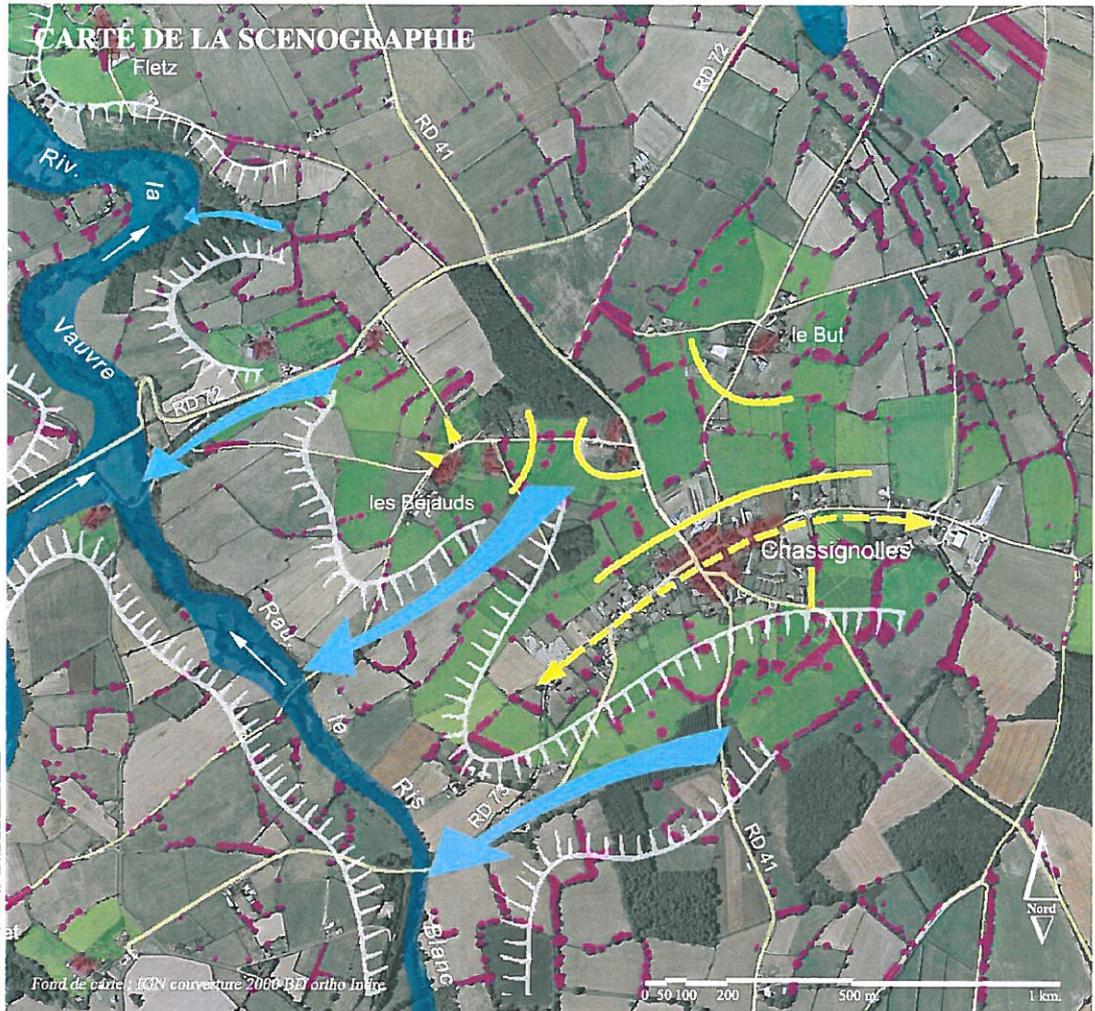
Comprendre 3

BOISCHAUT MERIDIONAL

Chassignolles

LEGENDE

-  Espace de faire valoir de l'eau
-  Espace de faire valoir du bâti
-  Espace ou élément à survaloriser
-  Noyau urbain ancien
-  Dynamique de vallon
-  Dynamique d'extension urbaine
-  Front urbain à stabiliser
-  Dynamique d'éperon ou de terrasse
-  Circulation remarquable



Survaloriser le schéma cloisonné et rayonnant, structure archéologique du paysage

Survaloriser les alignements d'arbres et les haies

Les alignements représentent le motif identitaire du secteur, plus encore, peut être, que les bouchures qui ont essentiellement un aspect graphique. Les arbres dessinent des parois (s'inscrivant parfois dans un modèle radio-concentrique), délimitent des lieux, offrent un gabarit, une échelle de hauteur. Sur eux reposent l'aspect intime, les sentiments d'immersion, ressentis au cœur du domaine du bocage. L'arbre et, dans une moindre mesure, la bouchure doivent devenir les éléments immuables, permanents d'un paysage qui risque de subir des modifications : remembrements, nouvelles occupations du sol, etc...

Le système cloisonné, dense qu'ils dessinent possède en effet une grande capacité d'absorption de dynamiques agricoles ou urbaines. Les alignements d'arbres ne sont pas présents à l'état de traces. Ce sont des structures qui possèdent encore tout leur sens et qu'il ne faut surtout pas diluer, clairsemer. Ce cloisonnement assure au pays de Chassignolles sa faculté à «faire paysage» par le biais de deux motifs reconnus ou en voie de reconnaissance : la haie et l'alignement d'arbres.

Préserver la structure en noyau des villages et hameaux

La répartition et l'agencement des hameaux et villages est souvent très lisible : la rencontre entre la rivière et ses nombreux vallons donne naissance à des micros reliefs en éperon dont chacun est investi par un noyau bâti, centre d'un système parcellaire et d'un réseau de circulation. L'urbanisation actuelle, souvent réalisée au gré des opportunités foncières tend vers une jonction de certains noyaux brisant l'identité de ces ensembles composés et cohérents. La lecture et la prise en compte des structures identitaires permet de réaliser une urbanisation en accord avec la scénographie et l'esprit des lieux.



Un hameau sur le bord d'un relief dominant la vallée du Ris Blanc.

S'appuyer sur les structures existantes pour unifier l'urbanisation

Les structures existantes (alignements, bouchures, routes ou chemins actuels) présentent un atout majeur : elles peuvent offrir un cadre et une unité aux constructions neuves qui n'ont pas toujours de grande valeur architecturale.



Les arbres et les bouchures donnent une unité à l'urbanisation pavillonnaire de Chassignolles.



Élément «parasitaire», sans logique paysagère (Fletz).

Survaloriser les routes

Leurs proportions harmonieuses (rapport d'égalité entre les accotements et le ruban de circulation) ne les réduisent pas à de simples éléments fonctionnels, elles participent à l'identité du paysage et incitent à la découverte et la contemplation. Elles représentent un enjeu important, menacé par les requalifications : bande de roulement surdimensionnée et accotement réduits ou inexistant.



Les croisements créent de véritables lieux (environnement de Boudan).

Interprétation des mouvements du territoire et détermination des enjeux. Confrontation des dynamiques anthropiques et naturelles afin de mettre en relief les cohérences et les risques de ruptures de continuité.

Projeter 4

BRENNE

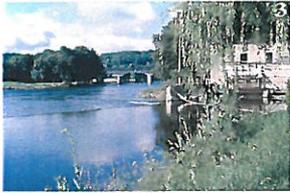
St Gaultier



Vallon au Sud de Thenay.



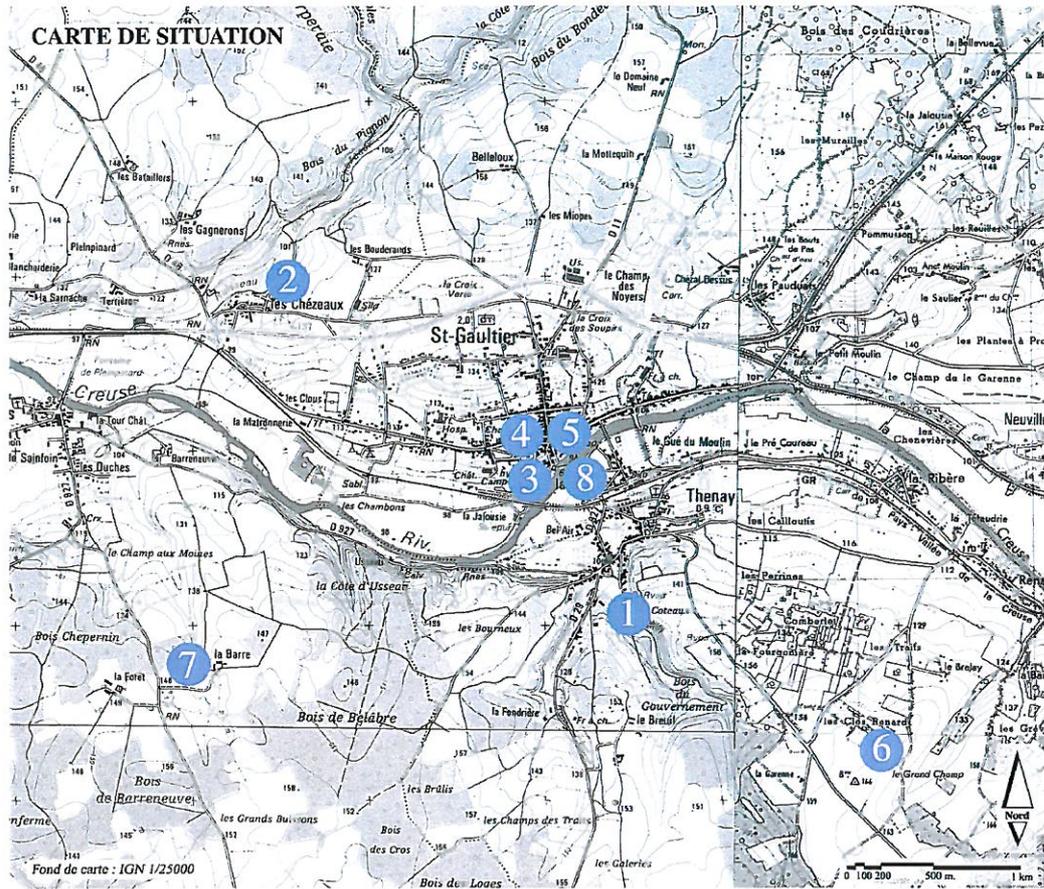
Les Chéreaux.



La Creuse à St Gaultier.



Une rue à St Gaultier.



La Creuse et sa plaine alluviale depuis St Gaultier.



Plateau Sud et coteaux au nord de la Creuse.



La Barre.



Façade Sud de St Gaultier.

Reconnaître l'extraordinaire pour s'émouvoir de l'ordinaire
Prendre possession du territoire, découvrir les caractéristiques essentielles et spécifiques du paysage et se laisser «(é)-mouvoir».

Voir 1

BRENNE

St Gaultier

LEGENDE

- Les domaines**
-  Domaine du plateau cultivé
 -  Domaine de l'eau
 -  Domaine de la forêt
 -  Ensemble bâti cohérent
 -  Eléments bâti disparates
 -  Domaine des potagers et vergers
- Les motifs**
-  Les lisières
 -  Motif d'intérêt lié à l'eau
 -  Motif d'intérêt lié au bâti
 -  Motif végétal remarquable

La vallée de la Creuse autour de St Gaultier est le lieu de rencontre entre la «Brenne du dessus», le domaine du plateau et la «Brenne du dessous» la vallée elle-même.

Le domaine de l'eau

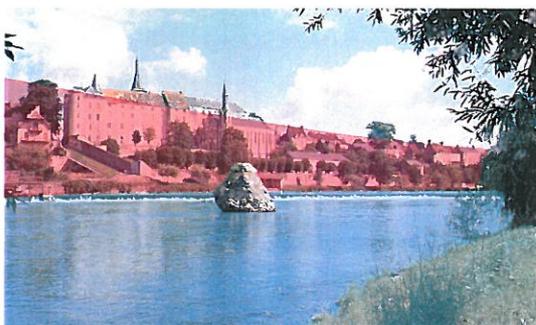
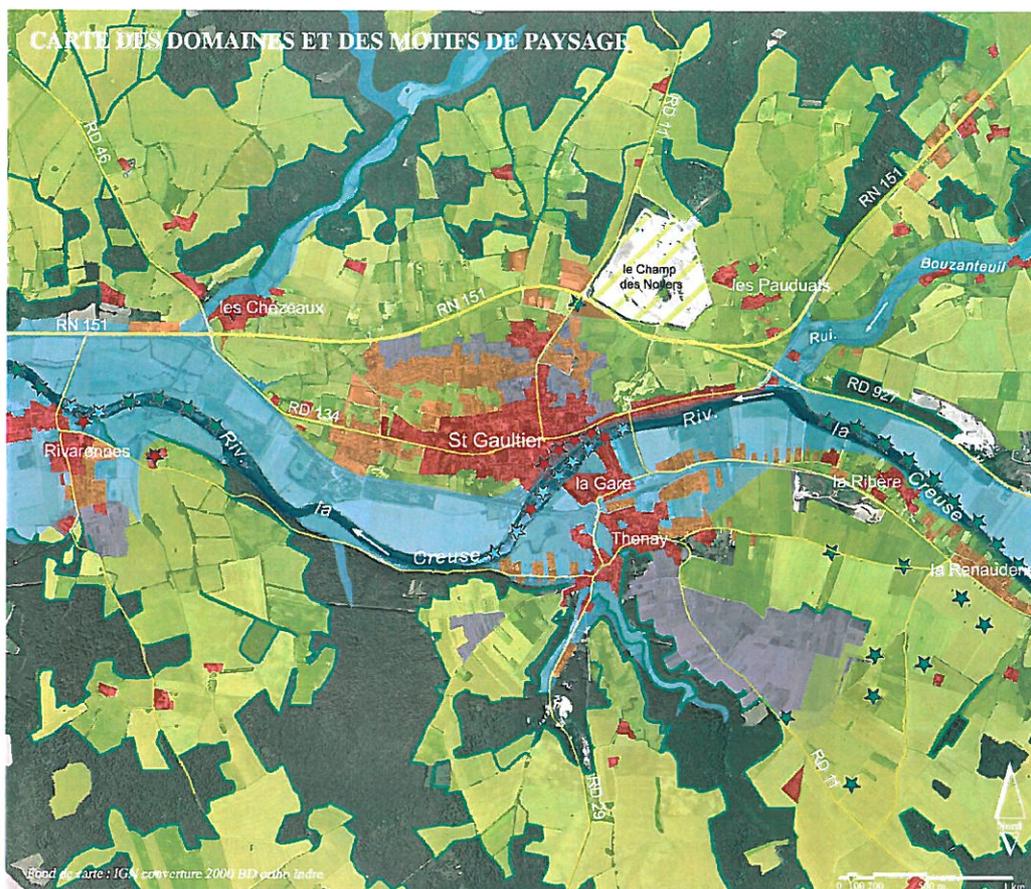
La Creuse et sa plaine alluviale forment un motif de charpente majeur, et constituent la partie la plus spectaculaire du domaine de l'eau. Le cours d'eau en lui-même reste relativement confidentiel en dehors des «cartes postales» de St Gaultier ou Rivarennes. Deux motifs de paysage sont pourtant garants de l'identité de la Creuse : sa majestueuse ripisylve et sa plaine alluviale. Les vallons secondaires alimentent la Creuse, moins spectaculaires, n'en sont pas moins des éléments importants de la charpente paysagère. Ils tissent un lien solide entre plateau et vallée, entre «Brenne du dessus» et «Brenne du dessous». Symboliquement très forts, ils sont de véritables racines, ancrées dans le plateau, qui alimentent la vallée.

Le domaine du plateau cultivé

Le domaine du plateau Brennou est en grande partie cultivé. Il joue le rôle d'une scène de théâtre aux courbes fluides sur laquelle s'animent différents motifs de paysage. Des boisements délimitent de vastes «poches» de champs ou de prairies. Si ce plateau n'a pas le même visage que la Brenne aux «mille étangs», il constitue une transition menant depuis une vallée très anthropisée vers un coeur de plateau plus mystérieux.

Le domaine bâti

Si les vallons assurent un lien, les éperons, falaises, coteaux et villages mettent en scène l'articulation entre les deux Brennes. En effet, les villages du domaine bâti se concentrent aux abords de l'articulation entre le plateau et la vallée. La façade sud de St Gaultier est un motif emblématique : mise en scène de la rencontre entre la terrasse sur laquelle la ville s'accroche et le cours d'eau qu'elle surplombe. Une seconde vague d'urbanisation a investi de façon moins cohérente mais très lisible une seconde terrasse.



Façade Sud de St Gaultier sur la Creuse.



La Creuse, la plaine et le coteau.



Éléments de faire-valoir des Chéreaux.



Le plateau cultivé et ses bois.



Autour de la RN151.



Classer les motifs d'intérêt paysager et les regrouper en «domaines» d'appartenance. La notion de domaine induit un sens à travers un référent naturel ou culturel : le domaine de l'eau, du village...

Regarder 2

BRENNE

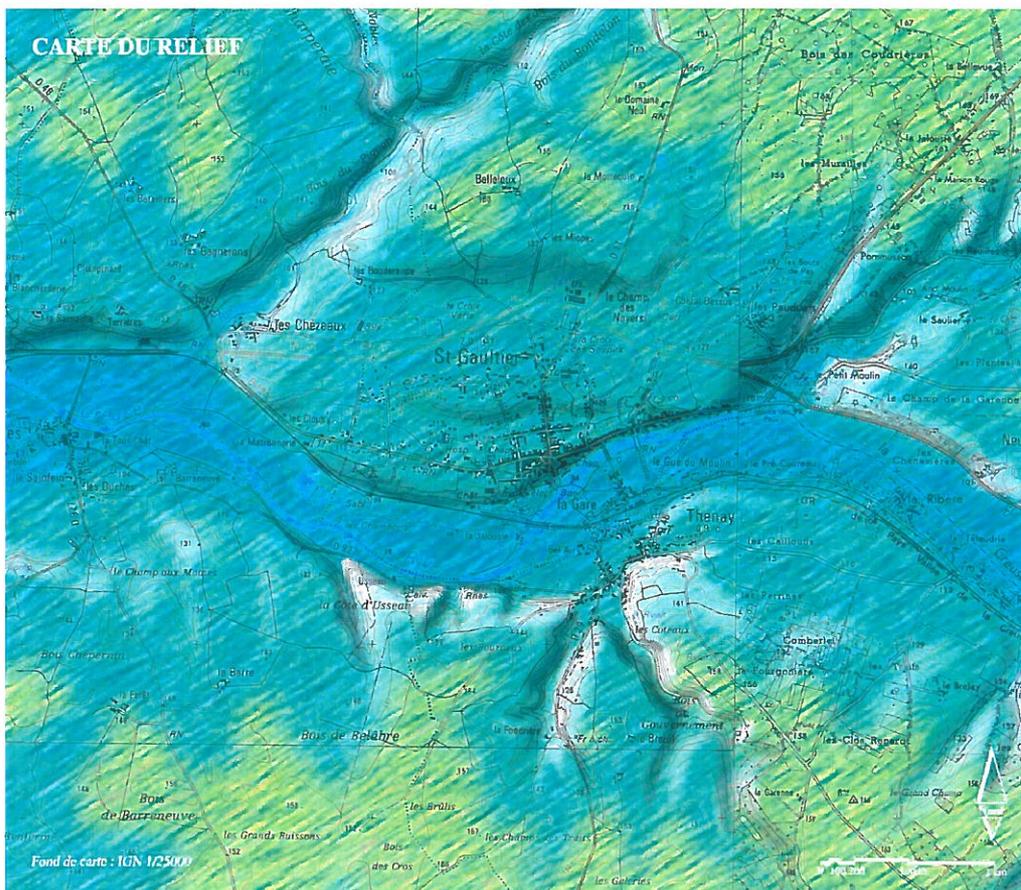
St Gaultier



La Creuse naturelle ou parée d'architecture.



La plaine alluviale et le coteau.



Le plateau cultivé.



Géologie

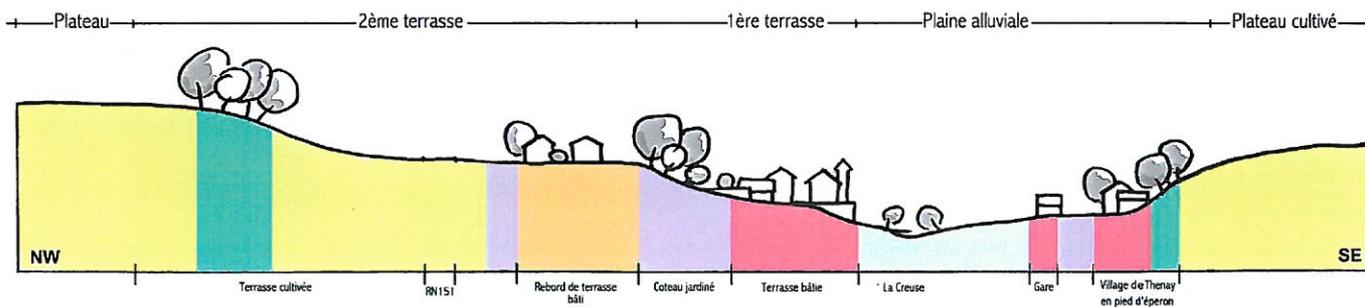
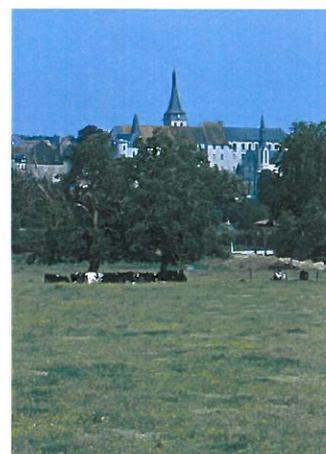
La rivière a creusé sa vallée dans le substrat jurassique. Localement les affleurements soulignent les hauts de versants et les rebords de terrasses. Quelques carrières ont été ouvertes dans ces bancs calcaires (chaux grasse). Le fond de vallée, plat et large est bordé par plusieurs niveaux de terrasses qui ont commandé l'implantation du bâti. Les terrasses les plus anciennes sont des terrasses perchées dont la hauteur de commandement atteint les 50 m. Les plateaux voisins sont couverts par les sables et argiles de la formation de Brenne, eux-mêmes localement masqués par des plaques de limons des plateaux.

Occupation du sol

L'occupation du sol est directement dépendante de la géomorphologie : prairies humides de fond de vallée, terrasses urbanisées, coteaux boisés, plateaux cultivés. L'urbanisation de St-Gaultier en particulier épouse les formes du relief. La tradition de polyculture, bovins, ovins, céréales et même vigne, fût forte et prolongée dans ce pays longtemps mal desservi par les routes.

Dynamique en cours

Le canton de Saint-Gaultier, comme la moyenne du département, souffre d'un exode rural qui perdure : les chiffres du RGP 1999 révèlent une nouvelle diminution et un vieillissement de la population.



Il n'est pas de paysage sans substrat, sans géographie. Comprendre, c'est mettre en relation les logiques naturelles et culturelles qui sous-tendent le paysage.

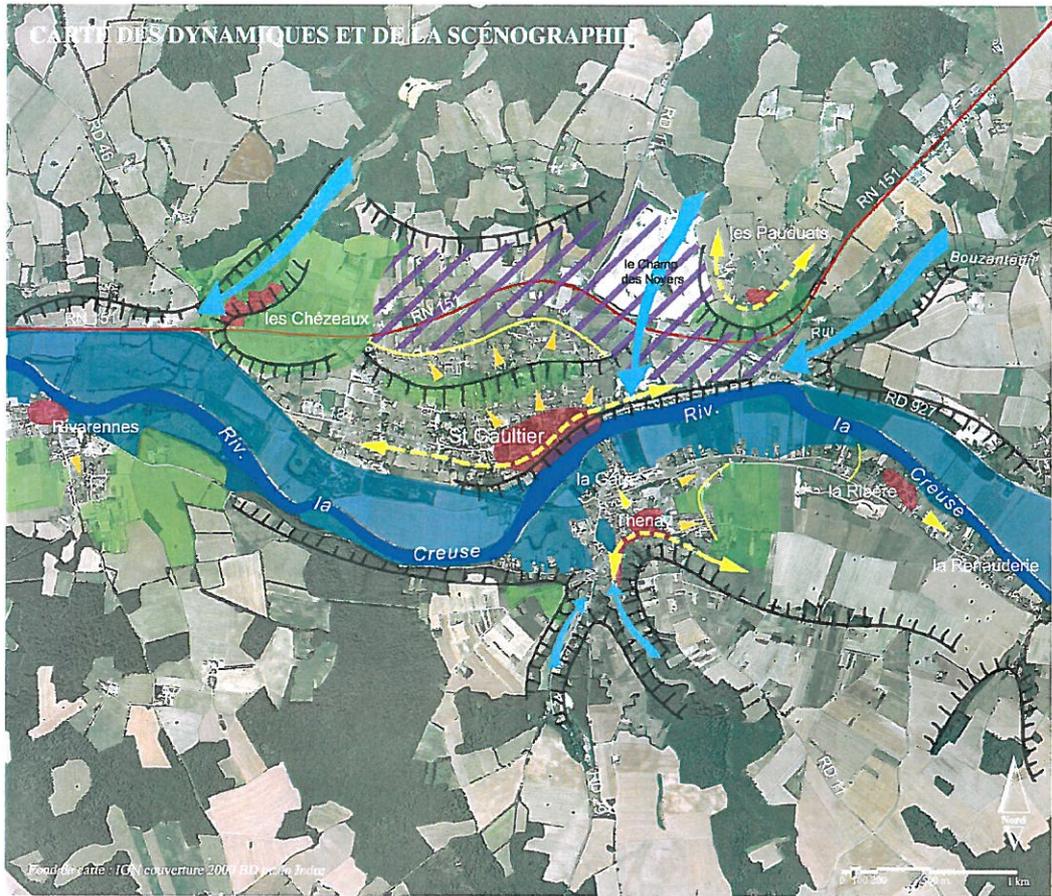
Comprendre 3

BRENNE

St Gaultier

LEGENDE

-  Espace de faire valoir de l'eau
-  Espace de faire valoir du bâti
-  Noyau urbain ancien
-  Espace à fort enjeu paysager
-  Dynamique de vallon
-  Dynamique d'extension urbaine
-  Front urbain à stabiliser
-  Dynamique d'éperon ou de terrasse



Générer des liens entre Brenne du dessous et Brenne du dessus.

Des infrastructures qui annihilent le lien avec le plateau.

Une carrière qui nie la cohérence paysagère

La carrière qui a pris place sur une structure de vallon a totalement brouillé la dynamique du relief. Sa façade sur la N 151 ne permet pas au regard de pénétrer vers le plateau.



Depuis la N 151 la carrière se cache derrière un immense talus

Un tracé de nationale basé sur une logique technique

La route N 151 ne raconte pas le paysage, elle le nie. Par exemple, l'éperon des Chézeaux, gardant un vallon très important, a été coupé sans souci pour l'identité du vallon ni du village.

Les vallons, motifs de charpente essentiels liant les Brennes du dessous et du dessus sont donc malmenées par des infrastructures récentes qui ignorent ces liens avec le plateau.

Des infrastructures qui engendrent des espaces résiduels.

La nationale 151, en ignorant les logiques

de relief, coupe des entités unifiées, cohérentes avec la géographie des lieux. Elle engendre donc des espaces résiduels privés de leur logique paysagère et qui perdent peu à peu leur identité. Au nord et à l'est de St Gaultier, certains espaces sont clairement en mutation, d'autant qu'ils sont menacés par l'urbanisation. Le lien plateau/vallée est donc convoité par ces franges de plateau vidées de leur «esprit des lieux».

Des infrastructures accentuant un axe parallèle au coteau.

La négation des motifs perpendiculaires à la vallée tend à présenter les coteaux comme des barrières infranchissables. La N151 semble avoir induit une urbanisation conquérante vers et autour de son tracé. Elle risque de devenir un couloir urbanisé standardisé et étranger à l'identité de St Gaultier. Parallèlement cette dynamique accentue encore un peu plus une structure de parallèle au coteau qui n'invite pas à pénétrer sur le plateau.



Un couloir de magasins commence à se former le long de la N 151

Survaloriser les motifs soulignant le lien entre les deux Brennes

Les vallons secondaires, les éperons et les falaises sont des motifs d'appel vers le plateau. Dans cette logique, la carrière, qui met à jour le calcaire, emblème du plateau, peut devenir un motif majeur si elle fait l'objet d'une mise en scène originale et pertinente.

Des extensions urbaines anarchiques réalisées au mépris de la cohérence et de l'identité paysagère

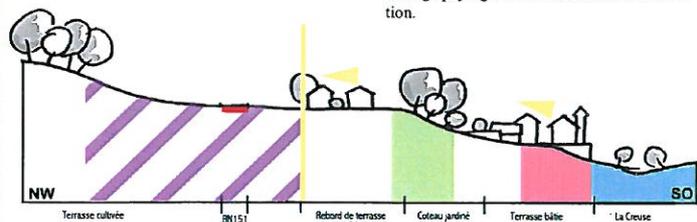
L'urbanisation commerciale liée aux routes importantes et l'urbanisation pavillonnaire créent une dilution des noyaux anciens des villages et coupent la route du paysage, brisant le dialogue entre les domaines. De plus cette

nouvelle configuration des villages, justifiée uniquement par des opportunités foncières et les réseaux, n'est pas génératrice de nouveaux motifs.

A Thenay par exemple, les parcelles des pavillons sont construites dans le domaine de l'eau. Depuis la route, on ne prend plus la mesure de la plaine alluviale, masquée par les habitations neuves et disparates.

Des extensions urbaines qui tendent à combler des espaces identitaires forts

Au nord de St Gaultier, l'espace cultivé situé en marge de l'urbanisation constitue à la fois la dernière accroche de la Brenne du dessus avant la vallée de la Creuse et un espace de faire valoir depuis la N 151. Cet espace est aujourd'hui très nettement menacé par une urbanisation conquérante. Si cette frange de plateau perd son identité, elle risque de devenir un espace flottant n'appartenant ni au plateau ni à la vallée, privant St Gaultier de son ancrage paysager et de sa fonction d'articulation.



Interprétation des mouvements du territoire et détermination des enjeux. Confrontation des dynamiques anthropiques et naturelles afin de mettre en relief les cohérences et les risques de ruptures de continuité.

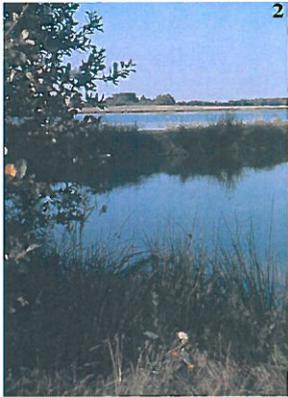
Projeter 4

BRENNE

le Blizon



Une rive de l'étang de la Gabrière.



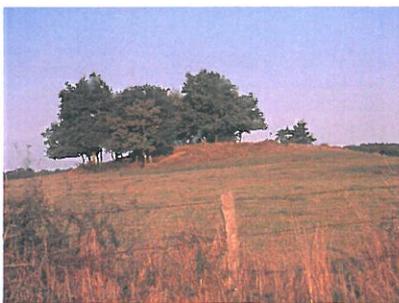
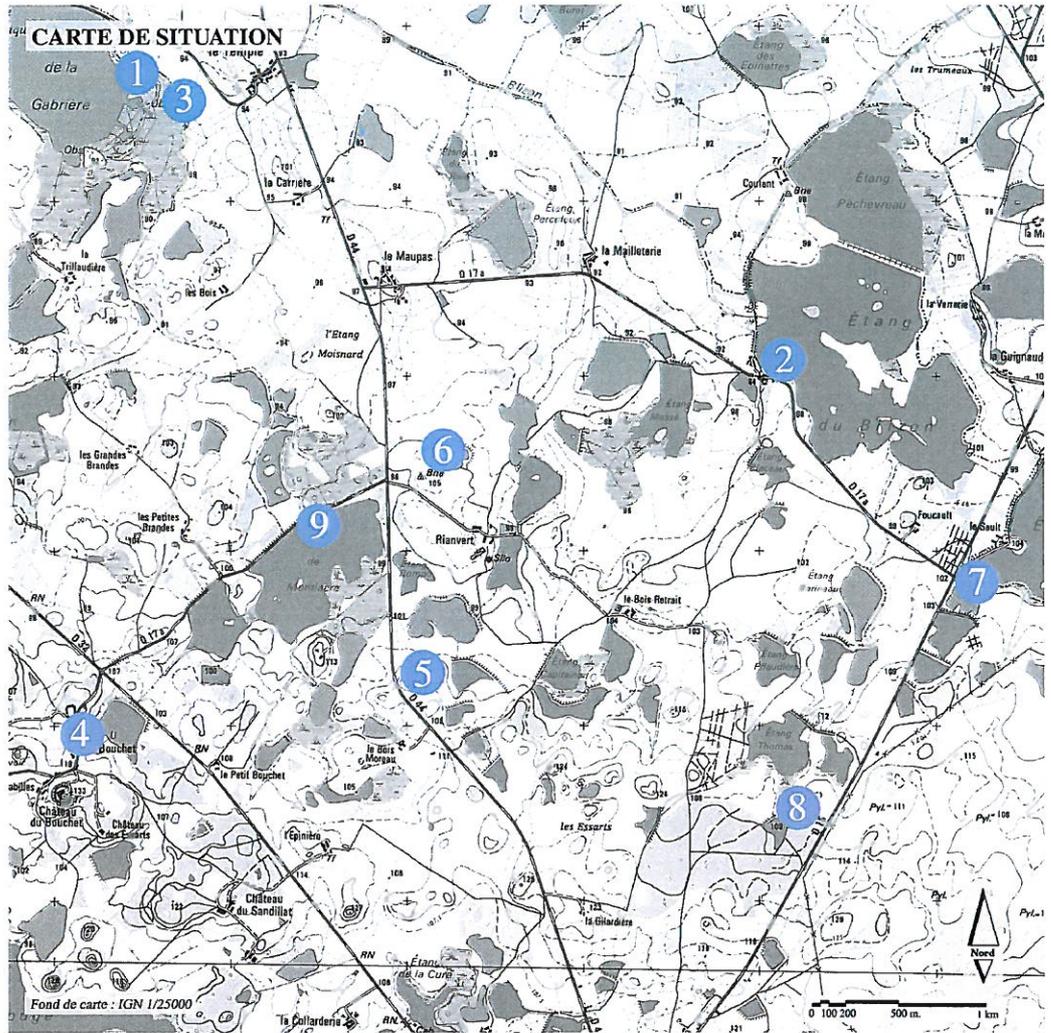
Une rive de l'étang du Blizon.



L'étang de la Gabrière.



Le Bouchet.



Un Button et son négatif...



La verticalité comme événement.



Aux étendues d'eau répondent les étendues de prairies.



...l'étang.



La rive de l'étang pour ligne d'horizon.

Reconnaitre l'extraordinaire pour s'é mouvoir de l'ordinaire
Prendre possession du territoire, découvrir les caractéristiques essentielles et
spécifiques du paysage et se laisser «(é)-mouvoir».

Voir

1

BRENNE

le Blizon

LEGENDE

Les domaines

	Domaine du bocage
	Domaine des cultures
	Domaine de l'eau
	Domaine de la forêt
	Ensemble bâti cohérent
	Éléments bâtis disparates
	Domaine des vergers, vignes et potagers

Les motifs

	Motif végétal remarquable
	Motif d'intérêt lié à l'eau
	Motif d'intérêt lié au bâti

Difficile sans doute de ne pas commencer par citer le domaine de l'eau en Brenne, surtout après l'incroyable extension de celui-ci ces dernières années (comparaison carte IGN / photo aérienne). Cependant, l'identité de la Brenne tient sans doute plus dans le lien unissant deux domaines, qui, à la fois se ressemblent et entretiennent un jeu d'opposition : **le domaine de l'eau et le domaine pâturé**. Ils s'interpénètrent très intimement. Leurs limites respectives sont insaisissables, extrêmement découpées et certainement changeantes, en fonction des saisons et des intempéries.

Le domaine de l'eau ne s'arrête pas aux limites des étangs, elles-même parfois très incertaines. Il se glisse jusqu'au cœur des pâtures sous forme de langues marécageuses. Peut-être serait-il plus juste de dire que la Brenne est le pays du «domaine de l'eau», élément insaisissable et mouvant, plutôt que celui des étangs. Au delà des limites floues, les deux domaines entretiennent un dialogue incessant. Les buttes coiffées de bosquets ne sont-ils pas le «négatif inversé» des petites dépressions que les étangs découpent dans la végétation. N'y a-t'il pas une ressemblance entre les vastes pâtures et les grandes étendues d'eau dormantes. C'est de ce lien ambivalent entre deux domaines que naît le paysage de la Brenne. Tandis que l'image de l'étang, qui a tôt fait d'épuiser ses ressources dans un cliché éculé ne tient pas compte de toute la richesse de la région.

Cependant un troisième domaine est en train de se glisser subrepticement au cœur de cet équilibre : **le domaine de la friche** semble s'étendre au même rythme que les nouveaux étangs, colmatant les espaces entre ceux-ci.

La dispersion du **domaine du bâti** est telle qu'il ne parvient pas à assurer le sentiment d'une présence humaine. Même le château du Bouchet a des allures de château de la «belle au bois dormant».



Le château du Bouchet, cernés par les différents domaines.



Le domaine de l'eau joue à cache cache avec le domaine de la prairie (étang Tomas).



L'étang du Blizon: une interpénétration complexe entre friche, bois, eau et prairies.

Classer les motifs d'intérêt paysager et les regrouper en «domaines» d'appartenance. La notion de domaine induit un sens à travers un référent naturel ou culturel : le domaine de l'eau, du village...

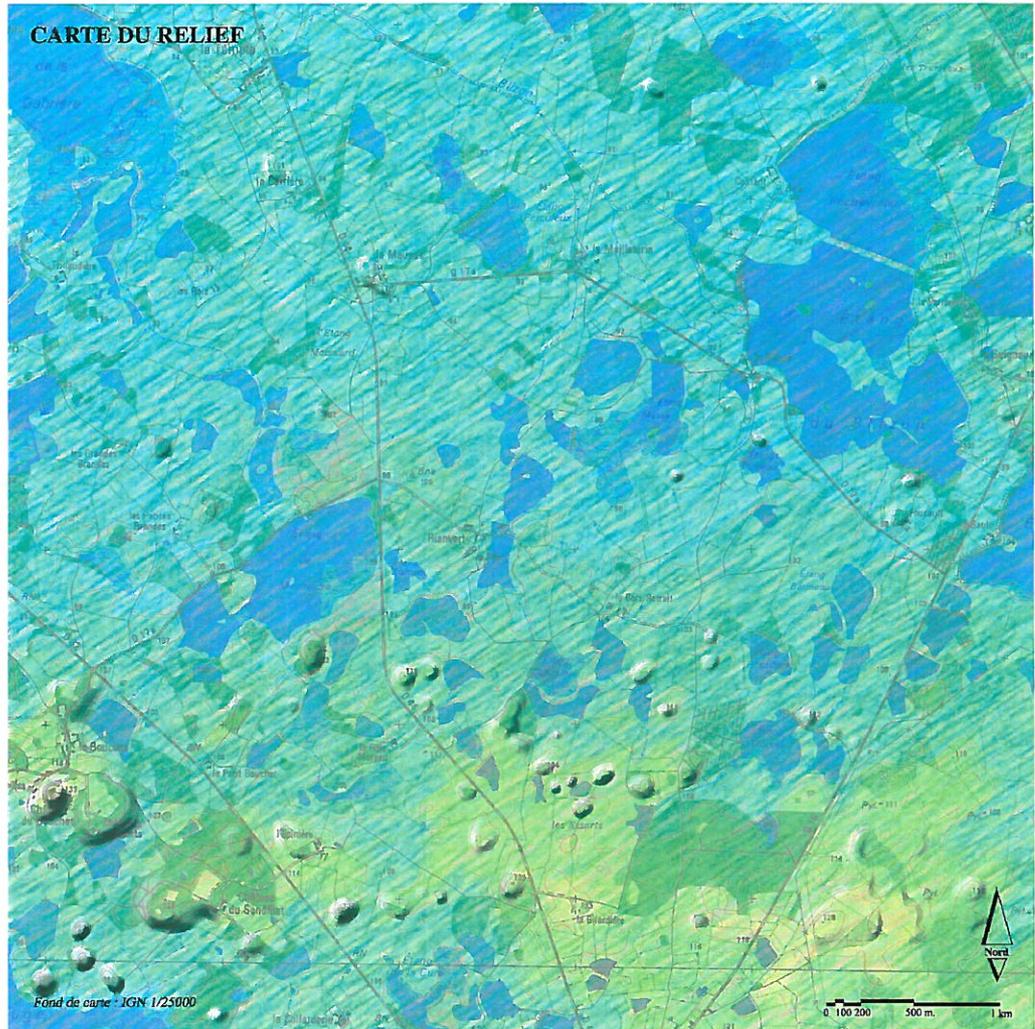
Regarder 2

BRENNE

le Blizon



Prairies humides, prairies sèches, prairies vallonnées ou déployées à perte de vue. Les parcelles pâturées parlent un langage aussi riche que celui des étangs. Elles révèlent également les variations de qualité de sol.



Géologie

La formation de Brenne (sables, argiles, graviers, grès) masque le substrat jurassique dont les formes karstiques n'affleurent que très localement. Elle est elle-même recouverte ici et là de placages de limons des plateaux ou de sables éoliens et, beaucoup plus largement, par les alluvions fluviales du vaste système d'étangs.

Sur cette morphologie très plate, les buttons (cf. chapitre histoire géologique) sont les seuls reliefs remarquables, davantage étonnants par leur forme insolite en un tel lieu que par leur hauteur : le plus grand, celui du Bouchet, dépasse de peu les 20 m.



Occupation du sol

L'occupation du sol est partagée entre landes, cultures, prairies, bois et étangs.

La pisciculture semble pourtant devenir une activité très importante de la région. Elle conduit à la multiplication des étangs qui prennent, dans certains secteurs, le pas sur les parcelles pâturées.

Les hameaux sont très dispersés. Toutes les formes d'habitat semblent se tenir à distance les unes des autres. Les fermes sont souvent liées à la présence d'un étang ou d'un button. Les hameaux restent de tailles très modestes.



Dynamique en cours

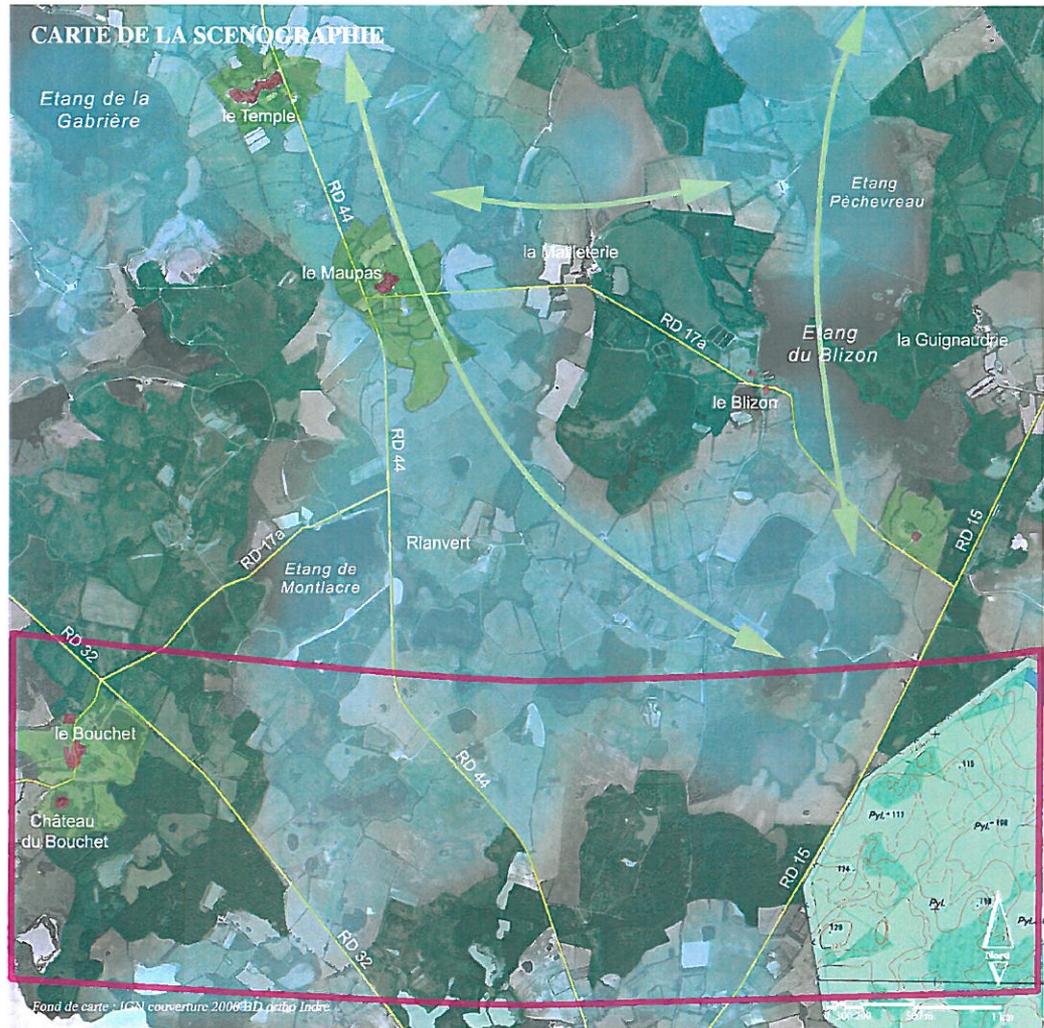
La commune de Rosnay a des chiffres de population totale relativement stables, le solde migratoire compensant le solde naturel négatif. Elle se distingue par une nette augmentation, entre 1990 et 1999, de la tranche d'âge 40-59 ans, phénomène à rapprocher de la proportion très élevée de résidences secondaires : 25 %.

Il n'est pas de paysage sans substrat, sans géographie. Comprendre, c'est mettre en relation les logiques naturelles et culturelles qui sous-tendent le paysage.

Comprendre 3

BRENNE**le Blizon****LEGENDE**

-  Espace en cours de fermeture
-  Espace d'expression de la dualité eau / pâtures
-  Espace de faire valoir du bâti
-  Noyau urbain ancien
-  Espace de fort enjeu paysager
-  Dynamique de continuité

**Préserver le lien entre le domaine de l'eau et le domaine pâturé****Ne pas rompre l'équilibre terre/eau**

Le paysage de la Brenne existe au travers d'un subtil équilibre entre eau et terre. L'un des éléments prend à tour de rôle le pas sur l'autre : tantôt la terre n'est qu'une fine bande marquant l'horizon, tantôt l'étang se love dans une dépression au cœur d'une vaste prairie. Les deux éléments se mettent en valeur l'un l'autre, représentent l'un pour l'autre des espaces de faire valoir. La tendance actuelle, très nette, est au recul des terres pâturées au profit de nouveaux étangs, réalisés côte à côte, sans espace de respiration significatif, donc sans espace de faire valoir. Cette prolifération de l'eau appauvrit considérablement le paysage de la Brenne qui se caricature elle-même et y perd son âme. C'est dans ce paysage où terre et eau se jouent du visiteur, apparaissent, disparaissent et dialoguent d'une infinité de façons que s'exprime pleinement l'atmosphère mystérieuse de la Brenne.

Limiter la fermeture de l'espace

De vastes poches du territoire de la Brenne sont la proie de la friche, très intimement liée à la présence de nouveaux étangs. La friche conduit à la disparition de plusieurs caractères essentiels.

Elle couvre les courbes et les «coquetteries» du relief sous un voile informe : la languoureuse ondulation des pâtures, les hoquets des boutons, toute la richesse d'une géographie en subtilités disparaît.

La friche noie nombre de motifs de détails. Au delà des boutons, les bosquets qui les couvrent, les haies vives, arbres isolés, hameaux ne s'expriment plus, muselés dans une prison dense et uniforme.



La friche, à l'assaut d'un bouton qu'elle noie

Survvaloriser et médiatiser de nouveaux motifs de paysage

La Brenne ne peut pas confier son image et son identité aux uniques étangs. La prise en compte de l'ensemble des motifs permet d'entretenir la richesse d'un paysage tout au long de ses diverses évolutions. Elle permet également d'entretenir la curiosité et l'attention des visiteurs. Le bouton, par exemple, est un motif qui semble «immuable». Il est un lieu à lui tout seul, improbable tumulus à l'aura magique et étrange. Ce motif est peu présent dans l'iconographie, les cartes postales.

D'autre part, ce soubresaut du relief coiffé d'un bois ne s'exprime que par le biais des espaces pâturés qui le mettent en scène. Le secteur des boutons, en cours d'enfrichement représente un enjeu important du paysage de la Brenne.



Le bouton mis en scène par la prairie un motif à valoriser.

Conserver un espace de faire-valoir autour des villages et des fermes

Les hameaux et les fermes, représentent un lien tenu mais direct avec une expression du «monde civilisé». Les hameaux sont enveloppés d'un réseau de petites parcelles de proximité, transition entre le cœur du hameau et les espaces plus vastes ou plus sauvages de la Brenne. Les fermes sont souvent situées sur ou à proximité d'un bouton, comme attirées par l'aura de ces lieux, de ces repères à échelle humaine. Elles sont également entourées de parcelles de proximité, pâturées, qui sont des espaces de mise en valeur.

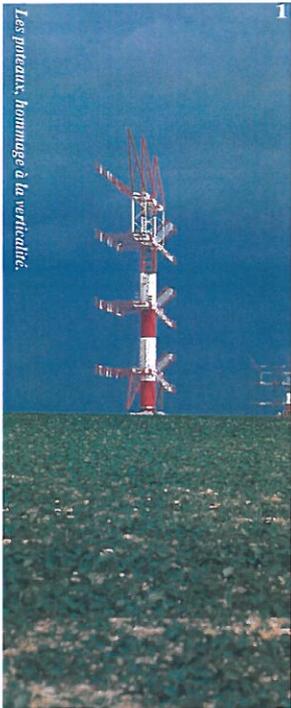


La ferme de Foucault perçue grâce à la parcelle pâturée.

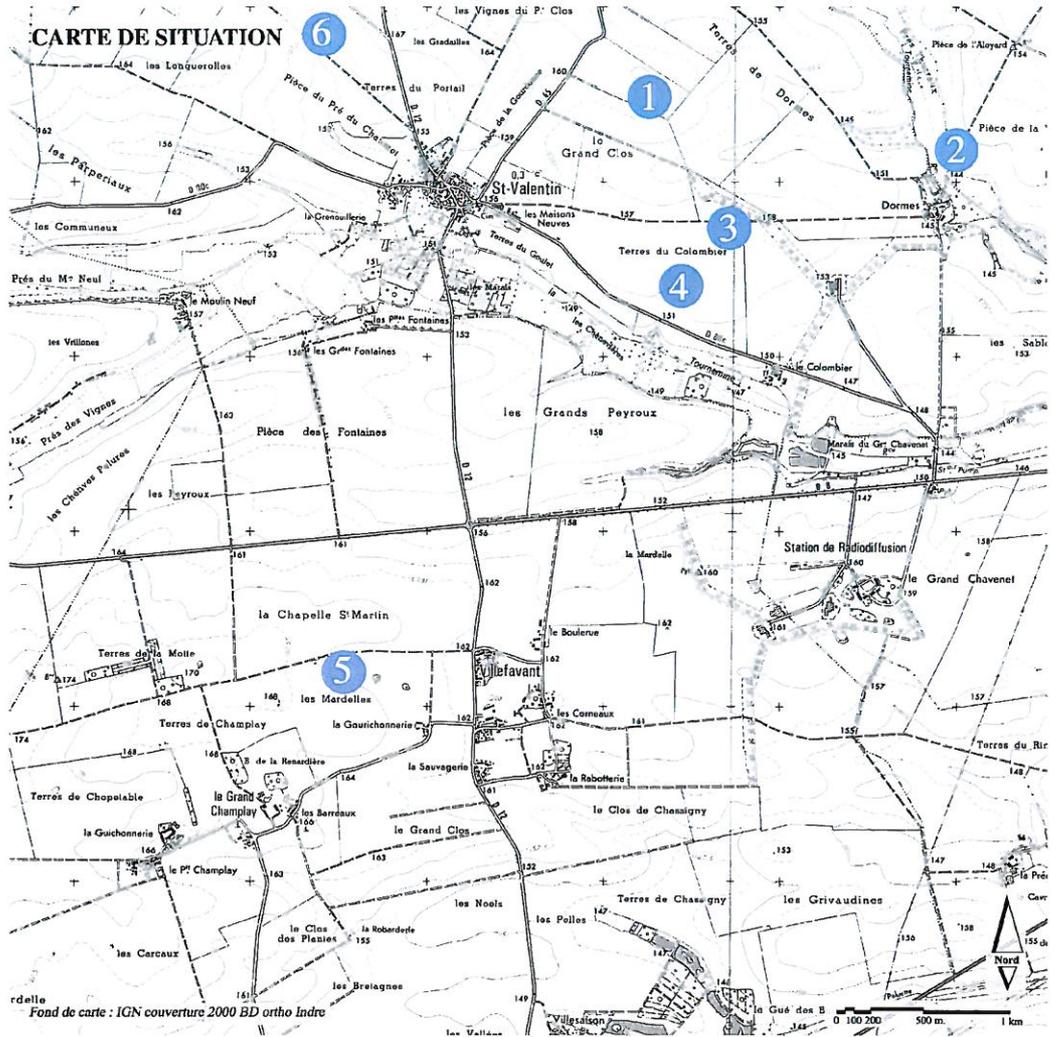
Interprétation des mouvements du territoire et détermination des enjeux. Confrontation des dynamiques anthropiques et naturelles afin de mettre en relief les cohérences et les risques de ruptures de continuité.

Projeter 4

CHAMPAGNE BERRICHONNE St Valentin



Les poteaux, hommage à la verticalité.



Une route entre vallée et cultures.



Des cultures à perte de vue, brouillant les repères.



Les potagers dans la vallée de la tournemine au sud de St Valentin.



Des boisements dispersés sur les cultures.



Une ferme, isolée au coeur des cultures.

**Reconnaître l'extraordinaire pour s'émouvoir de l'ordinaire
Prendre possession du territoire, découvrir les caractéristiques essentielles et
spécifiques du paysage et se laisser «(é)-mouvoir».**

Voir 1

CHAMPAGNE BERRICHONNE

St Valentin

LEGENDE

Les domaines

	Domaine du bocage
	Domaine des cultures
	Domaine de l'eau
	Domaine de la forêt
	Ensemble bâti cohérent
	Éléments bâtis disparates
	Domaine des vergers, vignes et potagers

Les motifs

Des domaines disposés sur la vaste étoffe ondulée des cultures.

Le domaine cultivé

Le domaine cultivé, le plus évident, n'en est pas pour autant simpliste. Il naît de la rencontre entre un relief ténu mais réel et riche et de vastes cultures qui le révèlent en toutes saisons. Leur étendue permet l'expression d'un relief aux lignes tendues, aux coquetteries démesurées. Le domaine cultivé est à la fois acteur principal du paysage et toile de fond sur laquelle les autres domaines et motifs sont mis en scène. Ils tiennent d'ailleurs leurs qualités de leur relation à cette basse.

Le domaine de l'eau

Malgré l'évidente maîtrise du cours des rivières, le domaine de l'eau reste le plus riche et le plus étonnant. Du moins exprime-t-il ces qualités lorsqu'il se laisse traverser : les potagers, expression de diversité, les zones humides, exubérantes ou les grasses prairies aux contours incertains offrent une densité contrastant avec le tapis géométrique des champs. Sa délimitation est très nette, assurée par le changement d'occupation du sol. Pourtant, depuis le domaine cultivé, le domaine de l'eau est perçu par le biais d'une ripisylve austère et dense mais sans réel élan. Seules les dépressions des vallées assurent la présence de cet élément essentiel de la charpente paysagère de la Champagne Berrichonne

Le domaine bâti

Certains hameaux et villages sont très clairement liés au domaine de l'eau : Dormes, la Préale et jusqu'à St Valentin accolé à la vallée de la Tournemine. Les autres hameaux se groupent en nébuleuses comme tenues à distance les unes des autres.

Autant le domaine de l'eau et du bâti apportent des références de taille humaine, autant les motifs se plaisent à brouiller les échelles



St Valentin, adossé au domaine de l'eau, face au domaine cultivé.



Une vallée intime confrontée à l'immensité des cultures.



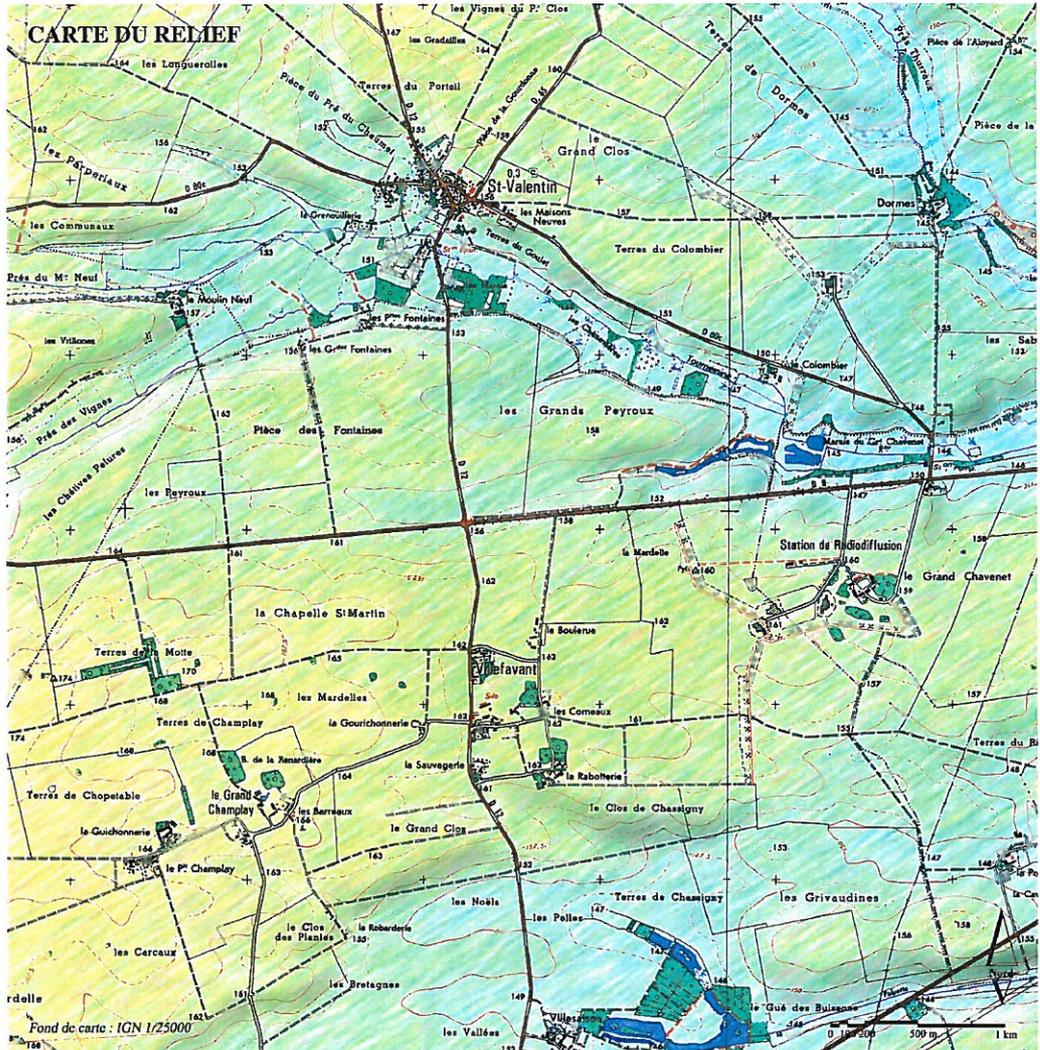
Les bois, les îles du domaine cultivé.

Classer les motifs d'intérêt paysager et les regrouper en «domaines» d'appartenance. La notion de domaine induit un sens à travers un référent naturel ou culturel : le domaine de l'eau, du village...

Regarder 2

CHAMPAGNE BERRICHONNE

St Valentin



De très beaux fonds marécageux dans le fin couloir des vallées (vallée de la petite Tournemine).



Le calcaire, très présent dans les parcelles.



Une ferme sur le plateau (au niveau de Villefavant).

Géologie

La géologie de cette partie de la Champagne Berrichonne est très simple, le vaste plateau de calcaires jurassiques forme le substrat, les mardelles (petites dépressions souvent boisées) témoignent du développement du karst.

Aux environs de Sainte-Aoustrille des formations détritiques plio-quaternaires (argiles, sables, graviers et galets) masquent la roche mère. Des placages plus étendus de limons des plateaux couvrent les hauteurs, accompagnés localement de grèzes calcaires cryoclastiques (éboulis de pente consolidés d'origine périglaciaire).

Des alluvions fluviales tapissent les fonds de vallées qui présentent de nombreux élargissements marécageux.

Occupation du sol

L'importance des cultures ne doit pas faire oublier les fonds de vallées. Outre leurs étonnants secteurs humides côtoyant les parcelles de céréales, les vallées conditionnent l'implantation d'une partie du bâti, fermes ou villages. Ceux-ci se placent au plus près de la vallée, contre la ripisylve. Les autres fermes sont dispersées sur le plateau.

Dynamique en cours

Saint-Valentin se démarque de la tendance générale du département : sa démographie, entre 1990 et 1999, est stable grâce à un solde naturel positif qui souligne l'augmentation de la tranche d'âge 0-19 ans. Ce dynamisme est confirmé par les faibles taux de logements vacants (8 %) et de résidences secondaires (8 % également).



Une ferme contre la rivière Tournemine

Il n'est pas de paysage sans substrat, sans géographie. Comprendre, c'est mettre en relation les logiques naturelles et culturelles qui sous-tendent le paysage.

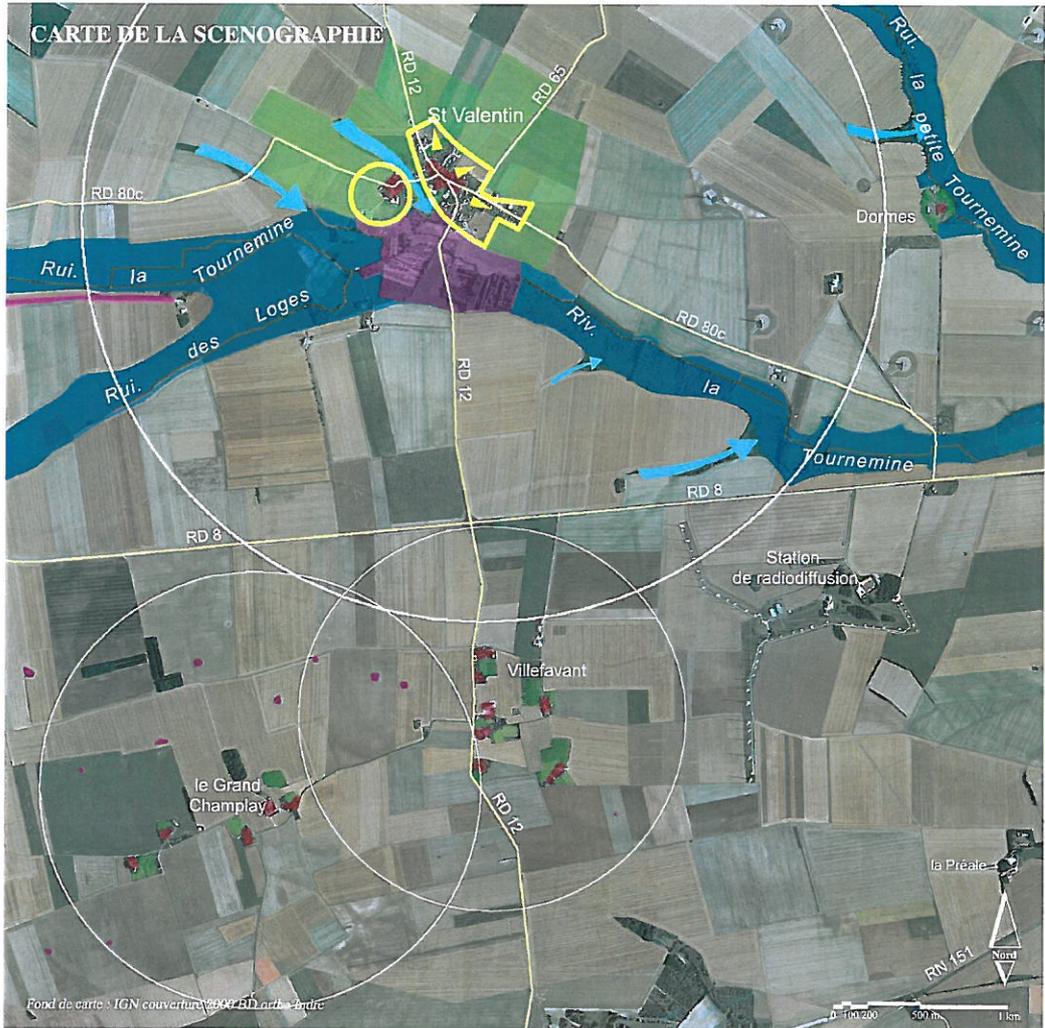
Comprendre 3

CHAMPAGNE BERRICHONNE

St Valentin

LEGENDE

-  Espace de faire valoir de l'eau
-  Espace de faire valoir du bâti
-  Espace ou élément à survaloriser
-  Noyau urbain ancien
-  Dynamique de vallon
-  Dynamique d'extension urbaine
-  Front urbain à stabiliser
-  Dynamique d'éperon ou de terrasse
-  Circulation remarquable



Survaloriser Préserver la richesse du domaine de l'eau

Privilégier les espaces de prairies ou de zones humides

Le domaine de l'eau ne s'identifie pas par son relief mais grâce aux bandes et langues de prairies ou zones humides sillonnant l'espace des cultures. Elles sont garantes de l'identité de l'eau et de diversité. Elles semblent menacées par l'exploitation du maïs ou du peuplier brisant la richesse de lieux cohérents avec la géographie du site.



Cultures de maïs et peupleraie dans la vallée

Survaloriser les jardins

Les parcelles de vergers, potagers situées au sud de St Valentin entrent en jeu dans la scénographie du village. Elles constituent une transition entre le vaste univers des cultures et le monde dense et presque confidentiel du village auquel elles offrent un premier plan riche et coloré.

L'expression de la charpente paysagère

Survaloriser la ripisylve
Une partie de la ripisylve, composée d'arbres trop chétifs, ne parvient pas à imposer sa présence dans le paysage. Elle est pourtant l'un des facteurs essentiels de la perception du domaine de l'eau donc, de l'expression de la richesse paysagère.



La ripisylve n'est pas de taille à rivaliser avec les étendues cultivées.

Valoriser le vallon traversant le village

Ce vallon qui a conduit au développement de deux noyaux est un élément identitaire à protéger voir à libérer de l'urbanisation. On peut imaginer le transformer en un espace public fort et singulier pour le village.

Maîtriser l'urbanisation

Respecter la structure en «nébuleuse» des hameaux

Villefavant ou le Grand Champay constituent des ensembles caractéristiques de hameaux

proches mais non accolés. Les éventuelles extensions devront prendre soin de ne pas combler ces espaces de mise à distance, devenus des espaces de faire valoir pour les hameaux.



Villefavant, le pré met en valeur le hameau.

Travailler les franges des villages

Face à des espaces aussi forts que les cultures de la Champagne, les limites du domaine bâti prennent une importance particulière. St Valentin présente des limites intéressantes et diverses : limite franche d'un noyau tourné vers l'intérieur à l'ouest ou, au contraire, cours de ferme ouverte sur l'immensité. Les extensions futures doivent être scénographiées pour enrichir encore ces limites.



A St Valentin. La ferme, puis, l'immensité

Survaloriser les structures végétales

Le domaine cultivé et les motifs végétaux se mettent en valeur mutuellement. Les structures végétales (bosquets, alignements) pour ténues ou incomplètes qu'elles soient permettent de prendre la mesure ou plutôt la démesure des espaces cultivés. Elles offrent une échelle, un repère. Elles fonctionnent comme les éléments colorés d'un tableau qui mettent en exergue et donnent sa valeur au vide du reste de la toile. Les ripisylves actuelles n'ont souvent pas suffisamment d'ampleur pour raconter les vallons, pour imposer leur présence. Seule la ripisylve située juste au sud de St Valentin permet de se faire une idée de la place que pourraient tenir les vallées dans le paysage de la Champagne.



Interprétation des mouvements du territoire et détermination des enjeux.
Confrontation des dynamiques anthropiques et naturelles afin de mettre en relief les cohérences et les risques de ruptures de continuité.

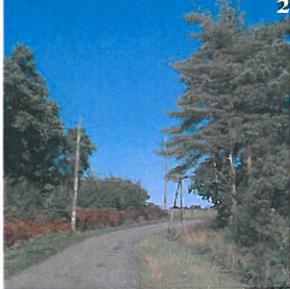
Projeter 4

BLANCOIS

Merigny



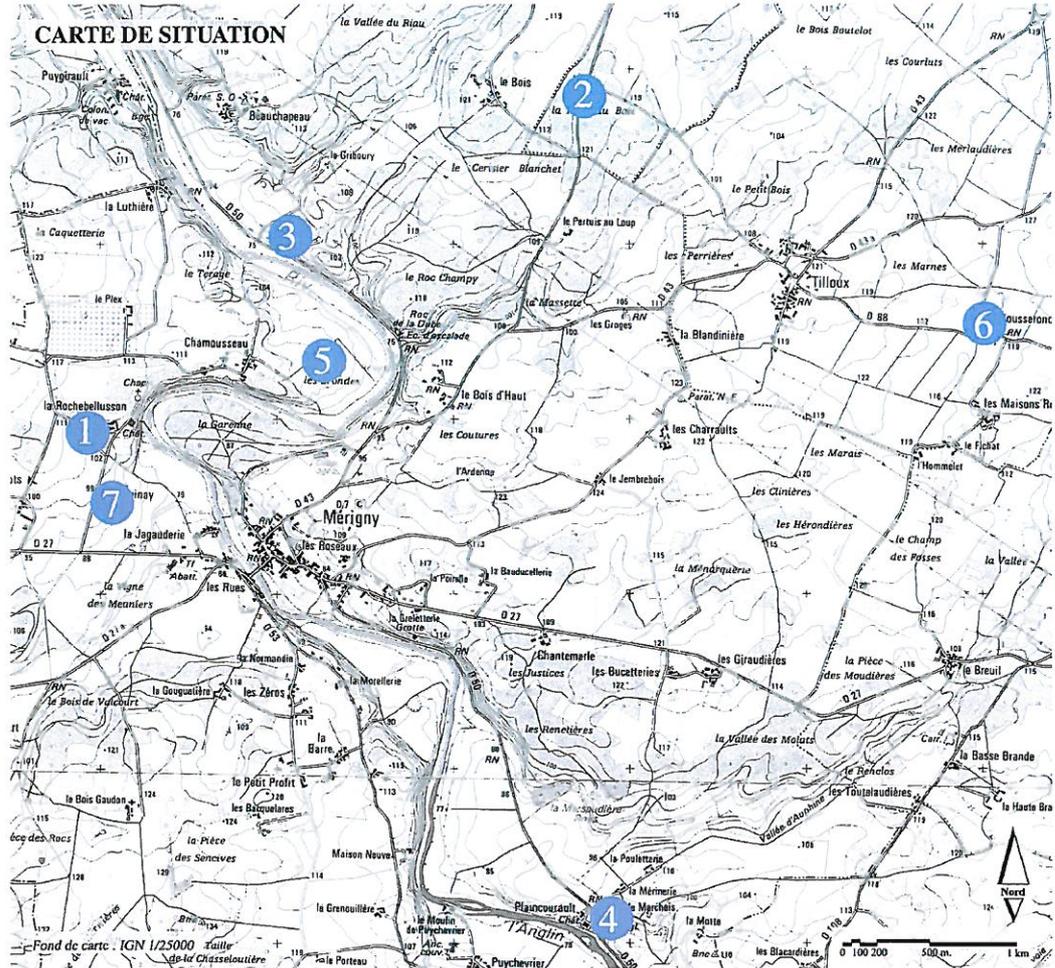
Muret de la Rochebellusson.



Bois de pins sur le plateau.



L'Anglin et ses versants doux.



La ferme du Marchais dominant un léger vallon.



Les falaises de l'Anglin depuis le plateau ouest.



Au coeur du hameau de Bourseronde.



L'imposante ferme de l'Épinay au milieu de ses terres.

Reconnaitre l'extraordinaire par s'émouvoir de l'ordinaire
Prendre possession du territoire, découvrir les caractéristiques essentielles et
spécifiques du paysage et se laisser «(é)-mouvoir».

Voir 1

BLANCOIS

Merigny

LEGENDE

Les domaines

-  Domaine du plateau cultivé
-  Domaine de l'eau
-  Domaine des bois
-  Ensemble bâti cohérent
-  Eléments bâtis disparates

Les motifs

-  Motif végétal remarquable
-  Motif d'intérêt lié à l'eau
-  Motif d'intérêt lié au bâti
-  Motif de falaise
-  Motif de lisière

Les abords de Merigny, comme tout le Blancois reposent sur une dualité entre plateau cultivé et vallée encaissée.

Le domaine de l'eau

Le domaine de l'Anglin, étroit, donne pourtant naissance à une grande concentration de motifs. Le profil de la vallée, asymétrique, génère une opposition entre un versant sauvage en falaise et un versant aux pentes plus molles, pâturées. L'Anglin offre tantôt à l'un, tantôt à l'autre un premier plan dynamique et lumineux.

Le domaine de l'eau reste très présent depuis les franges du plateau. Tandis que les boisements et les falaises esquissent très lisiblement la vallée, les vallons secondaires cisèlent le plateau de multiples entailles pointées vers l'Anglin.

Le plateau cultivé

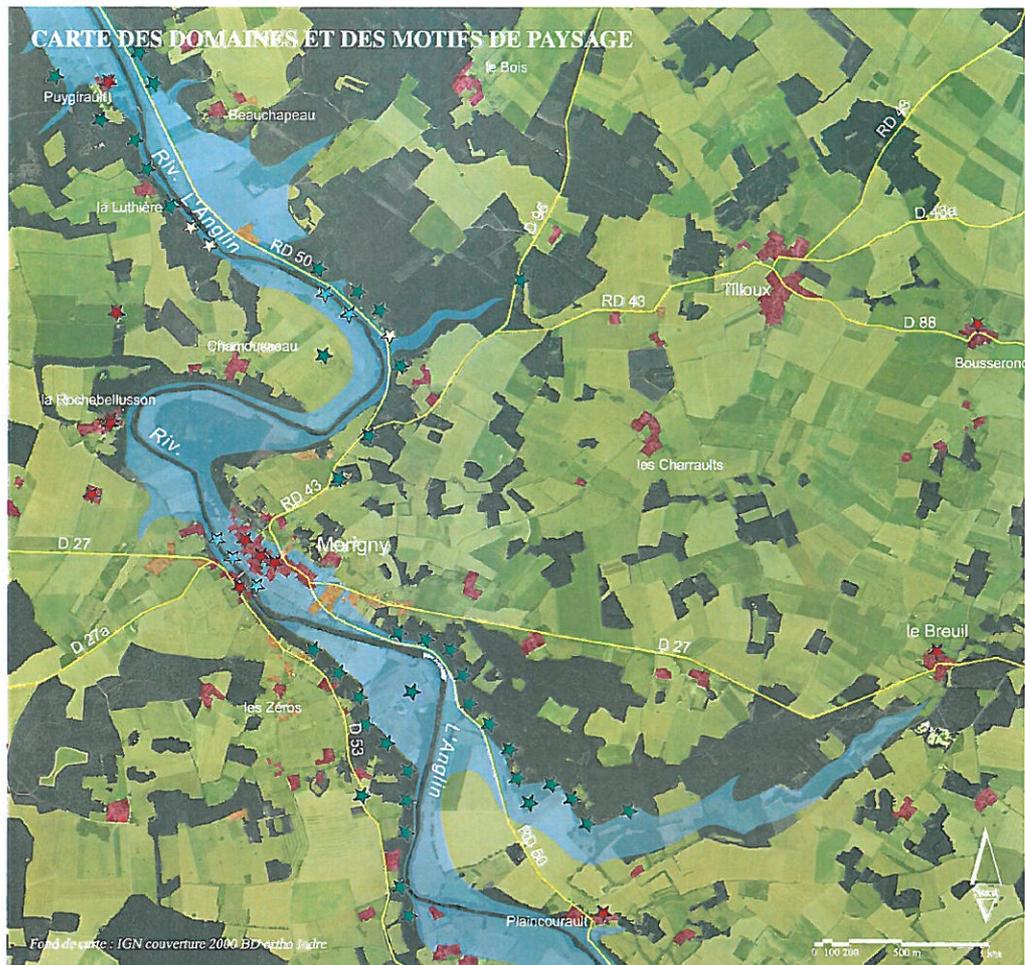
Le domaine du plateau cultivé n'est pas une entité uniforme. Il se transforme en s'approchant de la vallée de l'Anglin.

Le coeur du plateau est ouvert et offre de vastes horizons apparentés aux secteurs de grandes cultures intensives. Mais, dès que les vallons secondaires introduisent une note plus «sauvage» dans ces espaces rationalisés, le plateau se couvre de bosquets. Ceux-ci semblent répondre aux boisements des vallons. Cette partie plus confidentielle du domaine cultivé est plus riche et permet une identité spécifique.

Les boisements, aux lisières très découpées délimitent autant de petits univers de tailles, de formes et de reliefs divers.

Le domaine bâti

Quelques localités sont clairement greffées sur le domaine de l'Anglin (Merigny, Plaincourault) et des châteaux veillent sur les volutes de la vallée. Cependant, la plupart des hameaux enrichissent les abords des vallées secondaires. Les fermes, elles, sont assez régulièrement dispersées sur tout le plateau. Ces fermes, de taille respectable et recelant de beaux bâtiments en calcaire, les hameaux, enrichis de murets de pierre font du secteur l'un des plus intéressants du point de vue de l'architecture.



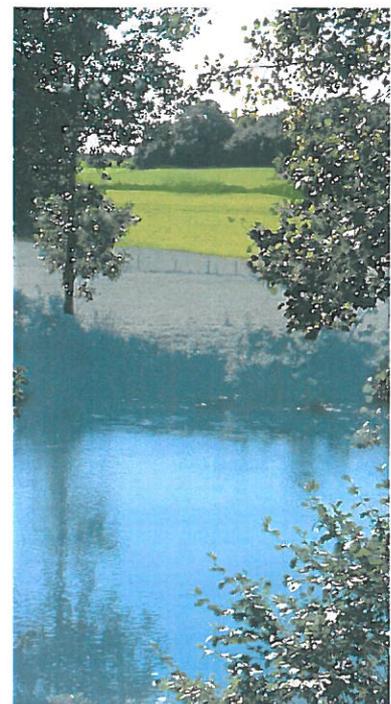
Merigny, en bordure du domaine de l'eau.



Le domaine cultivé pénètre jusqu'au coeur du hameau de Tilloux.



La rencontre entre le domaine boisé, le domaine de l'eau et le domaine cultivé donne naissance à une lisière très découpée.



Le domaine de l'eau.

Classer les motifs d'intérêt paysager et les regrouper en «domaines» d'appartenance. La notion de domaine induit un sens à travers un référent naturel ou culturel : le domaine de l'eau, du village...

Regarder 2

BLANCOIS

Merigny



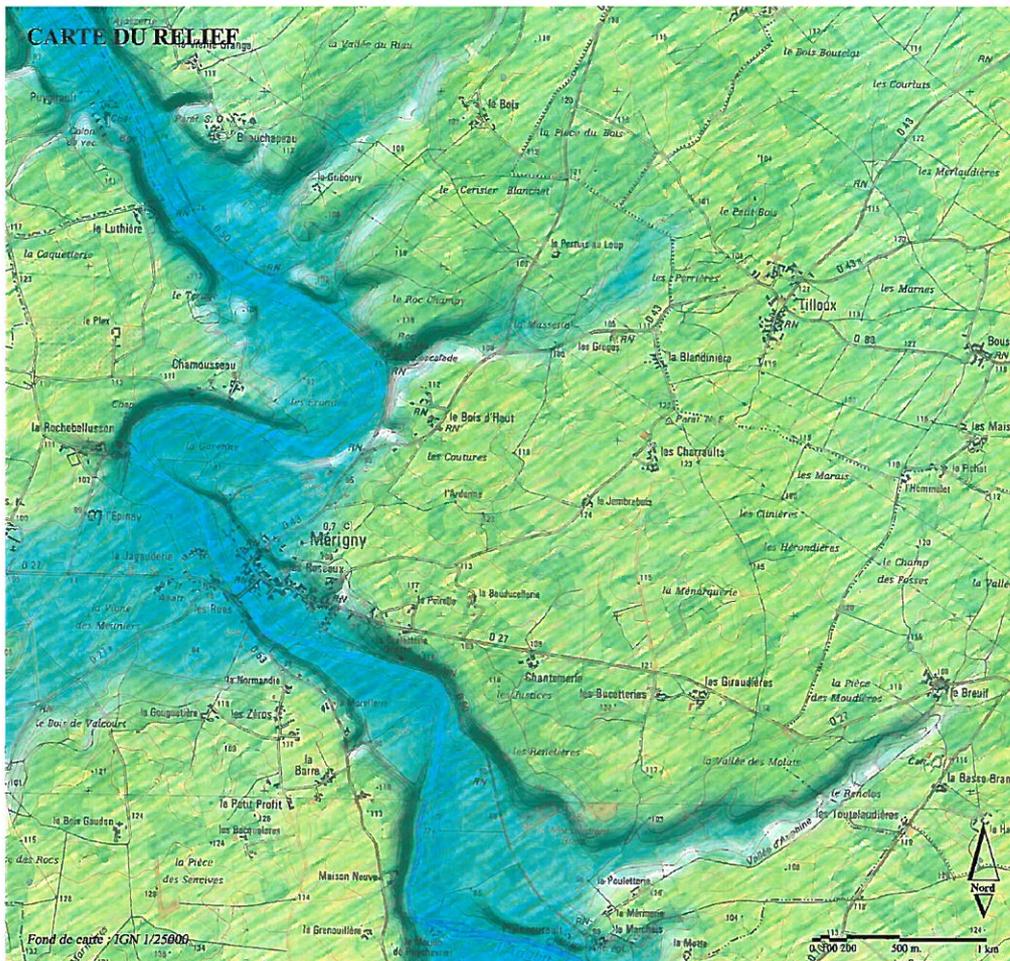
Nature et culture : le calcaire omniprésent



Les pins sylvestres révèlent des secteurs silicoles.



Prairies de fond de vallée et plateau cultivé



Géologie

L'Anglin entaille profondément le plateau jurassique, dégageant de belles falaises de calcaire récifal, dont le spectaculaire Rocher de la Dube.

Les marques d'érosion karstique facilement décelables en surface sont les témoins d'un vaste réseau souterrain : la résurgence de "Fonte froide" ou du "Cul froid" (200 m en amont du Rocher de la Dube) restituée, après un parcours souterrain de plus de 2 km, les eaux perdues par l'Anglin en amont de Merigny, près de la grotte de la Greletterie.

C'est une véritable rivière souterraine qui coupe le méandre et son débit est tel à la résurgence que celle-ci fut partiellement obstruée au XIXe pour éviter que son courant n'aille éroder les prés des Erondes, sur la rive opposée de l'Anglin.

Dans cet environnement calcaire, les niveaux siliceux de l'Oxfordien créent la surprise : quelques tâches de végétation silicoles, landes à bruyère et à ajonc et un dolmen en dalles de silex (au sud de Coubernard, hors de la carte présentée ici).

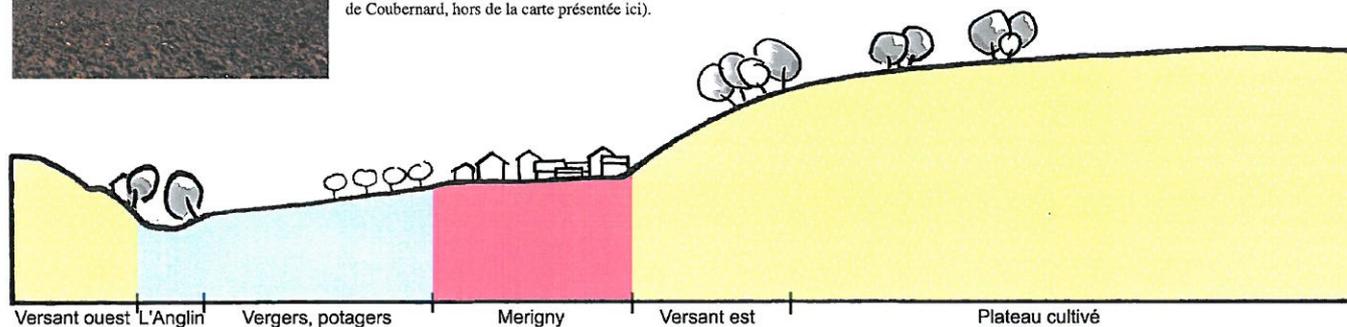
Occupation du sol

Elle est très liée à la géomorphologie : plateau cultivé, coteaux boisés et prairies en fond de vallée. Les vallons sont, eux, en cours d'abandon. Les villages et hameaux sont inféodés à la proximité de l'eau.

Dynamique en cours

Merigny appartient au canton de Tourmon-Saint-Martin où l'on constate un vieillissement de la population, solde naturel négatif mais solde migratoire positif. Sur la commune de Merigny ce phénomène assure la stabilité des chiffres de population totale.

Ces données sont à rapprocher du taux élevé de résidences secondaires : 22 % pour la commune de Merigny, 23 % pour le canton. L'installation définitive, souvent au moment de la retraite, gonfle le solde migratoire. Le nombre de logements vacants reste pourtant élevé : 13,6 % pour Merigny.



Il n'est pas de paysage sans substrat, sans géographie. Comprendre, c'est mettre en relation les logiques naturelles et culturelles qui sous-tendent le paysage.

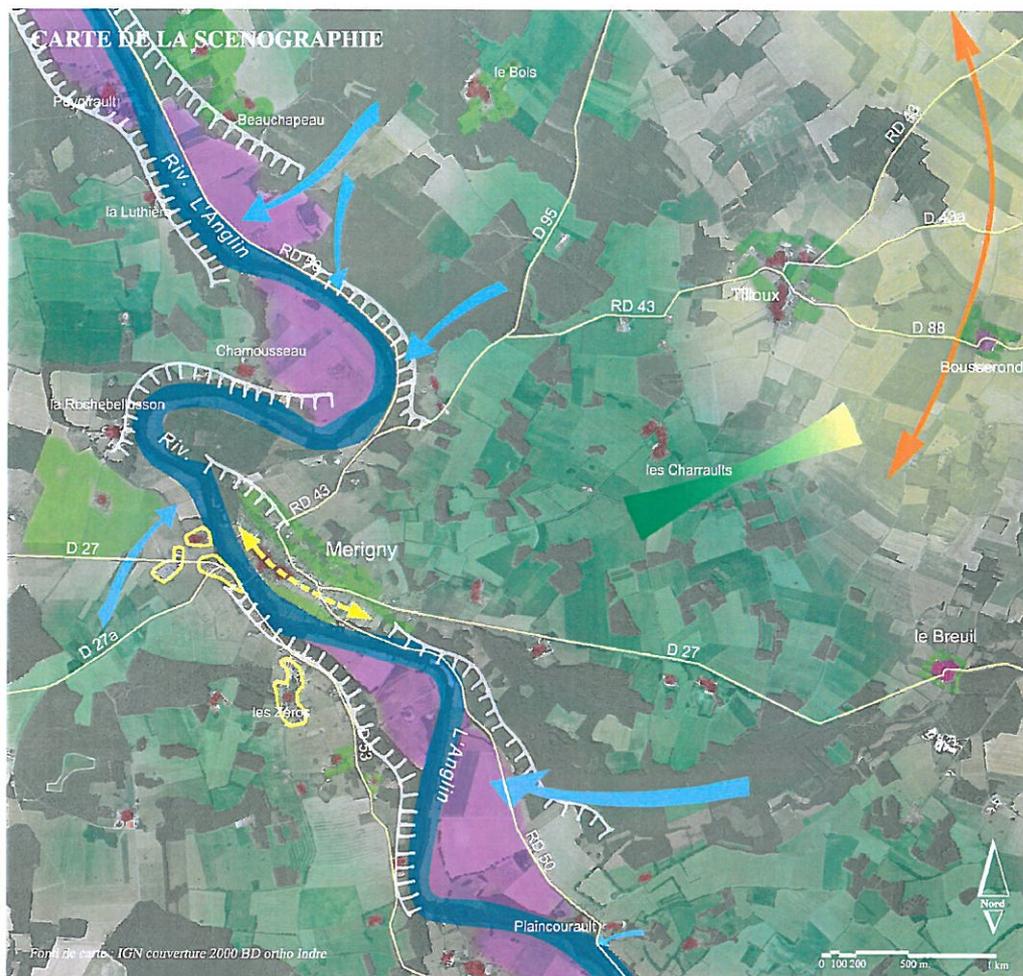
Comprendre 3

BLANCOIS

Merigny

LEGENDE

-  Espace de faire valoir de l'eau
-  Espace de faire valoir du bâti
-  Espace ou élément à survaloriser
-  Noyau urbain ancien
-  Espace cloisonné Bois à survaloriser
-  Espace ouvert
-  Dynamique de transition
-  Dynamique de continuité
-  Dynamique de vallon
-  Dynamique d'extension urbaine
-  Front urbain à stabiliser
-  Dynamique d'éperon ou de terrasse
-  Circulation remarquable



Survaloriser la vallée de l'Anglin

Mettre en scène le rapport cultivé / sauvage

Les versants pâturés qui font face aux versants abrupts entretiennent un jeu de contraste «cultivé»/sauvage, vide/boisé qui est un élément important de la scénographie de la vallée. L'aspect sombre et austère des bois répond à de vastes prairies mettant en valeur un relief aux courbes rondes, généreuses. Ce face à face, tempéré par la ripisylve de l'Anglin, doit rester un élément clé de l'identité de la vallée.

Protéger les vallons secondaires de l'enfrichement

Les vallons secondaires jouent un rôle important dans la scénographie du secteur. Ils représentent une articulation et un lien unissant plateau et vallée. Certains sont victimes de l'engouement pour les cultures qui conduit à négliger des parcelles trop pentues, autrefois réservées aux prairies. Les vallons risquent de s'effacer aux yeux du passant, étouffés par les boisements ou la friche.

Survaloriser les bosquets du domaine cultivé

L'espace cultivé «cloisonné» joue un rôle de transition entre de vastes cultures intensives et une vallée étroite et encaissée, parfois sauvage. Il permet l'établissement d'un gradient plateau-vallée : les bosquets densifient l'espace et accompagnent la descente dans les vallées. Au delà de ce statut de transition, cette frange du plateau présente un visage du Blancois plus singulier et plus riche que celui de la céréaliculture. Les bosquets qui sont autant de cloisons multiformes et mouvantes sont garants de ce paysage composé de lieux d'échelles réduites.

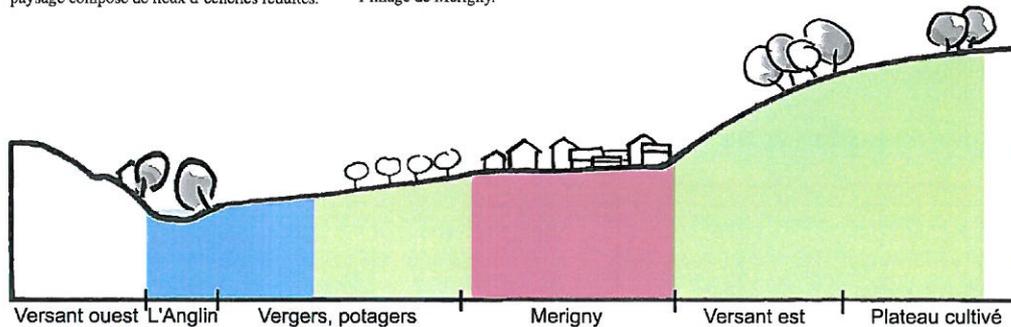
Maîtriser l'urbanisation

Respecter «l'attitude» de Mériigny envers les contraintes naturelles

Merigny s'est développé au pied d'un léger coteau, en limite du domaine de l'eau. L'Anglin est tenu à distance par des potagers qui marquent une transition et créent un espace de faire-valoir pour le village. L'urbanisation à venir doit respecter la structure du village et ses contraintes naturelles : potagers du domaine de l'eau, coteau et rebord de terrasse. Celle-ci doit se garder de devenir le présentoir d'une urbanisation hétérogène qui parasiterait l'image de Mériigny.

Respecter la structure en petites centralités des hameaux

Conserver l'individualité
Les secteurs où une urbanisation récente (souvent développée le long des routes) a conduit à diluer et agglomérer divers hameaux doivent dès à présent faire l'objet d'une interdiction de construire.
Proscrire ou surveiller toute construction supplémentaire dans les hameaux formant déjà des ensembles cohérents.
Certains hameaux (Bousseronde, le Breuil), dont les murs de pierre, nés dans le village se poursuivent dans la ceinture de potagers, semblent être des entités finies où toute urbanisation serait un élément parasite.



Interprétation des mouvements du territoire et détermination des enjeux. Confrontation des dynamiques anthropiques et naturelles afin de mettre en relief les cohérences et les risques de ruptures de continuité.

Projeter 4

GÂTINES

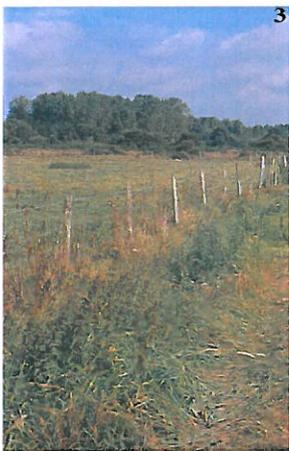
Varennnes sur Fouzon



Les Gouards.



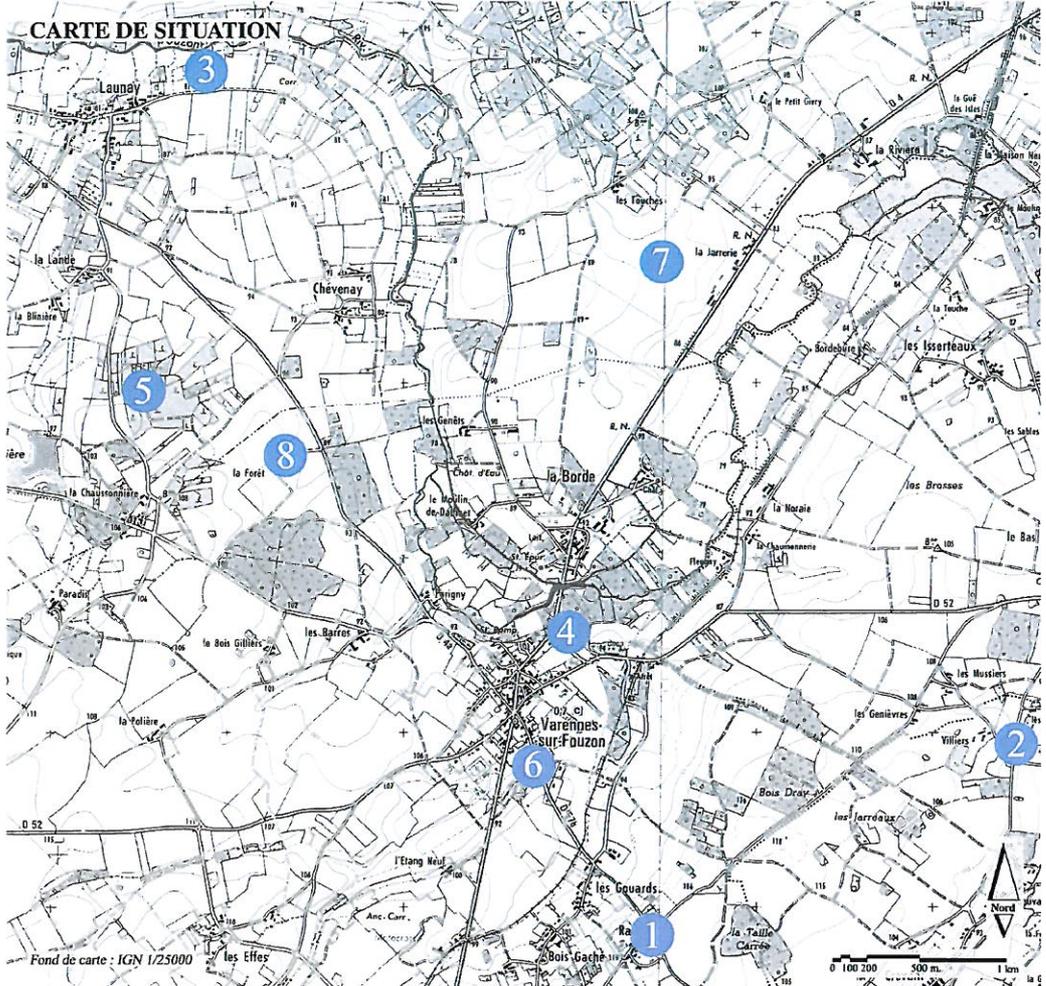
Vallée du Fouzon.



Prairie, bois et sylviculture.



Peupleraie au nord de Varennes.



Vignes sur un léger coteau.



Entrée Sud Est de Varennes.



Grandes parcelles cultivées.



Ferme du Bois Gillier.

Reconnaitre l'extraordinaire pour s'émuouvoir de l'ordinaire
Prendre possession du territoire, découvrir les caractéristiques essentielles et
spécifiques du paysage et se laisser «(e)-muouvoir».

Voir 1

GÂTINES

Varennnes sur Fouzon

LEGENDE

Les domaines

- Domaine du bocage
- Domaine des cultures
- Domaine de l'eau
- Domaine de la forêt
- Ensemble bâti cohérent
- Eléments bâtis disparates
- Domaine des vergers, vignes et potagers

Les motifs

- Motif végétal remarquable
- Motif d'intérêt lié à l'eau

Deux types d'espaces se partagent les alentours de Varennes. Une grande partie est occupée par de vastes espaces cultivés où les limites, les fermes et les bosquets sont presque évanescents. Ces cultures sont ponctuées de lieux très denses présents dans le domaine de l'eau ou les secteurs de vignes. L'horizon s'y rapproche soudainement et des motifs cachés se révèlent.

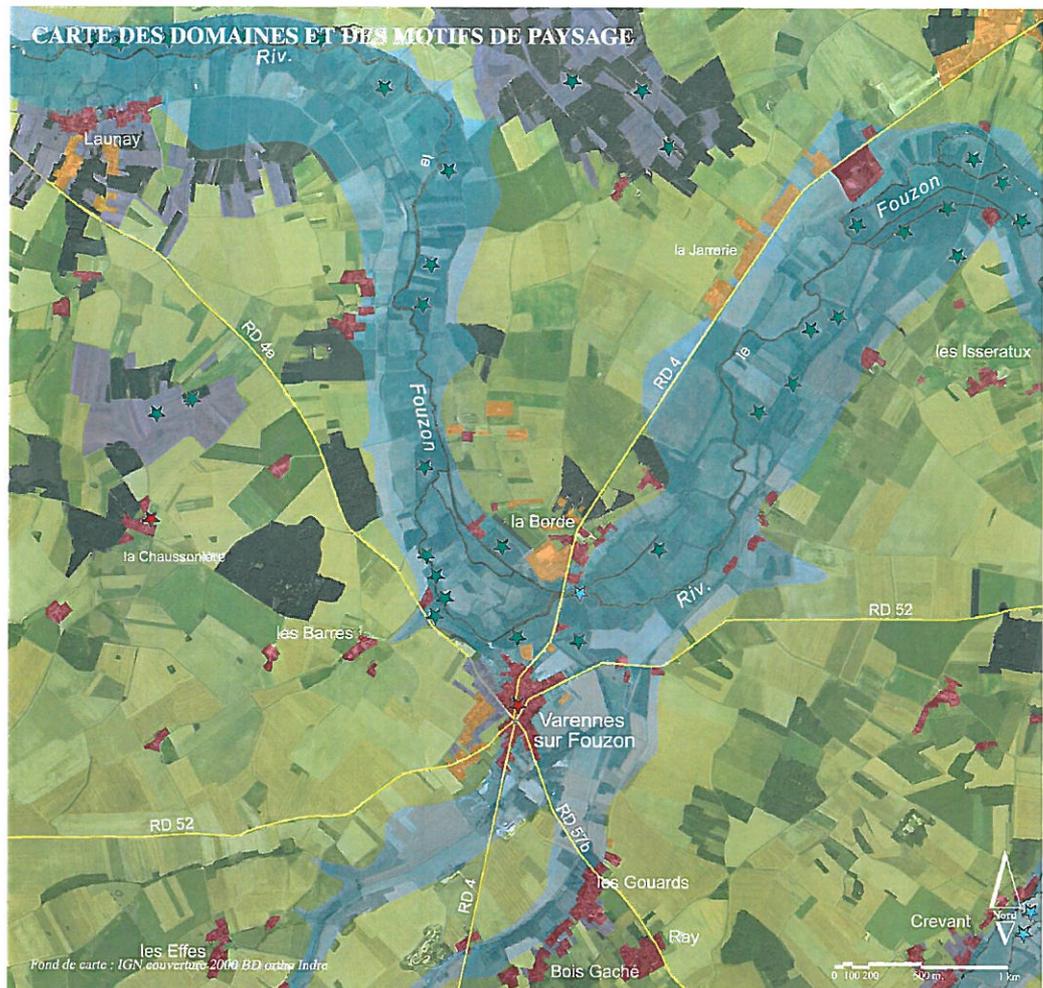
Les différents domaines entretiennent un jeu de contraste qui concoure à la naissance d'un paysage.

Le domaine cultivé qui occupe de larges espaces ne parvient ni à se libérer totalement de l'emprise du Fouzon ou de ses vallons, ni à y trouver un ancrage réel. Cependant, ces espaces, pour limités qu'ils soient, portent une ampleur et une nudité qui assimilent les fermes et les bosquets, souvent éloignés des routes à de véritables mirages. Le domaine cultivé tient une partie de ses qualités d'un relief animé par la vallée proche, mais dont les courbes sont extrêmement étirées, masquant souvoisement les horizons ou brouillant leur éloignement.

Le Fouzon coule au sein d'une vallée peu encaissée, aux versants très doux. Le **domaine de l'eau**, ample et en partie investi de peupliers apparaît comme un négatif de la vallée habituelle : plutôt qu'une dépression enfouie, elle est une saillie ostentatoire mise en scène par l'élan vertical et discipliné des peupliers. Il s'y produit également une concentration de matière au sein du « vide » des vastes secteurs cultivés.

Le domaine des vignes, potagers et petites prairies créent des événements au sein de l'espace cultivé. L'espace, plus réduit induit un changement dans l'échelle du regard. Celui-ci s'attache plus aux détails, à la richesse des motifs générés par les différents éléments cristallisés dans des lieux très diversifiés.

Si les fermes sont très dispersées au sein du domaine cultivé, les hameaux et villages sont très nettement dépendants du domaine de l'eau.



Le domaine cultivé à l'ouest de Crevant.



Une langue du domaine de l'eau à l'est des Effes.



Domaine de la vigne délimité par les bois.



Rencontre des domaines de l'eau, du bâti et des cultures au niveau de Crevant.

Classer les motifs d'intérêt paysager et les regrouper en « domaines » d'appartenance. La notion de domaine induit un sens à travers un référent naturel ou culturel : le domaine de l'eau, du village...

Regarder 2

GÂTINES

Varennnes sur Fouzon



Le Fouzon est souligné par les peupleraies. Celles-ci supplantent les prairies



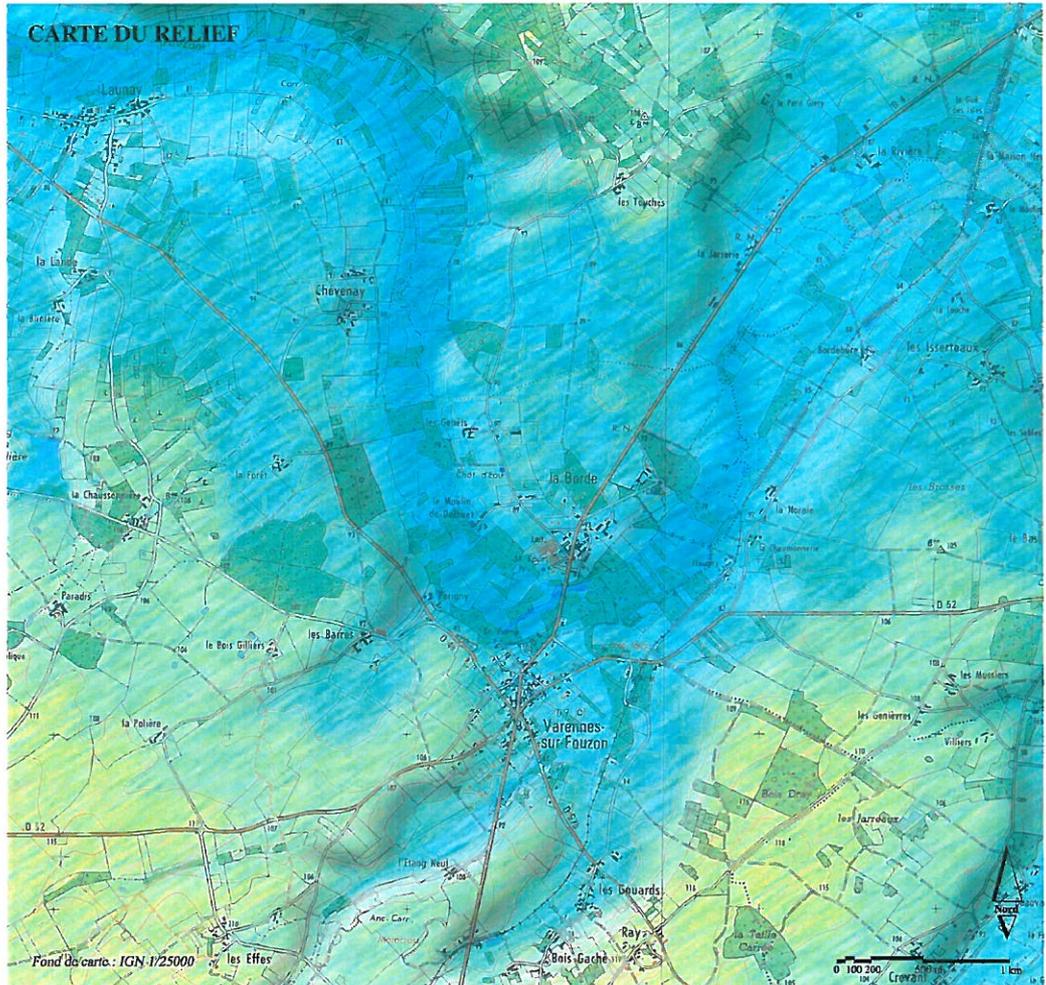
humides, également menacées par les cultures venant au plus près de la rivière.



Sur de légers éperons aux courbes molles, se trouvent les secteurs de vignes accom-



pagnés de nombreuses petites parcelles. Certains bois sont composés de pins.



Géologie

Le relief des environs de Varennnes s'organise autour de la vallée du Fouzon. Son dessin est lié à l'anticlinal évidé de Graçay dont l'axe, de direction WNW - ESE, passe par Varennnes. Le substrat Crétacé (sables et grès de Vierzon) donne des reliefs un peu mous. Il n'affleure que sur les versants quand il n'est pas masqué par d'épais dépôts de pente. En fond de vallée, il disparaît sous les alluvions fluviatiles et sur les hauteurs, il est masqué par la couverture de matériaux détritiques tertiaires (argiles et sables). Les formations tertiaires sont elles-même coiffées par quelques placages : limons des plateaux au sud du méandre et alluvions fluviatiles anciennes du haut niveau du Cher au nord du méandre.

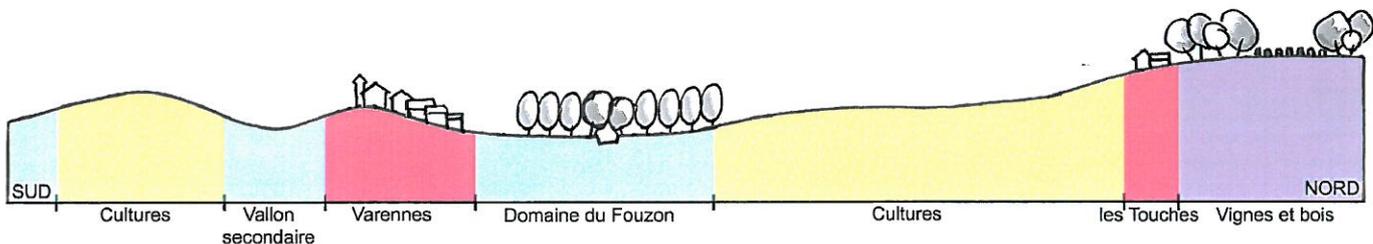
Occupation du sol

Les traditionnelles prairies humides de la vallée du Fouzon sont de plus en plus remplacées par des peupleraies. Cependant, ce sont bien elles qui ont présidé à l'implantation des villages et hameaux le long

du Fouzon, souvent au pied des reliefs, en bordure du fond de vallée. Les fermes sont plus des domaines de «plaine» au milieu des cultures. Les secteurs de vignes qui restent présents sont très nettement liés aux placages des hauteurs : liés aux plateaux au sud et à la présence du Cher au nord. Ils sont émaillés de nombreux bois dont certains bois de pins.

Dynamique en cours

La ville de Varennnes a connu une nette diminution de population au cours des dernières décennies mais la tendance s'est inversée entre les recensements de 1990 et 1999 et l'évolution des différentes tranches d'âge montre un rajeunissement de la population. Cette «reprise», conjuguée avec un grand nombre de résidences secondaires (19 %) permet une bonne utilisation du parc immobilier : seulement 6,8 % de logements vacants.



Il n'est pas de paysage sans substrat, sans géographie. Comprendre, c'est mettre en relation les logiques naturelles et culturelles qui sous-tendent le paysage

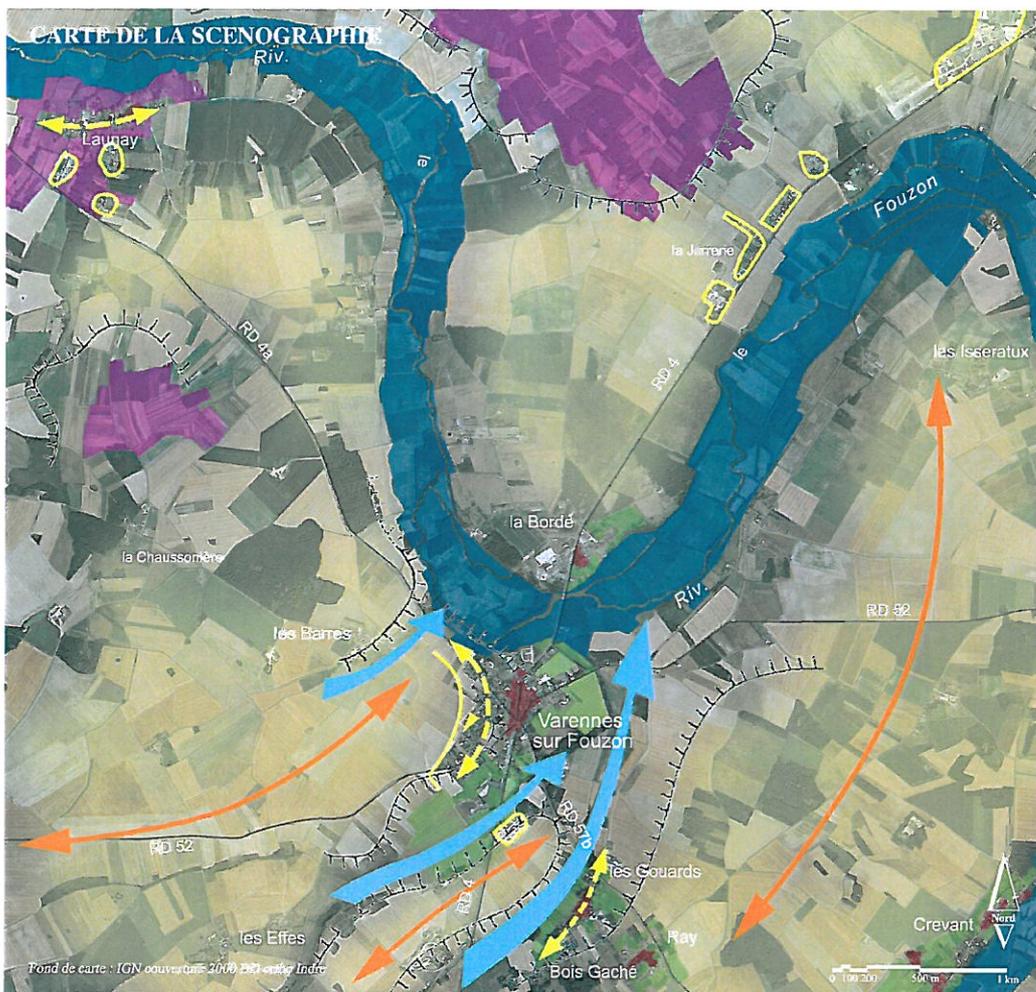
Comprendre 3

GÂTINES

Varennnes sur Fouzon

LEGENDE

- Espace de faire valoir de l'eau
- Espace de faire valoir du bâti
- Espace ou élément à survaloriser
- Noyau urbain ancien
- Dynamique de vallon
- Dynamique d'extension urbaine
- Front urbain à stabiliser
- Dynamique d'éperon ou de terrasse
- Circulation remarquable



Mettre en scène le domaine de l'eau

Au niveau du secteur de Varennnes, deux images de la vallée du Fouzon se côtoient : un domaine de l'eau ouvert composé en majorité de prairies ponctuées d'arbres (alentours de Crevant) et un autre, densifié par des peupleraies. Celles-ci possèdent des qualités spatiales résonnant de façon tout à fait intéressante dans un domaine cultivé aux vastes parcelles. La vallée du Fouzon se présente comme une longue muraille végétale à travers laquelle la traversée prend tout son sens. Elle est également une accroche, une colonne vertébrale donnant une assise aux secteurs cultivés dont les repères sont flottants, sans réalité. Cependant, l'intérêt paysager des peupleraies est soumis à deux conditions : un soin particulier apporté au sol qui ne doit pas être assimilé à une friche et l'existence d'espaces de recul, de faire valoir. Les parcelles de prairies qui subsistent au milieu des peupleraies permettent une extraordinaire mise en scène. D'autre part, l'extension de la peupleraie doit



Un espace ouvert mettant en scène la peupleraie (Les Isseratures).

être suffisamment circonscrite pour ne pas remettre en cause la lisibilité des motifs de charpente (nécessitant un recul suffisant), éperons, coteau, qui président à l'émergence d'un paysage.

Survaloriser les lieux qui font «évènement»

Survaloriser les lieux intimistes des petites parcelles de vignes, potagers...

Le vaste espace de grandes parcelles est ponctué de lieux, concentration intense de motifs, de parcelles réduites et délimitées par les bois. Ces lieux font évènement, de la même manière que les clairières font évènement au cœur de la forêt (du «désert») dans les romans courtois où elles sont le théâtre d'épreuves initiatiques. Ces lieux ne sont pas situés au hasard des vastes parcelles, mais sur des éperons, des



En haut du relief, un hameau adossé à un secteur de vignes et de bois (Environ des Touches.)

reliefs dominant la rivière ou aux abords de villages comme à Launay. Leur situation même les tient à l'écart des axes de circulation, plus proches de la vallée, qu'ils dominent. C'est pourquoi, ils sont souvent peu perçus ou assimilés à des boisements sans autre qualité. Pourtant, le relief qui les porte peut devenir un formidable piédestal pour peu que les vignes, liées tout de même à l'image emblématique du pays (Valençay n'est pas si loin), se mettent en scène. A l'inverse, ces lieux couronnent des reliefs singuliers et pourtant peu valorisés.

Valoriser les liens domaine de l'eau/ domaine bâti

Maîtriser l'urbanisation

L'extension des villages comme Varennnes ou Launay doit tenir compte de la structure dictée par le domaine de l'eau. Les villages qui sont liés à ce domaine sont étirés sur un versant qu'ils soulignent ou couronnent la pointe d'un

léger éperon. Cette relation au domaine de l'eau, à la fois très forte et distante est très intéressante à mettre en scène. A Varennnes, l'urbanisation s'étend en retrait du domaine de l'eau, mais elle n'est pas cohérente avec le sens de l'éperon qui porte le village.



Ménager des espaces de faire valoir

Certains espaces mettent en scène le bâti et sa relation avec le domaine de l'eau. Le recul est nécessaire pour apprécier, ici, un versant dominé par une série de hameaux (les Gouards), là, des prairies du fond de la vallée qui offrent un espace de respiration entre une peupleraie et le village. Elles permettent d'apprécier les limites de l'une et de l'autre.



Des espaces de faire valoir pour le village.

Interprétation des mouvements du territoire et détermination des enjeux. Confrontation des dynamiques anthropiques et naturelles afin de mettre en relief les cohérences et les risques de ruptures de continuité.

Projeter 4

